

AVANT - PROPOS

Dans le cadre de doter les districts des données statistiques fiables nécessaires pour la planification, le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre des politiques et programmes sectoriels du pays, de la Stratégie de Développement Economique et de Réduction de la Pauvreté (EDPRS), de la Vision 2020 et des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), le Gouvernement rwandais vient de réaliser une enquête sur les données démographiques et socioéconomiques de base dans tous les districts du pays.

Cette enquête est la première du genre et a été conçue et réalisée en 2007 dans les districts de la Province du Sud et de l'Ouest par l'Institut National de la Statistique du Rwanda (INSR), en collaboration avec les autorités des provinces et des districts concernés. Les résultats de cette enquête sont d'une grande importance car ils contribuent à une meilleure connaissance de la population des districts et permettent aux autorités administratives à tous les niveaux et autres acteurs de développement d'évaluer les progrès enregistrés, de réajuster les objectifs intermédiaires, d'identifier les domaines prioritaires d'intervention et de faire des prévisions pour le développement sociodémographique futur.

La réalisation de cette étude a été rendue possible grâce à la participation active et constante d'un grand nombre de personnes et organisations. Qu'il nous soit permis de leur exprimer nos sincères remerciements.

Nos remerciements s'adressent en premier lieu à toute la population du District de Nyamagabe pour avoir accepté de participer à l'enquête.

Notre profonde gratitude s'adresse aux autorités administratives locales à tous les niveaux pour avoir facilité la mise en œuvre de cette enquête.

Nous remercions également tout le personnel de terrain (superviseurs, contrôleurs, chefs d'équipe et agents enquêteurs) qui a assuré la collecte des données.

Nos sincères remerciements sont adressés aux opérateurs de saisie et leurs superviseurs qui ont travaillé sous l'encadrement de Mr TWAGIRUMUKIZA Augustin, Directeur de l'Unité Management Information System.

Nous exprimons notre reconnaissance aux partenaires de développement suivants : DFID, Union Européenne, PNUD et UNICEF pour l'appui financier et technique qu'ils ont apporté au Gouvernement rwandais pour la réalisation de cette étude.

Ce rapport a été élaboré par une équipe des statisticiens de l'Unité Statistiques Démographiques et Sociales sous la direction de Mr RUTERANA Baudouin Abdon,

Directeur de ladite Unité et sous l'encadrement de Mr MESSAN Adadé Alodé, alors Conseiller à l'Unité.

L'équipe était composée des personnes suivantes : SEGAHWEGE Astrid, responsable de l'activité, MUKABAGIRE Annonciate, MUKANYONGA Apolline MUSANINKINDI Nadia, NYAMPINGA Immaculée, BYIRINGIRO James, GASIGWA Théobald, HABARUGIRA Venant, MUGABO Jean et NDAKIZE Michel. Nous saisissons cette occasion pour leur présenter nos vifs remerciements.

A tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à la réalisation de cette étude, nous exprimons notre sincère reconnaissance.

Enfin, nos compliments vont aux utilisateurs pour leurs commentaires et suggestions qui nous aideront à améliorer les prochaines publications.

MURANGWA Yusuf
Directeur Général ai de l'Institut
National de la Statistique du Rwanda

TABLE DES MATIERES

AVANT - PROPOS	i
TABLE DES MATIERES	iii
LISTE DES TABLEAUX.....	vii
LISTE DES GRAPHIQUES.....	xiii
INTRODUCTION	1
1. Contexte et justification	1
2. Objectifs de l'enquête	2
2.1. Objectif principal	2
2.2. Objectifs spécifiques.....	2
3. Méthodologie	2
3.1. Questionnaires.....	2
3.2. Recrutement et formation du personnel de terrain.....	4
3.3. Dénombrement des ménages, sélection des ménages à interviewer et collecte des données	5
4. Sensibilisation.....	6
5. Exploitation et Traitement des données	7
CHAPITRE I : ETAT ET STRUCTURE DE LA POPULATION	8
1.1. Structure de la population par sexe et par âge	8
1.2. Distribution spatiale de la population	10
CHAPITRE II : CARACTERISTIQUES SOCIO-CULTURELLES DE LAPOPULATION	13
2.1. Etat matrimonial de la population.....	13
2.2. Alphabétisation de la population	15
2.3. Fréquentation scolaire.....	17
2.4. Niveau d'instruction atteint.....	20
2.5. Survie des parents	21
2.6. Violences subies.....	22
CHAPITRE III: SANTE DE LA POPULATION	24
3.1. Population des handicapés	24
3.2. Maladies.....	25
3.3. Accès aux soins de santé.....	27
3.4. Assurance maladie	29
3.5. Utilisation de moustiquaire	31
3.6. Test de VIH.....	31
3.7. Vaccination des enfants	32
CHAPITRE IV : SANTE DE LA REPRODUCTION	37
4.1. Soins prénatals	37
4.2. Utilisation des méthodes contraceptives.....	38
CHAPITRE V: DECES SURVENUS AU COURS DES 12 MOIS AYANT PRECEDE L'ENQUETE	41
CHAPITRE VI : EMPLOI.....	43
6.1. Emploi de la population âgée de 5 à 17 ans.....	43
6.2. Emploi de la population âgée de 18 à 64 ans.....	44
6.3. Types d'activités	45

6.4. Statut dans l'emploi	46
CHAPITRE VII : MENAGES, LOGEMENTS ET HABITAT	48
7.1. Caractéristiques des ménages	48
7.1.1. Caractéristiques des chefs de ménages	48
7.1.2. Taille des ménages	52
7.1.3. Cadre de vie	53
7.1.3.1. Approvisionnement en eau	53
7.1.3.2. Type de toilette	54
7.1.3.3. Mode principal d'évacuation des ordures ménagères	56
7.2. Caractéristiques des logements	57
7.2.1. Mode d'occupation du logement	57
7.2.2. Mode d'acquisition de la parcelle.....	58
7.2.3. Nombre de pièces des logements.....	59
7.3. Caractéristiques de l'habitat.....	62
7.3.1. Type d'habitat	62
7.3.2. Nature du mur	63
7.3.3. Nature du toit	64
7.3.4. Nature du pavement	65
CHAPITRE VIII : ACTIVITES ECONOMIQUES	67
8.1. Agriculture	67
8.1.1. Possession des terres	67
8.1.2. Moyens pour accroître la production agricole	68
8.1.3. Lutte contre l'érosion	69
8.2. Elevage.....	70
8.3. Epargne et crédits.....	71
8.3.1. Epargne	71
8.3.2. Crédit.....	71
CHAPITRE IX. QUELQUES RESULTATS POUR LA PROVINCE DU SUD	73
9.1. Structure par sexe de la population de la province du sud.....	73
9.2. Caractéristiques socio culturelles de la population de la province du sud.....	74
9.2.1. Etat matrimonial de la population.....	74
9.2.2. Alphabétisation de la population	74
9.2.3. Fréquentation scolaire de la population	75
9.2.4. Niveau d'instruction de la population.....	76
9.2.5. Survie des parents	77
9.2.6. Violences subies.....	77
9.3. Santé de la population.....	78
9.3.1. Population des handicapés	78
9.3.2. Maladies.....	79
9.3.3. Assurance maladie	80
9.3.4. Utilisation de moustiquaire	80
9.4. Santé de la reproduction.....	81
9.5. Décès survenus au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête	82
9.6. Emploi.....	82
9.7. Caractéristiques de l'habitat.....	84
9.7.1. Nature du mur	84

9.7.2. Nature du toit	84
9.7.3. Nature du pavement	85
9.8. Activités économiques	86
9.8.1. Agriculture	86
9.8.1.1. Possession des terres	86
9.8.1.2. Lutte contre l'érosion.....	87
9.8.2. Épargne et crédits.....	87
9.8.2.1. Épargne	87
9.8.2.2. Crédit.....	88

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1.1: Répartition de la population par groupes d'âges selon le sexe.....	9
Tableau 1.2: Répartition de la population par secteur selon le sexe.....	11
Tableau 2.1: Répartition (%) de la population par secteur selon l'état matrimonial.....	14
Tableau 2.2 : Répartition (%) de la population par groupes d'âges selon l'état matrimonial.....	15
Tableau 2.3: Répartition (en %) de la population de 10 ans ou plus par secteur selon le degré d'alphabétisation et le sexe.....	16
Tableau 2.4: Répartition (en %) de la population par groupes d'âges selon le degré d'alphabétisation et le sexe.....	17
Tableau 2.5: Répartition en (%) de la population par secteur selon la fréquentation scolaire.....	18
Tableau 2.6 : Répartition en (%) de la population par secteur selon le sexe et la cause d'abandon scolaire.....	19
Tableau 2.7: Répartition (%) de la population âgée de 20 ans au plus par secteur selon la survie des parents.....	22
Tableau 2.8: Effectif de la population ayant subie de violence par secteur selon le type de violence.....	23
Tableau 3.1: Proportion (en %) de la population handicapée par secteur selon le sexe.....	24
Tableau 3.2: Répartition de la population handicapée par sexe selon le type de handicap.....	25
Tableau 3.3: Proportion (en %) de la population ayant souffert de maladie au cours des 30 jours précédant l'enquête par secteur selon le sexe.....	26
Tableau 3.4: Proportion (en %) de la population ayant souffert de maladie au cours de 30 jours précédant l'enquête par groupes d'âges selon le sexe.....	26

Tableau 3.5: Répartition (en %) de la population ayant souffert de maladie dans les 30 jours ayant précédé l'enquête par secteur selon le type de maladie.....	27
Tableau 3.6: Répartition (en %) de la population ayant été malade par secteur selon le lieu de consultation.....	28
Tableau 3.7: Répartition (en %) de la population ayant été malade par niveau d'instruction selon le lieu de consultation.....	29
Tableau 3.8: Répartition (en %) de la population ayant une assurance maladie par secteur selon le type d'assurance.....	30
Tableau 3.9 : Répartition de la population ayant souscrit à une assurance maladie par groupe d'âges selon le type d'assurance	30
Tableau 3.10: Proportion de la population dormant sous la moustiquaire par secteur selon le sexe.....	31
Tableau 3.11: Proportion de la population ayant fait le test de VIH par groupe d'âges selon le sexe.....	32
Tableau 3.12: Proportion des enfants de moins de 5ans ayant reçu le vaccin de BCG par secteur selon le sexe de l'enfant.....	33
Tableau 3.13: Répartition des enfants de moins de 5 ans ayant reçu le vaccin de PENTAVALAN par secteur selon le nombre de doses reçues et le sexe de l'enfant.....	34
Tableau 3.14: Répartition des enfants de moins de 5 ans ayant reçu le vaccin contre la POLIO par secteur selon le nombre de doses reçues et le sexe de l'enfant.....	35
Tableau 3.15: Répartition des enfants de moins de 5 ans par secteur selon qu'ils aient reçu ou non de vaccins contre la rougeole (Rouvax) et le sexe de l'enfant.....	36
Tableau 4.1 : Répartition des femmes en âge de procréation ayant eu au moins une grossesse par secteur selon le lieu de consultation prénatale à la dernière grossesse.....	37

Tableau 4.2: Répartition des femmes ayant donné naissance au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête par secteur selon le lieu d'accouchement.....	38
Tableau 4.3 : Répartition des femmes âgées de 12-49 ans par secteurs selon la méthode utilisée.....	39
Tableau 4.4 : Répartition des femmes âgées de 12-49 ans utilisant des méthodes contraceptives par état matrimonial selon la méthode utilisée.....	40
Tableau 5.1: Répartition des décès des 12 mois ayant précédé l'enquête par groupes d'âges au décès selon le sexe.....	41
Tableau 6.1: Proportion des enfants de 5 à 17 ans ayant exercé un emploi au cours des 7 jours ayant précédé l'enquête.....	43
Tableau 6.2: Proportion (en %) de la population enquêtée âgée de 18 à 64 ans ayant exercé un emploi au cours des 7 jours ayant précédé l'enquête par secteur selon le sexe.....	44
Tableau 6.3: Proportions (en %) de la population âgée de 5 ans ou plus ayant exercé un emploi au cours des 7 jours ayant précédé l'enquête par secteur selon la principale activité exercée.....	45
Tableau 6.4: Proportions (en%) de la population âgée de 5 et plus ayant exercée une activité économique au cours des 7 jours ayant précédé l'enquête par secteur selon le statut dans l'emploi.....	47
Tableau 7.1: Répartition (en %) des ménages par groupes d'âges des chefs de ménages selon le sexe.....	49
Tableau 7.2: Répartition (en%) des ménages par secteur selon l'état matrimonial du chef de ménage.....	51
Tableau 7.3: Répartition proportionnelle (en%) des ménages par secteur selon leur taille.....	52
Tableau 7.4: Répartition proportionnelle (en %) des ménages enquêtés par secteur selon le mode principal d'approvisionnement en eau.....	53

Tableau 7.5: Répartition (en %) des ménages enquêtés par secteur selon le type de toilettes.....	55
Tableau 7.6: Répartition (en %) des ménages enquêtés par secteur selon le mode principal d'évacuation des ordures ménagères.....	56
Tableau 7.7 : Répartition (en%) des ménages enquêtés par secteur selon le mode d'occupation des logements.....	57
Tableau 7.8: Répartition des ménages dont le chef de ménage est propriétaire du logement par secteur selon le mode d'acquisition de la parcelle.....	59
Tableau 7.9: Répartition (en %) des ménages par secteur selon le nombre de pièces à usage d'habitation.....	60
Tableau 7.10: Répartition (en %) des ménages enquêtés par nombre de pièces à usage d'habitation selon leur taille.....	61
Tableau 7.11: Répartition (en%) des unités d'habitation des ménages enquêtés par secteur selon le type d'habitat.....	63
Tableau 7.12: Répartition (en %) des unités d'habitation des ménages enquêtés par secteur selon la nature du mur.....	64
Tableau 7.13: Répartition (en %) des unités d'habitation des ménages enquêtés par secteur selon la nature du toit de l'habitation.....	65
Tableau 7.14: Répartition (en%) des unités d'habitation des ménages Enquêtés par secteur selon la nature du pavement de l'habitation.....	66
Tableau 8.1 : Proportion (%) des ménages dont les membres possèdent des terres par secteur selon l'étendue de leur propriété.....	67
Tableau 8.2 : Proportions (%) des ménages par secteur selon les moyens utilisés pour accroître la production.....	68
Tableau 8.3 : Proportion (%) des ménages par secteur selon les méthodes antiérosives utilisées.....	69
Tableau 8.4 : Proportion (en %) des ménages éleveurs par type de bétail selon le nombre de têtes de bétail.....	70

Tableau 8.5 : Proportion (%) des ménages dont les membres possèdent des comptes en banques par secteur selon le sexe du Chef de Ménage.....	71
Tableau 8.6 : Proportion (%) des ménages dont les membres ont contracté un crédit bancaire au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête par secteur selon le type de projet pour lequel ce crédit a été contracté.....	72
Tableau 9.1: Répartition de la population par district selon le sexe.....	73
Tableau 9.2: Répartition de la population par district selon l'état matrimonial.....	74
Tableau 9.3: Répartition (en %) de la population âgée de 10 ans ou plus n'ayant pas fréquenté l'école par district selon le degré d'alphabétisation et le sexe.....	75
Tableau 9.4: Répartition (en %) de la population par district selon la fréquentation scolaire.....	76
Tableau 9.5: Répartition (en %) de la population par district selon le niveau d'instruction.....	76
Tableau 9.6: Répartition de la population âgée de 20 ans au plus par district selon la survie des parents.....	77
Tableau 9.7: Répartition (en %) de la population ayant subi une violence par district selon le type de violence subie.....	78
Tableau 9.8: Proportion (en %) de la population handicapée par district selon le sexe.....	79
Tableau 9.9: Proportion (en %) de la population ayant souffert de maladie au cours des 30 jours précédant l'enquête par district selon le sexe.....	79
Tableau 9.10: Répartition (en %) de la population ayant une assurance maladie par district selon le type d'assurance.....	80
Tableau 9.11: Proportion (en %) de la population dormant sous la moustiquaire par district selon le sexe.....	81

Tableau 9.12: Répartition des femmes ayant donné naissance au cours des 12 mois précédant l'enquête par district selon le lieu d'accouchement à la dernière naissance.....	81
Tableau 9.13: Répartition (en %) des décès des 12 mois ayant précédé l'enquête par district selon le sexe.....	82
Tableau 9.14: Proportion (en %) de la population enquêtée âgée de 5-17 ans ayant exercé un emploi au cours des 7 jours ayant précédé l'enquête par district selon le sexe.....	83
Tableau 9.15: Proportion (en %) de la population enquêtée âgée de 18- 64 ans ayant exercé un emploi au cours des 7 jours ayant précédé l'enquête par district selon le sexe.....	83
Tableau 9.16: Répartition (en %) des unités d'habitation des ménages enquêtés par district selon la nature du mur.....	84
Tableau 9.17: Répartition des unités d'habitation des ménages enquêtés par district selon la nature du toit de l'habitation	85
Tableau 9.18: Répartition (en%) des unités d'habitation des ménages enquêtés par district selon la nature du pavement de l'habitation.....	85
Tableau 9.19: Proportion (%) des ménages dont les membres possèdent des terres par district selon l'étendue de leur propriété.....	86
Tableau 9.20: Proportion (%) des ménages par district selon les méthodes antiérosives utilisées.....	87
Tableau 9.21: Proportion (%) des ménages dont les membres possèdent des comptes en banques par district selon le sexe du Chef de Ménage.....	88
Tableau 9.22: Proportion (%) des ménages dont les membres ont contracté un crédit bancaire au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête par district selon le type de projet pour lequel ce crédit a été contracté.....	89

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1.1 : Répartition de la population selon le sexe.....	8
Graphique 1.2 : Pyramide des âges de la population de Nyamagabe.....	10
Graphique 1.3 : Carte des densités du district de Nyamagabe.....	12
Graphique 2.1 : Répartition de la population selon l'état matrimonial.....	13
Graphique 2.2 : Répartition de la population âgée de 10 ans ou plus selon le degré d'alphabétisation.....	15
Graphique 2.3 : Répartition de la population âgée de 3 ans ou plus selon la fréquentation scolaire.....	17
Graphique 2.4 : Répartition de la population par sexe selon le niveau d'instruction atteint.....	20
Graphique 2.5 : Répartition de la population âgée de moins de 20 ans selon la survie des parents.....	21
Graphique 6.1 : Proportions (en %) de la population âgée de 5 ans ou plus ayant exercé un emploi au cours de 7 jours ayant précédé l'enquête par statut dans l'emploi.....	46
Graphique 7.1 : Répartition (en %) des ménages par sexe du chef de ménage.....	48
Graphique 7.2 : Pyramide des âges des chefs des ménages.....	50
Graphique 7.3 : Répartition (en %) des ménages par état matrimonial du chef ménage.....	51
Graphique 7.4 : Répartition (en %) des ménages par type de toilette.....	54
Graphique 7.5 : Répartition (en %) des ménages propriétaires de leurs logements selon le mode d'acquisition de la parcelle.....	58
Graphique 7.6 : Répartition (en %) des ménages par nombre de pièces de logements.....	60
Graphique 7.7 : Répartition (en %) des unités d'habitation par type d'habitat.....	62
Graphique 7.8 : Répartition (en %) des unités d'habitation selon la nature du toit de l'habitation.....	64

INTRODUCTION

1. Contexte et justification

La Vision 2020 décidée en 2000 par le Gouvernement Rwandais a pour objectif global la réduction de la pauvreté et le développement économique du pays à long terme. L'une des stratégies adoptées pour atteindre cet objectif fut la décentralisation, c'est-à-dire la mise en place de nouvelles instances administratives locales bien coordonnées, efficaces et efficientes, qui disposent des moyens financiers, matériels, techniques et humains permettant l'accélération du processus de développement économique et de lutte contre la pauvreté.

En Janvier 2006, le Gouvernement rwandais a procédé à une réforme administrative visant la mise en application de la politique de décentralisation décidée depuis 2000. Le pays est alors organisé en 4 Provinces en plus de la Ville de Kigali, 30 Districts, 416 Secteurs, 2 148 Cellules et 14 837 Villages ou imidugudu.

Les districts nouvellement constitués sont mandatés par le gouvernement central pour assurer localement la bonne gouvernance et exécuter les programmes de développement économique et social, et de lutte contre la pauvreté. Pour remplir efficacement leurs fonctions les autorités locales ont besoin des connaissances suffisantes sur les caractéristiques sociodémographiques et économiques de leurs populations. Or ces informations n'existent pas parce que tout simplement les structures administratives locales sont nouvellement créées. Faut-il souligner que le RGPH de 2002, aussi fiable soit-il, est déjà vieux de plus de 5 ans et ne fournit pas des données selon les nouvelles structures. Le prochain RGPH étant prévu pour 2012, l'on ne peut pas attendre cette date pour faire une planification et une gestion basées sur des statistiques fiables. La production des données statistiques de base sur les districts et les secteurs s'avère donc nécessaire et urgente pour permettre aux autorités des nouvelles structures administratives ainsi qu'aux partenaires de développement d'avoir des connaissances récentes et fiables, nécessaires à l'élaboration des politiques de population et des programmes de développement socioéconomique et de lutte contre la pauvreté. Les données actualisées permettront également de faire le suivi et l'évaluation de la Vision 2020, de l'EDPRS, des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et des contrats de performance pour les autorités locales.

C'est dans cette optique qu'un recensement de la population et une enquête ont été initiés pour chaque district, pour fournir des données statistiques récentes dont le district a besoin. Ces opérations, connues sous le nom de « Enquête des données de référence des districts » ou « District Baseline Survey » (en anglais), concernent les aspects de la vie démographique et socio-économique de la population et permettent une désagrégation des données jusqu'au niveau du secteur.

2. Objectifs de l'enquête

2.1. Objectif principal

L'objectif principal du « District Baseline Survey » était d'améliorer les connaissances sur les caractéristiques sociodémographiques et économiques de la population en vue de :

- Elaborer de façon rationnelle les politiques et programmes de développement économique et social, et de lutte contre la pauvreté grâce à la compréhension des interrelations entre la population et le développement ;
- Faire le suivi et l'évaluation de la Vision 2020, de l'EDPRS, des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et des contrats de performance des autorités.

2.2. Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques poursuivis sont entre autres de:

- Constituer une base récente et complète de données désagrégées en vue d'une planification et d'une définition des stratégies de réduction de la pauvreté au niveau des districts et des secteurs ;
- Connaître le volume, la composition et la répartition spatiale de la population de chaque entité administrative jusqu'au niveau des secteurs;
- Déterminer les caractéristiques démographiques, économiques et socioculturelles de la population des entités administratives;
- Connaître les conditions d'habitation des ménages par l'étude des caractéristiques de l'habitat ;
- Renforcer les capacités des cadres des districts dans la planification et l'exécution des opérations de collecte, de traitement et d'analyse des données statistiques ;
- Elaborer les monographies des districts;

3. Méthodologie

3.1. Questionnaires

Pour permettre la production des données dans des délais raisonnables et à des coûts moins élevés, nous avons opté pour une combinaison de méthodes de collecte qui consiste à faire un dénombrement exhaustif de toute la population uniquement pour les caractéristiques démographiques et socioculturelles des membres des ménages et une enquête pour les caractéristiques économiques et environnementaux. Les caractéristiques communautaires ont fait l'objet d'un 3^{ème} questionnaire séparé.

Trois types de questionnaires ont donc été développés, à savoir : *Questionnaire Tous Ménages (QTM)*, *Questionnaire Enquête Ménage (QEM)* et *Questionnaire Communautaire (QC)*

Ces questionnaires, essentiellement élaborés par l'INSR, ont fait l'objet des réunions techniques regroupant les professionnels de l'INSR, ceux de la Province et des Districts, ainsi que les représentants des partenaires de développement participant au financement de l'enquête. Au cours de ces réunions, les questionnaires de base ont été présentés et expliqués pour s'assurer que tous les besoins ont été pris en compte. Les questionnaires ont été finalisés après que la formation des enquêteurs et le pré-test aient eu lieu.

- *Questionnaire Tous Ménages (QTM):*

Il a été administré dans tous les ménages du district. Il porte sur *l'identification de chaque ménage*, sur *les caractéristiques démographiques* (âge, sexe, état matrimonial, fécondité, nuptialité, mortalité, migration) et sur *les caractéristiques socioculturelles* (nationalité, éducation, santé, vulnérabilité) des membres des ménages. Il s'est agi de dénombrer, sans omission ni répétition, toutes les personnes de tous les ménages préalablement identifiés dans tous les villages (Imidugudu). Tous les ménages ont été visités et tous les résidents, présents et absents, ont été dénombrés afin de pouvoir dégager la population de droit du district.

- *Questionnaire Enquête Ménage (QEM):*

Destiné à quelques ménages échantillonnés systématiquement dans les districts de façon à avoir une représentation à ce niveau, ce questionnaire comporte les sections sur *les caractéristiques économiques* (emploi, accès au crédit, épargne), sur *les activités agro-pastorales* (possession et exploitation des terres cultivables et/ou des fermes, les types de cultures/d'élevage) et sur *l'habitat et son environnement* (matériaux de construction des unités d'habitation, approvisionnement en eau potable, évacuation des déchets ménagers, existence des latrines et leur état, mode de cuisson, mode d'éclairage).

Les deux types de questionnaires ménages ont donc été administrés en même temps par un même agent enquêteur. La méthode de collecte des informations était l'interview directe auprès du chef de ménage ou son remplaçant reconnu comme tel par les autres membres du ménage.

- *Questionnaire Communautaire (QC) :*

Il a été conçu pour collecter les informations sur les infrastructures, les établissements sociaux et leurs équipements, ainsi que leur gestion (les infrastructures routières, les services de transport et de communication, les écoles, les formations sanitaires, les points d'eau...) ; sur l'existence d'associations et coopératives génératrices de revenus,

d'établissements de commerce, de marchés, ainsi que sur celle de petites et moyennes entreprises.

Le questionnaire communautaire a été administré au niveau de chaque secteur du district à son Secrétaire Exécutif ou son remplaçant. Etant donné la complexité d'informations à collecter à ce niveau, le QC a été rempli par le contrôleur qui est en même temps un agent du Secteur.

3.2. Recrutement et formation du personnel de terrain

« District Baseline Survey » est une enquête de grande envergure et a mobilisé beaucoup d'agents de terrain au même moment et pendant un temps relativement court. La qualification de ce personnel de terrain et sa formation sont déterminantes car la qualité des informations collectées en dépend énormément. Pour cette raison, des critères de sélection ont été préalablement définis pour éviter toute forme de sentimentalisme qui risquerait de guider le choix du personnel de terrain et porter atteinte à la qualité des données.

L'opération de collecte des données a été réalisée en même temps dans toute la Province. Etant donné le nombre assez important des agents de terrain (coordinateurs, superviseurs, contrôleurs, chefs d'équipe et agents de collecte) à travers toute la Province, la formation du personnel de terrain a été organisée à 3 niveaux : la formation des superviseurs à Kigali, celle des contrôleurs au chef-lieu du District de Huye et enfin, celle des chefs d'équipe et agents enquêteurs aux chefs-lieux des secteurs identifiés.

▪ *Recrutement et formation des superviseurs*

Les superviseurs ont été recrutés parmi les personnes qui ont au moins 2 ans d'université réussis et une longue expérience dans la supervision des enquêtes (comme DHS, EICV, ...). Ils ont bénéficié d'une formation sur les objectifs de l'enquête, les questionnaires, le manuel d'instruction sur le remplissage du questionnaire, la méthodologie de collecte et le comportement d'un enquêteur vis-à-vis des autorités administratives locales et des personnes à interviewer dans les ménages, ainsi que sur leurs responsabilités en qualité de superviseurs. Cette formation avait un aspect théorique et un aspect pratique. Elle a été assurée par les Statisticiens de l'INSR et a duré 4 jours. Les superviseurs ont aussi participé à la formation des contrôleurs.

▪ *Recrutement et Formation des contrôleurs :*

Les agronomes de Secteurs, en raison d'un agronome par Secteur, ont été identifiés pour jouer le rôle de contrôleurs. Ils ont bénéficié d'une formation de 4 jours sur la même matière que les superviseurs. Cette formation a été également assurée par les statisticiens de l'INSR. Un professionnel par District a été désigné pour participer à cette formation, après quoi il a joué le rôle de superviseur dans son District.

- *Recrutement et Formation des chefs d'équipe et des agents enquêteurs :*

Les chefs d'équipe et les enquêteurs ont été recrutés dans leurs secteurs de résidence habituelle où ils sont supposés avoir de la crédibilité de leur entourage, surtout en milieu rural. Ils ont été choisis parmi des personnes qui ont au moins le niveau secondaire et une certaine expérience dans la collecte des données. Il s'est agi notamment des membres de l'Association « DUKORERE U RWANDA » qui avaient participé au RGPH-2002, ou des élèves en vacances. Ils ont bénéficié de la même formation que les contrôleurs et pendant le même temps. Cette formation s'est déroulée au niveau des secteurs dans des centres préalablement identifiés et a été assurée par les agronomes des secteurs déjà formés. Des équipes composées de statisticiens de l'INSR et de superviseurs ont été déployées dans tous les sites de formation pour approvisionner ces sites des questionnaires et du matériel de formation, ainsi que pour appuyer les formateurs. A la fin de la formation des enquêteurs, un test a été organisé pour sélectionner les chefs d'équipe.

3.3. Dénombrement des ménages, sélection des ménages à interviewer et collecte des données

L'opération de dénombrement des ménages dans le District a été préalablement réalisée par les chefs des villages appuyés par les autres membres du comité de direction du village. Pour chaque village, une liste de tous les ménages du village a été dressée et transmise au Responsable de la Cellule qui, à son tour, a transmis toutes les listes des ménages de son ressort au chef-lieu du Secteur. Les listes des ménages de chaque secteur ont ensuite été transmises au siège de l'INSR par l'intermédiaire du District. Ainsi, l'INSR disposait-il déjà des listes de tous les ménages de chaque village du district auxquels a été administré le questionnaire A (QTM). C'est à partir de ces listes qu'un échantillon de 3843 ménages a été tiré systématiquement et utilisé pour collecter les données avec le questionnaire B (QEM).

La collecte des données a commencé le 26 septembre 2007 et a duré 17 jours. Chaque enquêteur est passé de ménage en ménage pour interviewer, dans la mesure du possible, le chef de ménage (ou, le cas échéant, son remplaçant) sur les caractéristiques de tous les membres de son ménage. Il a bénéficié d'une assistance des chefs de village, de leurs collaborateurs et de la population en général pour identifier les unités d'habitation et des ménages.

Au total, 432 personnes dont 3 superviseurs, 17 contrôleurs, 44 chefs d'équipe et 368 enquêteurs ont assuré la collecte des données du Baseline Survey dans le District. La coordination de l'enquête sur le terrain a été organisée au niveau de la Province et assurée par 2 statisticiens de l'INSR basés à Huye. Un professionnel de la Province a facilité cette coordination.

Durant toute la période de collecte des données, les chefs d'équipes au premier rang et les contrôleurs au second rang ont suivi de très près le personnel de terrain sous leur

responsabilité pour s'assurer du bon déroulement des travaux de terrain, de la couverture des villages, de la complétude et de la qualité des informations recueillies. Ils devaient également suivre de très près le personnel de terrain sous leur contrôle en vérifiant les questionnaires remplis, rendre régulièrement compte à leurs superviseurs et saisir les autorités locales en cas de difficultés. Les questionnaires qui n'étaient pas bien remplis devaient être retournés chez l'enquêteur responsable pour correction.

La supervision au niveau du District a été assurée par les statisticiens de l'INSR et les Professionnels des districts. Les Professionnels des districts avaient surtout le rôle de facilitateurs entre le personnel chargé de la collecte des données et les autorités locales et la population. Quoiqu'il en soit, l'INSR est resté le leader de cette supervision.

Une équipe composée de 2 statisticiens de l'INSR et d'un statisticien de la Province a assuré la coordination de l'opération de collecte au niveau de la Province. La coordination générale a été assurée par le Directeur chargé du « District Baseline Survey » à l'INSR assisté par un statisticien de son département.

Les coordinateurs de province et les superviseurs devaient tenir des réunions régulières avec les équipes sous leur responsabilité pour leur communiquer des anomalies constatées ou harmoniser la méthode de collecte. Des téléphones mobiles ont été utilisés pour faciliter une communication rapide entre les équipes et leurs contrôleurs ou superviseurs d'une part, et entre les contrôleurs ou superviseurs et les autorités locales ou l'équipe de coordination sur le terrain d'autre part. Aussi, le coordinateur principal et son assistant tous basés à Kigali ont suivi de près le travail de terrain en communiquant chaque jour avec les coordinateurs provinciaux et, de temps en temps, avec les superviseurs ou contrôleurs grâce aux téléphones mobiles. Le coordinateur principal a également effectué deux visites (une par semaine) de deux jours chacune sur le terrain pour s'assurer du bon déroulement des travaux de terrain et de la qualité des données collectées. Au cours de ces visites, il a organisé des réunions regroupant les superviseurs et les coordinateurs provinciaux où chaque coordinateur présentait le rapport sur la situation de l'opération de collecte dans les districts sous sa responsabilité.

4. Sensibilisation

Le succès de toute opération de collecte de données dépend notamment de la participation de l'ensemble de la population et des autorités administratives à tous les niveaux. Ces autorités ont été impliquées ou associées aux campagnes de sensibilisation pour aider au bon déroulement de la collecte.

C'est dans ce contexte que l'INSR a organisé des séances d'information et de sensibilisation à l'endroit des autorités de la Province et des districts et aux diverses organisations œuvrant au niveau des districts pour présenter l'enquête et expliquer la pertinence de leur rôle pour la réussite de cette opération.

Ces réunions a concerné essentiellement la présentation du contexte et de la justification des variables de chaque questionnaire, le budget de l'enquête et le personnel devant être impliqué dans les activités de collecte des données, ainsi que les responsabilités des autorités administratives locales ainsi que celles de la population dans l'opération de collecte.

5. Exploitation et Traitement des données

Le programme d'exploitation et de traitement des données a été élaboré par l'INSR. L'informaticien programmeur a participé à l'élaboration des questionnaires pour juger de la cohérence des données et élaborer des spécifications techniques de contrôle et de correction automatique en cas de besoin ; tandis que le manuel des agents de saisie a été élaboré au même moment que celui de l'enquêteur.

La saisie des données et leur traitement ont été réalisés à l'aide du logiciel CSPRO. Quand à l'analyse, c'est le SPSS qui a été utilisé.

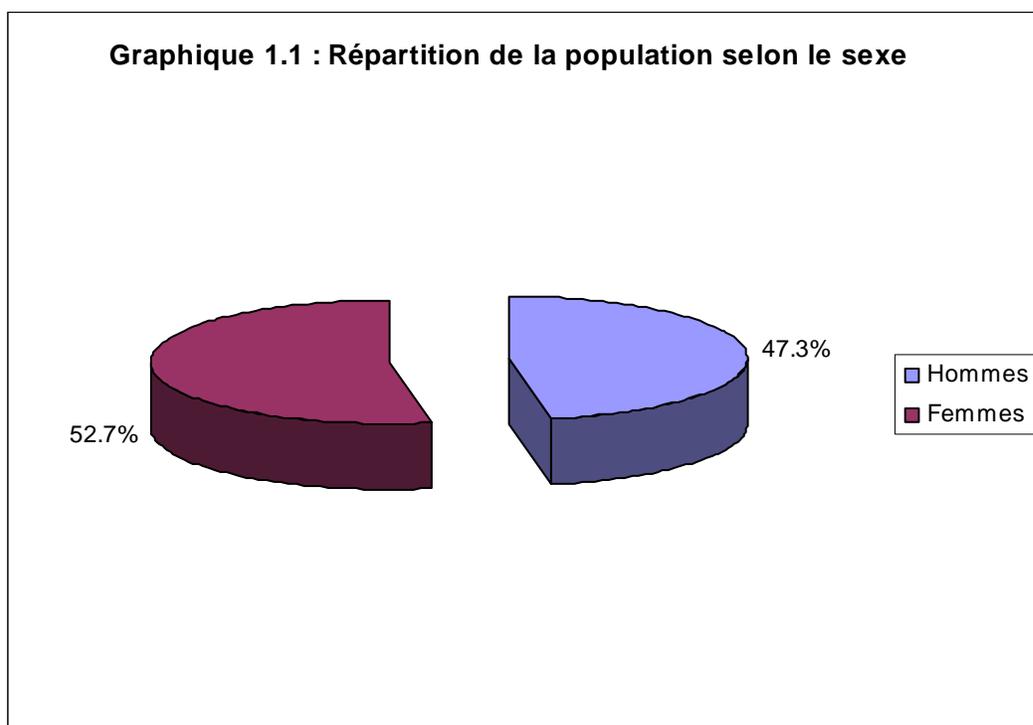
La saisie des données sur des microordinateurs a été organisée en même temps pour les huit districts que compte la Province du Sud et réalisée pendant 63 jours par une équipe de 176 opérateurs recrutés et formés. Une deuxième équipe de 38 agents de bureau également formés étaient chargée de la vérification et de la codification des questions ouvertes avant la transmission des questionnaires dans l'atelier de saisie. Les superviseurs de l'opération de collecte des données faisaient également partie de cette seconde équipe. Par ailleurs, le programme de contrôle de qualité a permis de détecter certaines erreurs de saisie. Une équipe composée de 4 informaticiens de l'INSR ont supervisé la saisie des données.

CHAPITRE I : ETAT ET STRUCTURE DE LA POPULATION

Ce chapitre aborde les caractéristiques sociodémographiques de la population du district. Outre l'estimation de l'effectif de la population, la structure par âge et sexe sera analysée. A cet effet, la pyramide des âges sera présentée et étudiée. Dans ce chapitre, le sexe ratio de la population sera aussi décrit par groupe d'âge quinquennal.

1.1. Structure de la population par sexe et par âge

D'après les résultats du recensement consignés dans le tableau 1.1, la population totale du District de Nyamagabe est estimée à 285 804 individus. Cette population est composée de 135 238 hommes (47.3%) et de 150 566 femmes (52.7%) (Graphique 1).



Selon l'âge, la population de Nyamagabe est caractérisée par la prédominance de la jeunesse. En effet, les moins de 5 ans représentent 16.5% de la population. Les moins de 20 ans dépassent la moitié de la population car ils représentent 54.5%.

Pour l'ensemble du district, le sexe ratio est de 90 hommes pour 100 femmes. On observe une prédominance numérique du sexe féminin pratiquement à tous les âges, sauf chez les enfants de 0 an révolu où le sexe ratio est de 100% (Tableau 1.1).

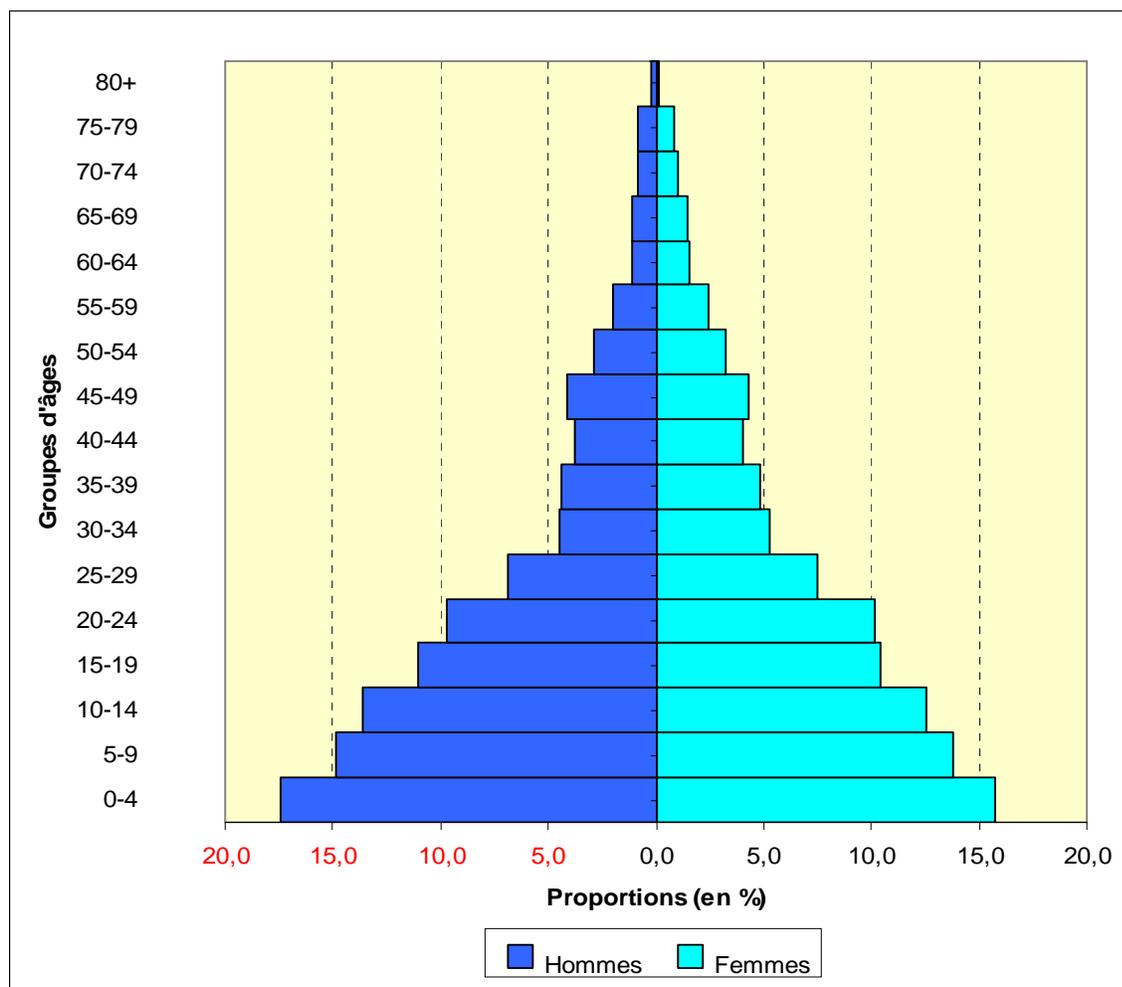
Tableau 1.1: Répartition de la population par groupes d'âges selon le sexe

Groupes d'âges	Proportions			Effectifs			Sex ratio
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	
0	3,5	3,1	3,3	4 718	4 715	9 433	100
1-4	13,9	12,6	13,2	18 835	18 965	37 800	99
5-9	14,9	13,8	14,3	20 212	20 706	40 918	98
10-14	13,6	12,6	13,0	18 334	18 940	37 274	97
15-19	11,0	10,4	10,7	14 841	15 671	30 512	95
20-24	9,7	10,1	9,9	13 155	15 247	28 402	86
25-29	6,9	7,5	7,2	9 326	11 305	20 631	82
30-34	4,5	5,3	4,9	6 109	7 905	14 014	77
35-39	4,4	4,9	4,7	5 953	7 343	13 296	81
40-44	3,8	4,1	4,0	5 170	6 131	11 301	84
45-49	4,1	4,3	4,2	5 488	6 452	11 940	85
50-54	2,9	3,2	3,1	3 921	4 881	8 802	80
55-59	2,0	2,5	2,3	2 771	3 697	6 468	75
60-64	1,1	1,5	1,3	1 541	2 276	3 817	68
65-69	1,1	1,4	1,3	1 500	2 162	3 662	69
70-74	0,8	1,0	0,9	1 132	1 514	2 646	75
75-79	0,8	0,9	0,8	1 065	1 323	2 388	80
80+	0,9	0,9	0,9	1 167	1 333	2 500	88
Ensemble	100,0	100,0	100,0	135 238	150 566	285 804	90

La structure de la population par sexe et âge est représentée par la pyramide des âges du district (Graphique 1.2). A la lecture de cette pyramide des âges, il ressort que les garçons sont proportionnellement plus nombreux que les filles aux bas âges jusqu'à 19 ans. A partir de 20 ans, la situation s'inverse en faveur du sexe féminin.

Cette situation peut s'expliquer par la surmortalité masculine que l'on observe généralement à partir de 20 ans d'une part et particulièrement par les effets du génocide de 1994 qui a engendré plus de perte et de déficit d'hommes que de femmes d'autre part. D'une manière générale, la pyramide des âges a la même allure que celle du Rwanda (RGPH-2002).

Graphique 1.2 : Pyramide des âges de la population de Nyamagabe



1.2. Distribution spatiale de la population

La population de Nyamagabe est répartie dans les 17 secteurs que compte le district. La taille de la population varie entre 22 341 et 10 248 habitants selon les secteurs. Les secteurs les plus peuplés sont Kitabi (7.8%), Buruhukiro (7.3%), Cyanika (7.2%) et Uwinkingi (7.2%). A l'inverse, les secteurs les moins peuplés sont Kibumbwe (3.9%) et Mbazi (3.6%) (Tableau 1.2).

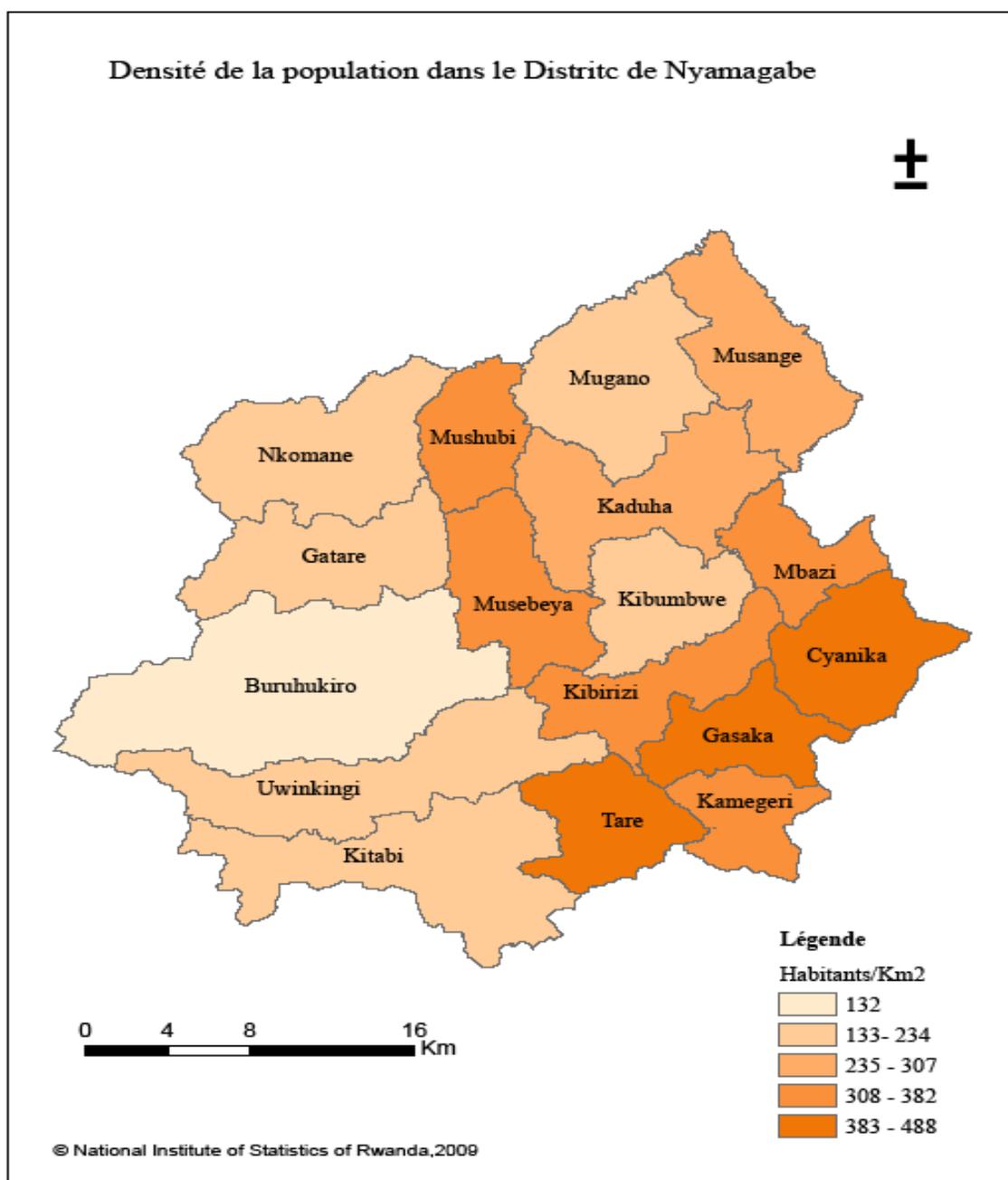
La répartition de la population par sexe et secteur fait ressortir les mêmes variations que pour l'ensemble du district. En effet, en ce qui concerne la population masculine, les secteurs qui compte un nombre élevé d'hommes sont les mêmes que pour l'ensemble de la population. Il en est de même pour les secteurs qui comptent un petit nombre. Dans la population féminine (Tableau 1.2), les mêmes variations sont observées.

Tableau 1.2: Répartition de la population par secteur selon le sexe

Secteur	Proportions			Effectifs		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Buruhukiro	7.3	7.2	7.3	9 936	10 799	20 735
Cyanika	7.2	7.2	7.2	9 747	10 845	20 592
Gasaka	6.9	6.9	6.9	9 338	10 391	19 729
Gatare	5.0	4.9	4.9	6 721	7 419	14 140
Kaduha	6.1	6.2	6.2	8 309	9 317	17 626
Kamegeri	4.3	4.3	4.3	5 759	6 527	12 286
Kibirizi	6.4	6.3	6.3	8 604	9 414	18 018
Kibumbwe	3.9	4.0	3.9	5 227	5 987	11 214
Kitabi	7.9	7.7	7.8	10 677	11 664	22 341
Mbazi	3.6	3.6	3.6	4 888	5 360	10 248
Mugano	5.5	5.3	5.4	7 410	8 040	15 450
Musange	5.7	5.8	5.8	7 776	8 724	16 500
Musebeya	6.2	6.4	6.3	8 443	9 607	18 050
Mushubi	4.2	4.3	4.3	5 689	6 485	12 174
Nkomane	5.7	5.9	5.8	7 728	8 917	16 645
Tare	6.8	6.9	6.9	9 254	10 354	19 608
Uwinkingi	7.2	7.1	7.2	9 732	10 716	20 448
NYAMAGABE	100.0	100.0	100.0	135 238	150 566	285 804

En termes de densités (Graphique 1.3), les secteurs les plus peuplés sont Cyanika, Gasaka et Tare qui ont une densité comprise entre 383 et 488 habitants au km². Le secteur le moins peuplé est Buruhukiro qui a une densité de 132 habitants au km².

Graphique 1.3 : Carte des densités du district de Nyamagabe



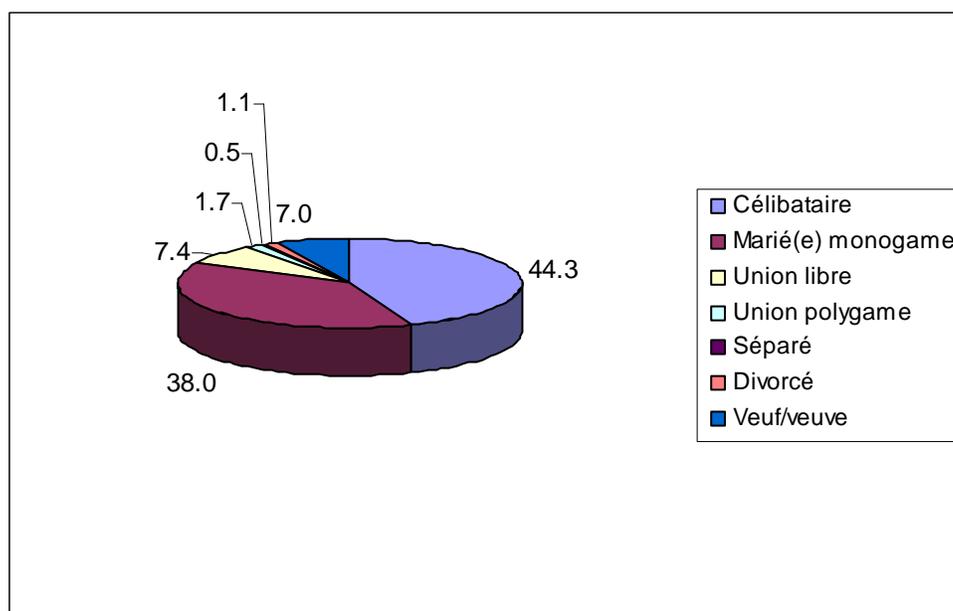
CHAPITRE II : CARACTERISTIQUES SOCIO-CULTURELLES DE LA POPULATION

Dans le présent chapitre, les points concernant l'état matrimonial, l'alphabétisation, la fréquentation scolaire et le niveau d'instruction de la population seront présentés. Outre ces caractéristiques classiques, ce chapitre porte également sur la survie des parents et les violences subies.

2.1. Etat matrimonial de la population

Au cours du recensement, les individus âgés de 12 ans ou plus ont été interviewés sur leur situation matrimoniale. Comme le montre le graphique 1.3, sur 180757 répondants, 44.3% sont des célibataires, 38.0% sont des mariés monogames et 7.4% vivent en union libre. Au cours du recensement, 8.6% des individus ont déjà vécu maritalement et sont en rupture d'union : 7.0% sont en situation de veuvage, 1.1% ont divorcé et 0.5% sont séparés (Graphique 2.1).

Graphique 2.1 : Répartition de la population selon l'état matrimonial



Si la proportion des célibataires au niveau du district est de 44.3%, dans les secteurs de Mbazi, Nkomane et Gasaka, ces proportions atteignent respectivement 46.1%, 46.8% et 48.1%. Les secteurs où l'on retrouve les proportions les plus élevées de mariés sont Mushubi (40.7%), Mbazi (40.9%) et Mugano (41.5%). Par rapport aux individus qui vivent en union libre, les secteurs de Kitabi (13.5%) et de Kamegeri (11.0%) sont les secteurs où l'on retrouve les proportions les plus élevées (Tableau 2.1).

Lorsque l'on s'intéresse à la rupture d'union, on retrouve plus de veufs dans les secteurs de Kamegeri (8.7%), de Cyanika (8.3%), de Musange (8.3%) et de Gasaka (8.0%). Les divorces sont plus observés dans les secteurs de Kibumbwe (1.5%) et de Cyanika (1.4%) (Tableau 2.1).

Tableau 2.1 : Répartition (%) de la population par secteur selon l'état matrimonial

Secteurs	Etat matrimonial								Effectif
	Célibataire	Marié(e) monogame	Union libre	Union polygame	Séparé	Divorcé	Veuf/ veuve	Total	
Buruhukiro	40.4	39.9	9.7	3.0	0.8	0.9	5.3	100.0	12 761
Cyanika	44.9	39.8	4.7	0.5	0.3	1.4	8.3	100.0	12 983
Gasaka	48.1	33.3	8.1	0.9	0.4	1.3	8.0	100.0	12 502
Gatare	45.5	39.0	6.1	2.1	0.6	1.2	5.7	100.0	9 028
Kaduha	44.6	38.7	6.8	1.2	0.3	1.0	7.4	100.0	11 421
Kamegeri	43.4	33.8	11.0	1.2	0.9	1.0	8.7	100.0	7 825
Kibirizi	44.0	39.9	7.2	1.0	0.4	0.6	6.8	100.0	11 300
Kibumbwe	43.3	37.3	8.6	0.9	0.6	1.5	7.8	100.0	7 193
Kitabi	43.3	32.3	13.5	2.6	0.5	1.3	6.6	100.0	13 684
Mbazi	46.1	40.9	4.5	0.3	0.3	0.9	7.0	100.0	6 642
Mugano	41.7	41.5	6.9	1.1	0.3	1.1	7.4	100.0	9 864
Musange	45.2	36.4	8.1	0.5	0.2	1.2	8.3	100.0	10 761
Musebeya	43.3	39.6	6.0	2.4	0.7	1.1	6.9	100.0	11 337
Mushubi	45.2	40.7	4.3	1.6	0.6	1.0	6.6	100.0	7 961
Nkomane	46.8	37.1	5.0	3.1	0.7	1.1	6.2	100.0	10 667
Tare	44.7	38.8	5.3	2.1	0.8	0.9	7.3	100.0	12 212
Uwinkingi	42.8	39.0	8.2	2.6	0.6	0.8	6.0	100.0	12 616
NYAMAGABE	44.3	38.0	7.4	1.7	0.5	1.1	7.0	100.0	180 757

La situation matrimoniale de la population du district selon l'âge est présentée dans tableau 2.2. D'après les résultats la quasi-totalité des jeunes de moins de 21 ans n'ont pas encore eu d'expérience de vie maritale. En effet 96.3% d'entre eux sont célibataires.

C'est dans le groupe d'âges 21-34 ans que l'on retrouve plus de personnes vivant en union libre. En effet, la proportion de ces personnes est de 13.0% alors que pour l'ensemble du district on en dénombre que 7.4%. Au fur et à mesure que l'âge augmente cette proportion diminue. Ce qui laisse à penser que généralement les gens transitent par la situation d'union libre avant de se marier légalement. En ce qui concerne les mariés monogame, c'est dans le groupe d'âge 35-49 ans que l'on retrouve la proportion la plus élevée (69.3%).

La rupture d'union par le décès du conjoint ou de la conjointe est naturellement plus observée aux âges élevés. Dans les groupes d'âges 50-64 ans et 65 ans et plus, ces

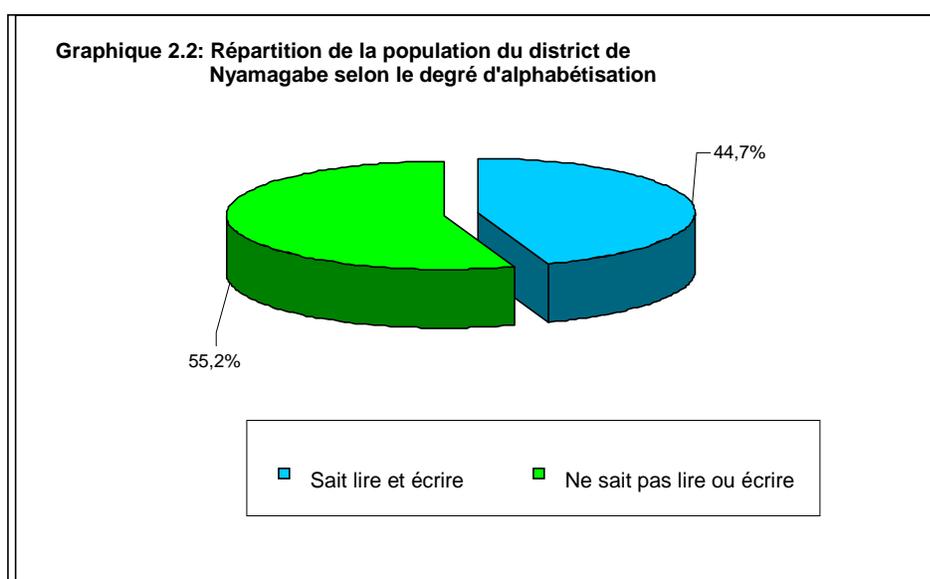
proportions sont respectivement de 21.6% et 39.9% alors que celle de l'ensemble du district est de 7%.

Tableau 2.2 : Répartition (%) de la population par groupes d'âges selon l'état matrimonial

Groupes d'âges	Célibataire	Marié(e) monogame	Union libre	Union polygamique	Séparé	Divorcé	Veuf/veuve	Total	Effectif
<21 ans	96.3	1.7	1.7	0.1	0.1	0.1	0.0	100.0	62 627
21-34	34.3	48.0	13.0	1.4	0.8	1.2	1.3	100.0	51 310
35-49	4.6	69.3	10.4	3.4	0.9	2.0	9.5	100.0	36 537
50-64	1.6	63.8	6.6	3.8	0.6	2.1	21.6	100.0	19 087
65+	0.9	49.2	5.6	2.7	0.2	1.4	39.9	100.0	11 196
Ensemble	44.3	38.0	7.4	1.7	0.5	1.1	7.0	100.0	180 757

2.2. Alphabétisation de la population

Le sujet d'alphabétisation a été abordé au cours de Baseline Survey. La question de savoir lire ou écrire a été posée aux individus qui n'ont pas fréquenté ou qui n'ont atteint que le niveau préscolaire sachant bien que ceux qui ont terminé le niveau primaire ou plus savent déjà lire et écrire. Les résultats montrent que, pour l'ensemble du district de Nyamagabe (Graphique 2.2), seuls 44.7% de la population savent lire et écrire.



Selon le sexe, la proportion des hommes qui savent lire et écrire est de 51.8% et celle des femmes est de 39.4%. Pour l'ensemble de Nyamagabe, les femmes sont plus

analphabètes que les hommes : alors que la proportion des femmes analphabètes est de 60.6%, celle des hommes est de 48.1% (Tableau 2.3).

Tableau 2.3: Répartition (en %) de la population non instruite âgée de 10 ans ou plus par secteur selon le degré d'alphabétisation et le sexe

Secteur	Masculin			Féminin			Ensemble		
	Sait lire et écrire	Ne sait pas lire ou écrire	Effectif	Sait lire et écrire	Ne sait pas lire ou écrire	Effectif	Sait lire et écrire	Ne sait pas lire ou écrire	Effectif
Buruhukiro	40,9	59,1	3 193	27,8	72,2	4 106	33,5	66,5	7 299
Cyanika	64,3	35,7	2 886	56,9	43,1	3 748	60,1	39,9	6 634
Gasaka	69,5	30,4	3 185	60,7	39,1	3 965	64,6	35,2	7 150
Gatare	52,5	47,5	2 195	37,1	62,8	2 850	43,8	56,2	5 045
Kaduha	57,1	42,9	2 783	49,1	50,9	3 632	52,5	47,4	6 415
Kamegeri	44,3	55,8	1 600	30,6	69,4	2 215	36,3	63,7	3 815
Kibirizi	57,6	42,4	2 776	46,3	53,7	3 447	51,4	48,6	6 223
Kibumbwe	61,1	38,8	1 712	49,7	50,2	2 350	54,5	45,4	4 062
Kitabi	39,3	60,7	2 920	24,5	75,4	3 987	30,8	69,2	6 907
Mbazi	63,3	36,6	1 383	56,2	43,7	1 775	59,3	40,6	3 158
Mugano	57,2	42,8	2 225	46,7	53,3	2 837	51,3	48,7	5 062
Musange	61,0	39,0	2 286	49,3	50,6	2 975	54,4	45,6	5 261
Musebeya	46,4	53,6	2 453	29,9	70,1	3 413	36,8	63,2	5 866
Mushubi	52,3	47,6	1 629	34,7	65,3	2 300	42,0	58,0	3 929
Nkomane	45,7	54,2	2 122	25,8	74,0	3 048	33,9	65,9	5 170
Tare	45,1	54,7	2 918	31,8	68,1	3 934	37,5	62,4	6 852
Uwinkingi	31,4	68,6	2 935	21,7	78,3	3 765	25,9	74,0	6 700
NYAMAGABE	51,8	48,1	41 201	39,4	60,6	54 347	44,7	55,2	95 548

Au niveau des secteurs (tableau 2.3), la situation d'analphabétisme a été plus observée dans les secteurs Uwinkingi (74%), Kitabi (69.2%), Buruhukiro (66.5%) et Nkomane (65.9%). La situation ne varie pas selon le sexe. Les hommes analphabètes 68.6% contre 78.3% de femmes dans le secteur Uwinkingi, 60.7% d'hommes contre 75.4% dans le secteur Kitabi, 59.1% d'hommes contre 72.2% de femmes dans le secteur Buruhukiro et 54.2% d'hommes contre 74% de femmes dans le secteur Nkomane.

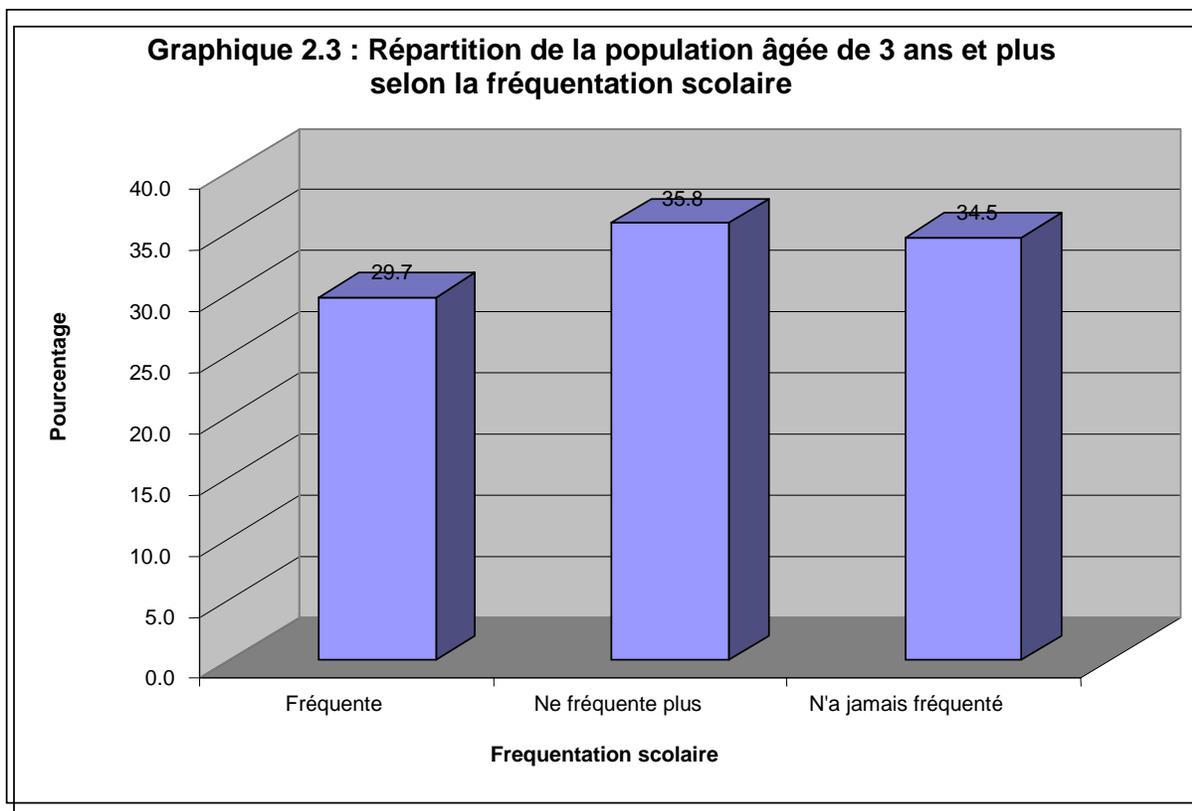
Par rapport à l'âge, les résultats consignés dans le tableau 2.4 révèlent que le nombre d'analphabètes augmente au fur et mesure que l'âge augmente. La proportion d'analphabètes passe de 36.7% chez les 25-34 ans à 92.5% chez les personnes âgées de 65 ans et plus. La variation est plus accentuée chez les femmes que chez les hommes. Comme on le voit, aux mêmes groupes d'âges, les proportions passent de 33.1% à 83.8% chez les hommes et de 39.4% à 97.7% chez les femmes.

Tableau 2.4: Répartition (en %) de la population non instruite par groupes d'âges selon le degré d'alphabétisation et le sexe

Groupes d'âges	Masculin			Féminin			Ensemble		
	Sait lire et écrire	Ne sait pas lire ou écrire	Effectif	Sait lire et écrire	Ne sait pas lire ou écrire	Effectif	Sait lire et écrire	Ne sait pas lire ou écrire	Effectif
10-24	58,9	41,0	12 071	62,1	37,8	13 098	60,6	39,3	25 169
25-34	66,8	33,1	9 397	60,5	39,4	11 920	63,3	36,7	21 317
35-44	53,2	46,7	7 391	40,5	59,5	9 577	46,0	53,9	16 968
45-54	41,6	58,4	6 051	19,4	80,6	8 687	28,5	71,4	14 738
55-64	33,9	66,1	2 790	6,8	93,1	5 187	16,3	83,7	7 977
65+	16,1	83,8	3 501	2,3	97,7	5 878	7,5	92,5	9 379
Ensemble	51,8	48,1	41 201	39,4	60,6	54 347	44,7	55,2	95 548

2.3. Fréquentation scolaire

Au cours du recensement, 257 362 individus âgés de 3 ans et plus ont été dénombrés dans le district de Nyamagabe. Les résultats représentés par le graphique 2.3 montrent que plus du tiers de la population âgée de 3 ans ou plus n'ont jamais fréquenté l'école (34.5%). Environ 3 personnes sur 10 fréquentaient au moment du recensement (29.7%) et 35.8% avaient cessé de fréquenter.



Lorsque l'on descend au niveau des secteurs, on constate une disparité dans la situation de fréquentation scolaire. En effet, dans les secteurs Buruhukiro, Uwinkingi et Kitabi, on a dénombré plus de personnes qui n'ont jamais fréquenté. Les proportions de cette couche de population dans ces secteurs sont respectivement de 43.7%, 43.2% et 40.2% alors que la moyenne du district est de 34.5%. En ce qui concerne la population qui ne fréquente plus, les plus fortes proportions se retrouvent dans les secteurs de Musange (42.9%) et Mugano (40.4%) (Tableau 2.5).

Tableau 2.5 : Répartition de la population par secteur selon la fréquentation scolaire

Secteurs	Proportion			Effectif
	Fréquente	Ne fréquente plus	N'a jamais fréquenté	
Buruhukiro	23.6	32.6	43.7	18 534
Cyanika	34.1	39.1	26.8	18 578
Gasaka	36.4	37.8	25.7	17 813
Gatare	27.4	36.1	36.6	12 757
Kaduha	29.6	39.0	31.4	15 799
Kamegeri	31.5	33.2	35.3	11 024
Kibirizi	31.6	35.7	32.7	16 309
Kibumbwe	29.3	39.2	31.5	10 065
Kitabi	27.9	31.9	40.2	20 104
Mbazi	32.5	42.0	25.5	9 277
Mugano	27.1	40.4	32.5	13 786
Musange	28.4	42.9	28.7	14 825
Musebeya	29.7	34.1	36.2	16 252
Mushubi	29.4	36.9	33.7	11 046
Nkomane	27.7	34.1	38.2	15 104
Tare	32.1	30.0	38.0	17 658
Uwinkingi	26.5	30.3	43.2	18 431
NYAMAGABE	29.7	35.8	34.5	257 362

Au cours du recensement, les raisons de l'arrêt de la fréquentation scolaire ont été collectées auprès de la population concernée. Dans la population masculine ayant arrêté de fréquenter l'école, plus d'1 personne sur 4 (27.3%) ont affirmé qu'elles ont terminé et 20.9% ont évoqué les raisons financières c'est-à-dire le manque d'argent pour continuer l'école. Les femmes sont proportionnellement moins nombreuses que les hommes à évoquer la raison de fin d'études (26.3%). En revanche, elles sont plus nombreuses (21.9%) à abandonner l'école à cause du manque d'argent. Toujours selon le sexe, les femmes sont proportionnellement plus nombreuses que les hommes à abandonner l'école pour cause de maladie ; en effet, on en a dénombré 5% de femmes contre 3.9% d'hommes qui ont évoqué cette raison (Tableau 2.6).

Tableau 2.6 : Répartition de la population par secteur selon le sexe la cause d'abandon scolaire

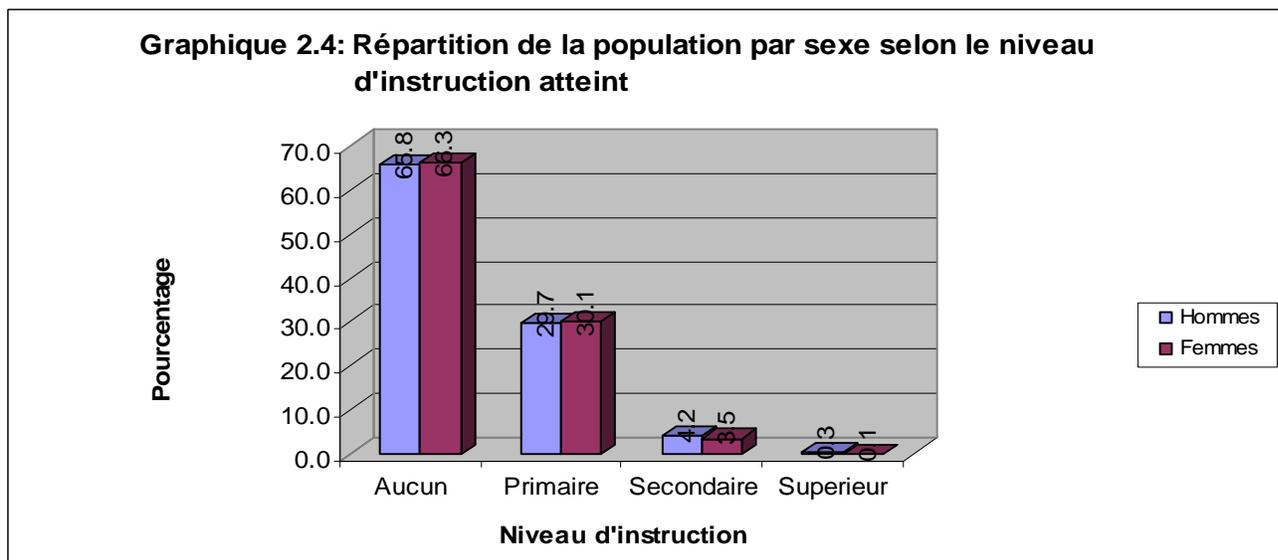
Secteurs	Hommes								Effectif
	A terminé les études	Manque d'argent	Emploi	Maladie	Ecole éloignée	Pas d'intérêt	Mariage	Autre raison	
Buruhukiro	23.0	16.6	1.4	4.6	0.7	7.6	1.2	44.8	3 125
Cyanika	28.7	17.5	2.6	3.0	0.4	5.7	0.3	41.9	3 409
Gasaka	25.3	29.8	1.8	1.6	0.2	3.4	0.4	37.5	3 249
Gatare	25.6	18.4	0.5	3.0	0.3	1.9	0.6	49.8	2 320
Kaduha	37.3	21.4	1.5	4.9	1.1	5.4	0.5	27.9	2 984
Kamegeri	23.1	31.5	2.8	3.1	0.3	6.6	0.6	32.1	1 864
Kibirizi	34.1	23.0	2.4	2.5	0.4	4.7	0.4	32.6	2 923
Kibumbwe	38.4	20.3	1.3	5.1	0.6	4.0	0.5	29.7	1 927
Kitabi	18.3	22.8	5.4	2.1	0.6	2.5	1.0	47.3	3 364
Mbazi	21.0	16.8	1.1	4.2	0.6	2.8	1.0	52.5	1 877
Mugano	36.7	10.2	1.8	5.2	1.0	5.5	1.5	38.2	2 749
Musange	29.9	23.7	0.8	5.3	1.0	5.9	0.9	32.5	3 028
Musebeya	30.5	15.9	1.3	6.8	1.3	3.8	0.5	40.0	2 780
Mushubi	24.5	19.9	0.5	7.4	0.8	5.4	0.2	41.2	2 062
Nkomane	25.3	20.1	0.9	3.3	0.4	3.3	2.0	44.8	2 632
Tare	26.6	25.4	1.7	3.0	0.6	7.3	0.4	35.0	2 720
Uwinkingi	15.8	22.9	3.7	3.3	1.5	5.0	3.2	44.6	2 866
NYAMAGABE	27.3	20.9	1.9	3.9	0.7	4.8	0.9	39.5	45 879
Secteurs	Femmes								Effectif
	A terminé les études	Manque d'argent	Emploi	Maladie	Ecole éloignée	Pas d'intérêt	Mariage	Autre raison	
Buruhukiro	20.5	19.5	1.2	5.3	0.7	7.0	2.1	43.8	2 924
Cyanika	29.6	18.1	2.1	3.6	0.5	4.6	0.9	40.7	3 850
Gasaka	25.2	31.8	1.4	2.6	0.3	2.2	1.9	34.5	3 493
Gatare	22.7	18.8	0.4	4.8	0.3	1.8	0.7	50.5	2 279
Kaduha	37.9	23.3	1.4	5.3	1.2	4.5	0.7	25.8	3 178
Kamegeri	24.0	31.8	2.9	4.2	0.3	5.0	1.2	30.7	1 795
Kibirizi	33.3	23.9	2.8	3.0	0.5	3.4	0.6	32.5	2 903
Kibumbwe	39.4	23.1	1.3	4.5	0.2	3.2	0.4	27.8	2 016
Kitabi	16.4	24.1	2.7	3.1	0.7	2.6	1.8	48.5	3 049
Mbazi	20.7	17.2	0.1	5.9	0.9	2.1	1.5	51.6	2 022
Mugano	36.5	11.2	1.3	7.0	0.8	4.3	2.4	36.4	2 818
Musange	27.7	24.4	0.7	6.4	1.1	5.0	1.4	33.1	3 334
Musebeya	26.5	16.3	1.4	8.6	0.9	3.9	0.4	42.0	2 755
Mushubi	24.1	20.8	0.3	9.1	0.5	4.3	1.0	39.9	2 013
Nkomane	20.5	21.1	1.3	5.8	0.3	4.2	2.1	44.7	2 514
Tare	26.2	24.3	1.2	3.9	0.7	5.7	1.6	36.4	2 569
Uwinkingi	13.4	22.3	2.1	3.9	1.1	4.7	5.0	47.3	2 721
NYAMAGABE	26.3	21.9	1.5	5.0	0.7	4.1	1.5	39.0	46 233

L'analyse des causes par secteurs et selon le sexe fait ressortir une grande disparité par rapport à l'ensemble du district (Tableau 2.6). Chez les hommes, la proportion de ceux qui ont terminé est de 38.4% dans le secteur Kibumbwe au moment où cette proportion n'est que de 15.8% dans le secteur Uwinkingi. Chez les femmes on retrouve les mêmes variations au niveau de mêmes secteurs soit 39.4% dans le secteur Kibumbwe et 13.4% dans le secteur Uwinkingi.

Alors que 29.8% d'hommes évoquent le manque d'argent comme cause d'abandon scolaire dans le secteur de Gasaka, on n'en recense que 10.2% dans le secteur de Mugano. Les mêmes tendances sont constatées chez les femmes. A Gasaka 31.8% des femmes ont évoqué le manque d'argent comme raison d'abandon scolaire alors qu'à Mugano, elles n'en sont que 11.2%.

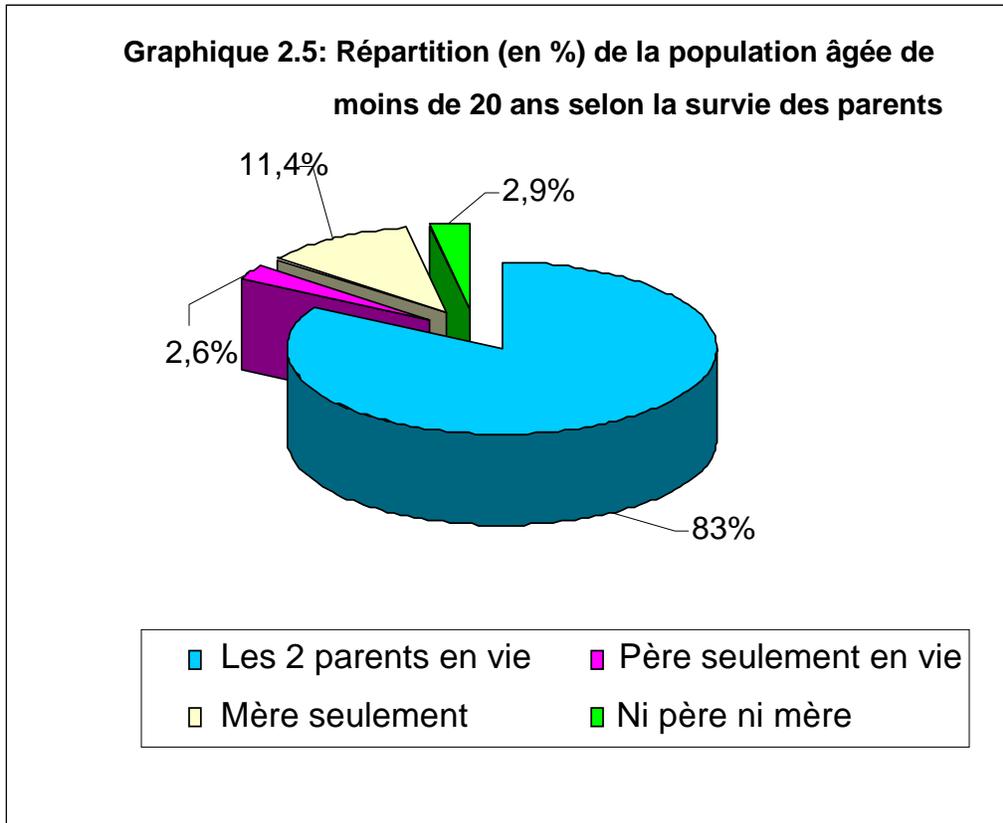
2.4. Niveau d'instruction atteint

Les résultats sur le niveau d'instruction atteint selon le sexe de la population du district sont récapitulés par le graphique 2.4. Quel que soit le sexe, plus de 6 personnes sur 10 n'ont aucun niveau d'instruction. Les femmes (66.3%) sont plus nombreuses que les hommes (65.8%) à être sans instruction. La même tendance est observée pour le niveau primaire où l'on recense 30.1% de femmes et 29.7% d'hommes. A partir du niveau secondaire, les hommes sont plus nombreux que les femmes. En effet, on recense 4.2% d'hommes qui ont le niveau secondaire et 0.3% qui ont le niveau universitaire. Chez les femmes, ces proportions sont respectivement de 3.5% et 0.1%.



2.5. Survie des parents

Dans le district de Nyamagabe, on a dénombré 161 867 individus âgés de 20 ans au plus (Graphique 2.5). Parmi eux, 83% ont leurs parents en vie et 17% sont orphelins d'un parent au moins. Les orphelins de pères sont plus nombreux. En effet, 11.4% des enfants ou jeunes ont perdu uniquement leur père, 2.6% ont perdu leur mère et 2.9% ont perdus les deux parents.



Les secteurs les plus touchés par la perte de parents aux jeunes âges (tableau 2.7) sont Musange (15.4%), Gasaka (14.9%), Cyanika (14.4%) et Mbazi (14.3%) où l'on dénombre les proportions les plus élevées d'orphelins de père. Les orphelins de mère se retrouvent plus dans les secteurs de Musange (3.5%), Mugano (3.8%) et de Mbazi (3.2%). Quand à ceux qui ont perdu tous les deux parents, les secteurs de Musange (4.2%), de Cyanika (4.6%) et de Gasaka (4.7%) détiennent les records (Tableau 2.7).

Tableau 2.7: Répartition (%) de la population âgée de 20 ans au plus par secteur selon la survie des parents

Secteurs	Survie des parents (%)				Effectif
	Les 2 parents en vie	Père seulement en vie	Mère seulement en vie	Ni père ni mère	
Buruhukiro	89.5	1.6	7.3	1.5	12 077
Cyanika	78.1	2.9	14.4	4.6	11 318
Gasaka	77.5	2.9	14.9	4.7	11 113
Gatare	86.9	2.3	9.1	1.8	8 177
Kaduha	80.3	2.8	14.1	2.8	9 665
Kamegeri	81.4	2.7	12.6	3.4	6 886
Kibirizi	84.0	2.8	10.4	2.7	10 227
Kibumbwe	82.3	3.0	11.6	3.1	6 173
Kitabi	85.9	1.8	9.8	2.4	13 186
Mbazi	78.7	3.2	14.3	3.7	5 510
Mugano	80.3	3.8	12.5	3.3	8 525
Musange	76.9	3.5	15.4	4.2	8 828
Musebeya	85.4	2.5	9.9	2.2	10 376
Mushubi	83.6	2.2	11.4	2.8	6 857
Nkomane	86.6	1.8	9.6	1.9	9 628
Tare	82.4	2.9	11.5	3.3	11 394
Uwinkingi	87.1	2.2	8.6	2.1	11 927
NYAMAGABE	83.0	2.6	11.4	2.9	161 867

2.6. Violences subies

Dans le district Nyamagabe, les résultats sur les violences subies font ressortir 1 778 cas de violences déclarées (Tableau 2.8). La répartition des cas déclarés selon le type de violence montre une prépondérance de violence physique avec 1 114 cas déclarés, suivies de violences verbales et injures (272 cas) et d'autres violences non précisées (276 cas).

Par rapport aux secteurs, on a observé le plus grand nombre de cas dans les secteurs de Kaduha (239 cas), de Cyanika (222 cas), de Mushubi (184 cas) et de Nkomane (159 cas). Quel que soit le secteur, la violence physique vient en première position (Tableau 2.8).

Tableau 2.8 : Effectif de la population ayant subie de violence par secteur selon le type de violence

Secteur	Types de violences				Ensemble
	Violence physique	Violence sexuelle	Injures/ Violences verbales	Autres violences	
Buruhukiro	50	6	5	13	74
Cyanika	127	12	58	25	222
Gasaka	55	8	28	9	100
Gatare	54	8	10	12	84
Kaduha	164	12	41	22	239
Kamegeri	28	0	7	6	41
Kibirizi	20	9	2	0	31
Kibumbwe	56	1	5	14	76
Kitabi	32	4	20	4	60
Mbazi	58	2	0	36	96
Mugano	68	6	22	10	106
Musange	84	10	14	33	141
Musebeya	63	4	5	6	78
Mushubi	120	10	13	41	184
Nkomane	80	7	32	40	159
Tare	34	6	3	5	48
Uwinkingi	21	11	7	0	39
NYAMAGABE	1 114	116	272	276	1 778

CHAPITRE III: SANTE DE LA POPULATION

Ce chapitre présente les données sur la population des handicapés et les types de handicaps qui prévalent dans le district de Nyamagabe. Il décrit également l'état de santé de la population, l'accès aux soins de santé, l'adhésion à l'assurance maladie, le niveau d'utilisation de moustiquaire et renseigne sur le test de VIH ainsi que sur l'état vaccinal des enfants.

3.1. Population des handicapés

Des données du tableau 3.1, on note que le district de Nyamagabe compte 43 215 handicapés ; ce qui fait environ 15.1% de la population du District. Selon le sexe, la population handicapée atteint environ 14% chez les hommes et 16.1% chez les femmes. Les secteurs Nkomane (19.8%), Buruhukiro (19.5%) et Musebeya (18.8%) possèdent des proportions plus importantes de population handicapée. On remarque que, dans ces secteurs, les proportions des femmes sont légèrement plus élevées que celles des hommes.

Tableau 3.1: Proportion de la population handicapée par secteur selon le sexe

Secteur	Masculin	Féminin	Ensemble	Effectif
Buruhukiro	18.2	20.6	19.5	4 036
Cyanika	12.6	14.6	13.7	2 812
Gasaka	11.1	12.3	11.7	2 308
Gatare	13.2	15.7	14.5	2 052
Kaduha	15.9	18.0	17.0	2 998
Kamegeri	13.2	14.0	13.7	1 679
Kibirizi	10.7	11.7	11.2	2 024
Kibumbwe	16.9	17.8	17.4	1 949
Kitabi	12.0	15.5	13.8	3 089
Mbazi	14.8	18.0	16.5	1 687
Mugano	9.4	10.5	9.9	1 536
Musange	16.7	17.1	17.0	2 797
Musebeya	17.3	20.1	18.8	3 387
Mushubi	13.9	15.7	14.9	1 808
Nkomane	18.0	21.4	19.8	3 301
Tare	11.9	14.0	13.0	2 545
Uwinkingi	14.4	16.8	15.7	3 207
NYAMAGABE	14.0	16.1	15.1	43 215

Dans l'ensemble, ces proportions semblent exagérées parce que, dans l'esprit des Rwandais, les maladies chroniques ainsi que les maladies d'une longue durée sont considérés comme des formes de handicap. C'est pourquoi d'ailleurs, on trouve dans le tableau qui va suivre une forte proportion des gens classés dans la modalité « Autre ».

Les résultats du tableau 3.2 montrent que la grande partie de la population handicapée souffre d'un handicap au niveau du tronc (22.2%) ou des membres supérieurs (17.9%). On remarque aussi qu'environ 14.9% de la population handicapée du district de Nyamagabe souffrent d'un handicap mental et que 12.1% sont aveugles.

Selon le sexe, le handicap situé au niveau du tronc est déclaré par 23% des femmes handicapées et 21% des hommes handicapés alors que le handicap au niveau des membres supérieurs est observé chez 19.5% des hommes handicapés et chez 16.6% des femmes handicapées. Notons aussi que 12.5% de femmes handicapées et 11.8% des hommes handicapés sont aveugles. Le handicap mental est vécu par 15% des hommes et 14.8% des femmes.

Tableau 3.2 : Répartition de la population handicapée par sexe selon le type de handicap

Types de handicaps	Masculin	Féminin	Ensemble
Membres supérieurs	19.5	16.6	17.9
Membres inférieurs	6.8	5.9	6.3
Le tronc	21.0	23.2	22.2
Handicap mental	15.0	14.8	14.9
Sourd	4.2	4.0	4.1
Aveugle	12.5	11.8	12.1
Muet	3.2	3.6	3.4
Autre	17.8	20.1	19.1
Ensemble	100.0	100.0	100.0
Effectif	18 992	24 223	43 215

3.2. Maladies

Le tableau 3.3 révèle que 52 686 personnes de Nyamagabe ont souffert de maladie au cours de 30 jours précédant l'enquête, soit 18.4% de l'ensemble de la population du district. Cette proportion s'élève à 20.6% chez les femmes et à 16.1% chez les hommes. Au niveau des secteurs, les fortes proportions de la population ayant souffert de maladie sont observées à Kamegeri (25.9%), Musebeya (25.1%), Nkomane (22.4%) et Buruhukiro (22%). Chez les hommes, ce sont les secteurs de Musebeya (22.4%) et de Kamegeri (22.2%) qui se démarquent avec des proportions plus élevées de la population ayant souffert de maladie, alors que chez les femmes, les secteurs de Kamegeri (29.1%), Nkomane (24.8%), Cyanika (24.3%) et Buruhukiro (23.8%) ont les plus importantes proportions de la population ayant souffert de maladie.

Tableau 3.3 : Proportion de la population ayant souffert de maladie au cours des 30 jours précédant l'enquête par secteur selon le sexe

Secteur	Proportions			Effectifs		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Buruhukiro	20.0	23.8	22.0	9 936	10 799	20 735
Cyanika	17.9	24.3	21.3	9 747	10 845	20 592
Gasaka	13.9	18.2	16.2	9 338	10 391	19 729
Gatare	16.4	20.7	18.7	6 721	7 419	14 140
Kaduha	14.9	19.1	17.1	8 309	9 317	17 626
Kamegeri	22.2	29.1	25.9	5 759	6 527	12 286
Kibirizi	12.4	15.8	14.2	8 604	9 414	18 018
Kibumbwe	14.2	18.2	16.4	5 227	5 987	11 214
Kitabi	13.2	17.3	15.3	10 677	11 664	22 341
Mbazi	15.3	21.7	18.6	4 888	5 360	10 248
Mugano	10.0	12.9	11.5	7 410	8 040	15 450
Musange	18.7	22.9	20.9	7 776	8 724	16 500
Musebeya	22.4	27.5	25.1	8 443	9 607	18 050
Mushubi	13.8	17.3	15.7	5 689	6 485	12 174
Nkomane	19.6	24.8	22.4	7 728	8 917	16 645
Tare	15.6	20.6	18.3	9 254	10 354	19 608
Uwinkingi	13.1	16.2	14.7	9 732	10 716	20 448
NYAMAGABE	16.1	20.6	18.4	135 238	150 566	285 804

Par rapport à l'âge, les résultats du tableau 3.4 révèlent que la population âgée de 65 ans ou plus (43.5%) et celle âgée de 0 an révolu (21%) ont le plus souffert de maladie au cours des 30 jours ayant précédé l'enquête. Viennent ensuite les personnes âgées de 15-64 ans qui représentent 20.1% de la population de cette tranche d'âges. Cette situation ne change pas selon le sexe mais, on observe qu'aux âges avancés, les proportions des personnes ayant été malades sont de 16.2% chez les hommes contre 23.4% chez les femmes au groupe d'âges 15-64 ans et de 38.9% chez les hommes contre 47.1% chez les femmes âgés de 65 ans ou plus. Par contre, les proportions ne diffèrent pas beaucoup selon le sexe aux jeunes âges de 0-14 ans.

Tableau 3.4: Proportion de la population ayant souffert de maladie au cours de 30 jours précédant l'enquête par groupes d'âges selon le sexe.

Groupes d'âges	Proportions			Effectif total		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
0	21.5	20.4	21.0	4 718	4 715	9 433
1-4	19.6	19.1	19.3	18 835	18 965	37 800
5-14	10.6	11.2	10.9	38 546	39 646	78 192
15-64	16.2	23.4	20.1	68 275	80 908	149 183
65+	38.9	47.1	43.5	4 864	6 332	11 196
Ensemble	16,1	20,6	18,4	135 238	150 566	285 804

En considérant les types de maladie, les résultats présentés au tableau 3.5 montrent que la population ayant souffert de maladie a déclaré avoir eu, en grande partie, les

maux de ventre ou les vers intestinaux (35.0%). C'est dans les secteurs de Musebeya (44.6%) et d'Uwinkingi (39.9%) que l'on observe les proportions élevées de la population ayant souffert de ces maux. Le paludisme a été déclaré par 20% de la population mais c'est surtout dans les secteurs de Musange (39.3%), de Mugano (36.1%) et de Cyanika (31.4%) que l'on retrouve les proportions les plus élevées de la population ayant souffert de paludisme. On note aussi que 11% de la population a eu les infections respiratoires dans l'ensemble et que ce sont essentiellement les secteurs de Tare (15.9%), Uwinkingi (14.6%), Buruhukiro (13.2%), Musebeya (12.2%) qui ont été le plus affectés par ce type de maladie.

Tableau 3.5: Répartition de la population ayant souffert de maladie dans les 30 jours ayant précédé l'enquête par secteur selon le type de maladie

Secteur	Malaria	Maux de ventre/vers intestinaux	Infections respiratoires	Maladie de la peau	Blessures	Maladies diarrhéiques	Autre maladie	Ensemble	Effectif
Buruhukiro	8.9	35.1	13.2	2.1	2.2	1.6	36.9	100.0	4 563
Cyanika	31.4	29.9	7.5	3.0	2.9	1.9	23.5	100.0	4 384
Gasaka	23.2	32.7	12.4	3.4	2.3	1.9	24.1	100.0	3 192
Gatare	13.9	37.2	9.0	1.8	2.2	2.3	33.5	100.0	2 639
Kaduha	25.0	34.1	8.2	3.6	3.4	2.0	23.8	100.0	3 012
Kamegeri	24.2	34.0	8.2	3.6	2.8	2.8	24.4	100.0	3 176
Kibirizi	15.5	37.7	16.6	2.3	2.3	1.8	23.7	100.0	2 554
Kibumbwe	24.7	35.0	6.8	3.5	3.5	1.8	24.7	100.0	1 834
Kitabi	10.0	34.6	13.6	2.3	3.4	1.0	35.1	100.0	3 424
Mbazi	31.2	32.0	7.6	5.1	2.1	1.1	20.8	100.0	1 911
Mugano	36.1	28.9	7.2	2.5	3.1	2.9	19.4	100.0	1 781
Musange	39.3	29.9	5.7	1.5	1.9	1.3	20.3	100.0	3 450
Musebeya	9.3	44.6	12.2	2.1	1.8	2.3	27.8	100.0	4 534
Mushubi	20.4	34.5	11.0	3.6	2.1	1.7	26.7	100.0	1 912
Nkomane	15.5	37.3	10.1	1.2	2.0	1.9	32.0	100.0	3 729
Tare	13.2	36.5	15.9	2.7	2.3	1.8	27.6	100.0	3 581
Uwinkingi	9.9	39.9	14.6	2.3	2.1	1.0	30.2	100.0	3 010
NYAMAGABE	19.7	35.2	10.8	2.6	2.4	1.8	27.4	100.0	52 686

3.3. Accès aux soins de santé

Les résultats présentés au tableau 3.6 font remarquer que plus de la moitié de la population du district de Nyamagabe qui s'est déclarée avoir été malade au cours de 30 jours ayant précédé le recensement s'est fait soigner soit dans une formation sanitaire (52%) soit chez un guérisseur traditionnel (3.2%) pendant que 1.9% sont allés au

domicile du médecin quand ils ont eu un problème de santé. Faut-il noter que 34.2% ne se sont pas fait soigner quand elles étaient malades.

Les secteurs de Gasaka (75.7%), Cyanika (58.7%), Mbazi (56.9%) et Kitabi (56.6%) ont des proportions importantes de la population qui s'est fait soigner dans une formation sanitaire quand elle était malade tandis que les secteurs Uwinkingi (5.6%) et Mugano (4.9%) comptent une part importante de la population qui fait recours aux guérisseurs traditionnels quand elle est malade. Les secteurs de Kibumbwe (60.3%), Mushubi (52.3%) et Kibirizi (49.1%) comptent les proportions les plus élevées de la population qui n'a pas été du tout en consultation médicale alors qu'elle malade.

Tableau 3.6 : Répartition de la population ayant été malade par secteur selon le lieu de consultation

Secteur	Centre de santé/hôpital	Domicile du médecin	Chez un guérisseur traditionnel	Autre	N'a pas été en consultation	Ensemble	Effectif
Buruhukiro	50.0	1.2	2.5	0.8	45.4	100.0	4 562
Cyanika	58.7	1.8	1.6	1.6	36.0	100.0	4 378
Gasaka	75.7	1.4	0.9	2.0	18.9	100.0	3 187
Gatare	49.5	0.9	2.0	0.5	46.9	100.0	2 630
Kaduha	54.4	2.3	5.1	1.0	37.0	100.0	3 012
Kamegeri	54.7	1.3	0.7	3.5	39.6	100.0	3 172
Kibirizi	42.2	3.1	4.5	0.7	49.1	100.0	2 546
Kibumbwe	31.5	1.1	4.4	1.9	60.3	100.0	1 831
Kitabi	56.6	3.4	3.3	1.0	35.4	100.0	3 423
Mbazi	56.9	4.0	2.1	3.8	32.9	100.0	1 908
Mugano	52.1	2.5	4.9	2.2	38.2	100.0	1 777
Musange	42.1	2.1	4.2	3.5	47.8	100.0	3 443
Musebeya	48.3	1.8	3.6	0.8	45.4	100.0	4 530
Mushubi	40.3	1.6	3.7	1.7	52.3	100.0	1 906
Nkomane	51.1	1.0	3.8	0.4	43.6	100.0	3 729
Tare	53.0	1.6	3.6	2.2	39.7	100.0	3 580
Uwinkingi	53.1	2.9	5.6	0.6	37.6	100.0	3 006
NYAMAGABE	52.0	1.9	3.2	1.6	41.0	100.0	52 620

Quel que soit le niveau d'instruction considéré (tableau 3.7), on observe que la population s'est fait essentiellement soigner dans des formations sanitaires.

Cependant, il apparaît de ce tableau que plus le niveau d'instruction augmente plus la proportion de ceux qui vont en consultation médicale dans des formations sanitaires augmente. Cette proportion passe de 49.9% des personnes qui n'ont aucun niveau d'instruction à 83.9% de celles qui ont le niveau universitaire.

Tableau 3.7 : Répartition (en %) de la population ayant été en consultation médicale par niveau d'instruction selon le lieu de consultation

Niveau d'instruction	Centre de santé/hôpital	Domicile du médecin	Chez un guérisseur traditionnel	Autre	N'a pas été en consultation	Ensemble	Effectif
Aucun	49,9	2,0	3,4	1,8	42,5	100,0	19 174
Primaire	60,4	1,9	3,2	1,5	32,8	100,0	6 339
Secondaire	72,9	1,4	2,2	1,4	21,5	100,0	1 130
Supérieur	83,9	0,0	0,0	3,2	9,7	100,0	31
Ensemble	53,4	2,0	3,3	1,7	39,3	100,0	26 674

L'inverse se produit quant on considère les proportions de personnes qui n'ont pas été en consultation médicale ou qui ont été chez un guérisseur traditionnel. Les personnes sans aucun niveau d'instruction et qui n'ont pas été en consultation médicale alors qu'elles étaient malades représentent 42.5% et celles qui ont été chez un guérisseur traditionnel représentent 3.4%. Parmi les personnes de niveau d'instruction universitaire, on note seulement 9.7% qui ont déclaré n'avoir pas été en consultation médicale alors qu'elles étaient malades.

3.4. Assurance maladie

D'après les résultats consignés dans le tableau 3.8, on note que la mutuelle de santé regroupe 53.2% d'adhérents alors que l'assurance Rama en compte seulement 2% au niveau de l'ensemble du district. Faut-il remarquer que les gens qui n'appartiennent à aucune assurance maladie atteignent 44.5%.

Au niveau des secteurs, Nkomane vient en tête avec 81.2% d'adhérents à la mutuelle de santé. Il est suivi par Gasaka qui compte 64.4% et Cyanika avec 62.5% des personnes membres de la mutuelle de santé.

Pour la Rama, c'est le secteur Gasaka qui enregistre la proportion la plus élevée des assurés soit 6.2%. Par contre, les secteurs de Kibumbwe (64.4%), Musange (60.2%), Mushubi (52.4%) et Buruhukiro (51.4 %) comptent de fortes proportions de la population sans aucune assurance.

Tableau 3.8: Répartition de la population ayant une assurance maladie par secteur selon le type d'assurance

Secteur	Rama	Mutuelle de santé	MMI	Autre assurance	Aucune assurance	Ensemble	Effectif
Buruhukiro	1.2	47.1	0.1	0.2	51.4	100.0	20 735
Cyanika	2.2	62.5	0.2	1.7	33.5	100.0	20 591
Gasaka	6.2	64.4	0.2	2.9	26.4	100.0	19 729
Gatare	1.8	52.3	0.0	0.3	45.6	100.0	14 140
Kaduha	2.0	47.8	0.2	0.9	49.1	100.0	17 626
Kamegeri	1.2	57.6	0.1	0.8	40.3	100.0	12 286
Kibirizi	1.7	45.6	0.1	3.1	49.5	100.0	18 018
Kibumbwe	1.6	31.7	0.2	2.1	64.4	100.0	11 214
Kitabi	1.2	52.2	0.1	0.4	46.1	100.0	22 340
Mbazi	2.0	56.5	0.1	0.8	40.6	100.0	10 248
Mugano	1.0	49.8	0.0	0.5	48.7	100.0	15 450
Musange	2.0	36.6	0.1	1.0	60.2	100.0	16 500
Musebeya	2.3	51.0	0.1	0.4	46.2	100.0	18 050
Mushubi	1.7	43.8	0.1	2.0	52.4	100.0	12 174
Nkomane	0.9	81.2	0.0	0.2	17.7	100.0	16 645
Tare	2.5	50.9	0.1	0.6	45.9	100.0	19 608
Uwinkingi	1.4	50.4	0.0	0.3	47.9	100.0	20 448
NYAMAGABE	2.0	52.3	0.1	1.1	44.5	100.0	285 802

Les résultats présentés au tableau 3.9 montrent que, pour l'ensemble du district de Nyamagabe, il n'y a pas de grande variation dans l'adhésion à l'un ou l'autre type d'assurance selon le groupe d'âges. Seulement, les enfants de 0 an révolu sont proportionnellement les plus nombreux à n'avoir aucune assurance maladie (51.8%). Par contre, c'est dans le groupe d'âges de 15-64 ans qu'on trouve proportionnellement plus d'assurés quel que soit le type d'assurance, excepté le MMI qui n'a presque pas d'assurés dans l'ensemble.

Tableau 3.9 : Répartition de la population ayant souscrit à une assurance maladie par groupe d'âges selon le type d'assurance

Groupes d'âges	Rama	Mutuelle de santé	MMI	Autre assurance	Aucune assurance	Ensemble	Effectif
0	2.1	45.2	0.2	0.7	51.8	100.0	9 433
1-4	2.1	50.6	0.2	0.8	46.4	100.0	37 800
5-14	1.6	52.9	0.0	1.1	44.3	100.0	78 192
15-64	2.2	52.8	0.1	1.1	43.8	100.0	149 183
65+	0.9	53.6	0.0	0.8	44.7	100.0	11 194
Ensemble	2.0	52.3	0.1	1.1	44.5	100.0	285 802

3.5. Utilisation de moustiquaire

Dans l'ensemble, on observe que 54.9% des hommes et 55% des femmes dorment sous la moustiquaire (tableau 3.10). Selon les secteurs, Gasaka (66.2%), Mbazi (65.5%), Cyanika (61.9%), Kamegeri (61.7) ainsi que Mushubi (61%) enregistrent des proportions élevées des personnes dormant sous la moustiquaire.

Tab.3.10 : Proportion (en %) de la population dormant sous la moustiquaire par secteur et sexe

Secteur	Proportions (en %)			Effectifs		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Buruhukiro	48.2	48.4	48.3	9 936	10 799	20 735
Cyanika	61.7	62.1	61.9	9 747	10 845	20 592
Gasaka	65.4	67.0	66.2	9 338	10 391	19 729
Gatare	52.3	51.3	51.8	6 721	7 419	14 140
Kaduha	49.8	50.1	50.0	8 309	9 317	17 626
Kamegeri	61.7	61.7	61.7	5 759	6 527	12 286
Kibirizi	50.3	50.3	50.3	8 604	9 414	18 018
Kibumbwe	54.6	55.1	54.9	5 227	5 987	11 214
Kitabi	53.6	53.3	53.4	10 677	11 664	22 341
Mbazi	65.8	65.2	65.5	4 888	5 360	10 248
Mugano	56.3	58.2	57.3	7 410	8 040	15 450
Musange	50.7	50.7	50.7	7 776	8 724	16 500
Musebeya	51.2	50.9	51.1	8 443	9 607	18 050
Mushubi	61.8	60.3	61.0	5 689	6 485	12 174
Nkomane	54.6	54.1	54.3	7 728	8 917	16 645
Tare	56.9	57.5	57.2	9 254	10 354	19 608
Uwinkingi	47.6	46.8	47.1	9 732	10 716	20 448
NYAMAGABE	54.9	55.0	55.0	135 238	150 566	285 804

Les secteurs qui enregistrent de faibles proportions de personnes dormant sous la moustiquaire sont Uwinkingi (47.1%), Buruhukiro (48.3%), Kaduha (50%), Kibirizi (50.3%) et Musange (50.7%). Pour tous ces secteurs, on n'observe pas de grande différence entre les hommes et les femmes.

3.6. Test de VIH

Le tableau 3.11 montre que plus d'une personne sur cinq (21.8%) ont fait le test de VIH dans le district de Nyamagabe. Selon le sexe, 20.4% des hommes ont fait ce test de VIH contre 23.1% des femmes.

Par groupes d'âges, on observe que la proportion des personnes qui se font tester est faible aux jeunes âges mais qu'elle commence à augmenter au groupe d'âges 20-24

ans pour atteindre des proportions plus élevées aux groupes d'âges 25-29 ans (59.8%), 30-34 ans (58.4%) et 35-39 ans (53.7%). Cependant, on voit qu'après avoir atteint son maximum au groupe d'âges 30-34 ans chez les hommes et 25-29 ans chez les femmes, la proportion diminue progressivement pour atteindre 6.2% chez les hommes et 2.1% chez les femmes à 80 ans ou plus. On peut noter aussi qu'entre 20-24 ans, la proportion des hommes qui se sont fait tester s'élève à 27% pendant qu'elle atteint 41.9% chez les femmes. Faut-il remarquer également qu'à 0 an révolu, 10% des enfants tant de sexe masculin que de sexe féminin ont été testés.

Tableau 3.11: Proportion de la population ayant fait le test de VIH par groupe d'âge et selon le sexe

Groupes d'âges	Proportions (en %)			Effectifs		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
0	10.0	9.9	9.9	4 718	4 715	9 433
1-4	6.8	6.9	6.8	18 835	18 965	37 800
5-9	5.7	5.8	5.7	20 212	20 706	40 918
10-14	6.7	7.0	6.8	18 334	18 940	37 274
15-19	7.2	10.0	8.7	14 841	15 671	30 512
20-24	27.0	41.9	35.0	13 155	15 247	28 402
25-29	56.6	62.5	59.8	9 326	11 305	20 631
30-34	58.0	58.6	58.4	6 109	7 905	14 014
35-39	53.2	54.2	53.7	5 953	7 343	13 296
40-44	46.9	43.6	45.1	5 170	6 131	11 301
45-49	35.7	29.4	32.3	5 488	6 452	11 940
50-54	28.0	22.7	25.1	3 921	4 881	8 802
55-59	23.2	14.7	18.3	2 771	3 697	6 468
60-64	15.8	11.7	13.4	1 541	2 276	3 817
65-69	15.4	8.1	11.1	1 500	2 162	3 662
70-74	12.1	5.6	8.4	1 132	1 514	2 646
75-79	8.9	4.5	6.5	1 065	1 323	2 388
80+	6.2	2.1	4.0	1 167	1 333	2 500
Nyamagabe	20.4	23.1	21.8	135 238	150 566	285 804

3.7. Vaccination des enfants

D'après le tableau 3.12, on voit que la grande majorité des enfants de moins de 5 ans aussi bien garçons que filles ont reçu le BCG dans le district de Nyamagabe.

Les secteurs qui se démarquent avec de fortes proportions d'enfants de moins de 5 ans ayant reçu le BCG sont ceux de Kitabi (98%), Uwinkingi (97.8%) et Kibirizi (97.6%). Il n'y a pas de grande variation selon le sexe.

Tableau 3.12 : Proportion des enfants de moins de 5ans ayant reçu le vaccin de BCG par secteur et selon le sexe de l'enfant

Secteur	Proportion des enfants de moins de 5 ans ayant reçu le BCG			Effectif des enfants de moins de 5 ans		
	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total
Buruhukiro	96.5	96.5	96.5	2 151	2 213	4 364
Cyanika	95.4	95.8	95.6	2 084	1 979	4 063
Gasaka	94.5	94.2	94.4	1 951	1 904	3 855
Gatare	95.6	95.5	95.6	1 377	1 346	2 723
Kaduha	96.3	96.7	96.5	1 689	1 685	3 374
Kamegeri	95.6	95.3	95.4	1 244	1 216	2 460
Kibirizi	97.2	98.0	97.6	1 745	1 756	3 501
Kibumbwe	94.5	95.7	95.1	1 101	1 129	2 230
Kitabi	98.2	97.9	98.0	2 333	2 273	4 606
Mbazi	97.1	96.2	96.6	928	982	1 910
Mugano	96.7	96.1	96.4	1 536	1 553	3 089
Musange	96.8	95.8	96.3	1 569	1 633	3 202
Musebeya	95.3	95.1	95.2	1 779	1 802	3 581
Mushubi	96.3	97.2	96.8	1 090	1 085	2 175
Nkomane	96.3	96.6	96.4	1 477	1 571	3 048
Tare	95.7	95.9	95.8	1 944	1 932	3 876
Uwinkingi	97.8	97.7	97.8	2 030	2 084	4 114
NYAMAGABE	96.3	96.3	96.3	28 028	28 143	56 171

Pour le PENTAVALAN, les résultats du tableau 3.13 révèlent que la quasi-totalité des enfants de moins de 5 ans du district de Nyamagabe (97%) ont reçu tous les vaccins. Ceci est valable, que les enfants soient de sexe masculin ou de sexe féminin. Les secteurs de Kibumbwe (98.1%), Kitabi et Uwinkingi (97.9% chacun), Kibirizi et Cyanika (97.7% chacun) comptent des proportions importantes d'enfants de sexe masculin de moins de 5 ans ayant reçu tous les vaccins de PENTAVALAN. Ce sont les mêmes secteurs de Kibumbwe (98.3%), Uwinkingi (97.8%), Kibirizi (97.6%) mais aussi Kamageri (97.8%) et Tare (97.6%) qui renferment des proportions élevées d'enfants de moins de 5 ans de sexe féminin ayant reçu tous les vaccins de PENTAVALAN.

Tableau 3.13 : Répartition des enfants de moins de 5 ans ayant reçu le vaccin de PENTAVALAN par secteur selon le nombre de doses reçues et le sexe

Secteur	Masculin						Féminin					
	A reçu toutes les doses de vaccin	A reçu une seule	En a reçu deux	N'en a reçu aucune	N'est pas concerné	Effectif	A reçu toutes les doses de vaccin	A reçu une seule	En a reçu deux	N'en a reçu aucune	N'est pas concerné	Effectif
Buruhukiro	97.1	1.9	0.4	0.1	0.4	2 105	96.6	2.3	0.3	0.2	0.6	2 167
Cyanika	97.7	1.4	0.2	0.4	0.3	2 004	97.5	1.2	0.5	0.4	0.5	1 904
Gasaka	97.1	1.3	0.5	0.4	0.8	1 854	97.0	1.6	0.4	0.3	0.7	1 806
Gatare	96.6	0.8	0.8	0.8	1.1	1 328	97.1	0.9	0.5	0.4	1.1	1 291
Kaduha	96.3	1.0	0.9	0.4	1.3	1 631	96.4	1.0	0.8	0.3	1.5	1 633
Kamegeri	96.2	1.4	0.6	0.4	1.3	1 194	97.8	0.7	0.7	0.3	0.6	1 164
Kibirizi	97.7	1.0	0.2	0.5	0.6	1 709	97.6	0.7	0.5	0.2	1.0	1 733
Kibumbwe	98.1	1.0	0.3	0.2	0.5	1 046	98.3	0.7	0.5	0.1	0.4	1 081
Kitabi	97.9	0.9	0.4	0.2	0.6	2 302	97.4	1.2	0.3	0.4	0.6	2 242
Mbazi	97.2	0.6	0.3	1.1	0.8	903	97.0	1.2	0.3	0.7	0.7	949
Mugano	96.1	1.3	1.1	0.3	1.3	1 493	96.1	1.5	0.7	0.3	1.4	1 501
Musange	96.7	2.0	0.3	0.6	0.5	1 528	96.8	1.8	0.3	0.4	0.7	1 579
Musebeya	97.4	1.4	0.6	0.2	0.4	1 703	96.6	1.6	0.9	0.3	0.5	1 723
Mushubi	97.0	0.8	0.9	0.5	0.9	1 053	96.7	0.8	0.7	0.4	1.5	1 056
Nkomane	97.3	1.3	0.3	0.3	0.8	1 432	96.5	1.2	0.6	0.4	1.3	1 525
Tare	97.0	1.6	0.6	0.1	0.6	1 863	97.6	1.1	0.5	0.1	0.6	1 854
Uwinkingi	97.9	1.2	0.5	0.2	0.3	1 997	97.8	1.1	0.4	0.2	0.4	2 046
NYAMAGABE	97.2	1.3	0.5	0.4	0.7	27 145	97.1	1.3	0.5	0.3	0.8	27 254

Le tableau 3.14 présente la répartition des enfants de moins de 5 ans selon qu'ils ont reçu ou non le vaccin contre la polio. De ce tableau, il apparaît que 96% des enfants de moins de 5 ans, tant de sexe masculin que de sexe féminin, ont reçu le vaccin contre la polio. Ceux qui n'ont pas été complètement vacciné ne représentent que 3% tandis que ceux qui n'ont reçu aucun vaccin représentent 1%. La situation est identique au niveau de tous les secteurs et selon le sexe car, au niveau de tous les secteurs, les proportions des enfants de moins de 5 ans ayant reçu le vaccin contre la polio sont très proches de 96% tant pour les garçons que pour les filles.

Tableau 3.14: Répartition des enfants de moins de 5 ans ayant reçu le vaccin contre la POLIO par secteur selon le nombre de doses reçues et selon le sexe

Secteur	Masculin					Féminin				
	A reçu toutes les doses de vaccin	A reçu une seule	En a reçu deux	N'en a reçu aucune	Effectif	A reçu toutes les doses de vaccin	A reçu une seule	En a reçu deux	N'en a reçu aucune	Effectif
Buruhukiro	96.7	2.4	0.4	0.5	2 105	95.8	3.0	0.5	0.8	2 167
Cyanika	97.2	1.7	0.5	0.6	2 004	97.0	1.4	0.7	0.9	1 904
Gasaka	95.7	2.5	0.5	1.2	1 854	95.9	2.4	0.3	1.4	1 806
Gatare	95.6	1.6	1.1	1.7	1 328	96.1	1.9	1.1	0.9	1 291
Kaduha	95.9	2.0	1.4	0.7	1 631	95.4	2.4	1.3	0.8	1 633
Kamegeri	95.2	1.8	0.6	2.3	1 194	96.8	1.2	0.8	1.2	1 164
Kibirizi	96.7	1.5	0.7	1.1	1 709	96.4	0.9	1.0	1.6	1 733
Kibumbwe	97.2	1.3	0.3	1.1	1 046	97.7	0.9	0.6	0.8	1 081
Kitabi	97.1	1.3	0.7	0.9	2 302	96.6	1.4	0.7	1.3	2 242
Mbazi	96.3	1.2	0.0	2.4	903	96.5	1.1	0.2	2.2	949
Mugano	95.3	2.9	1.5	0.3	1 493	95.0	2.7	1.8	0.5	1 501
Musange	95.7	2.5	0.4	1.4	1 528	95.6	2.8	0.3	1.3	1 579
Musebeya	96.4	1.8	0.8	1.0	1 703	95.2	2.7	0.8	1.3	1 723
Mushubi	95.5	1.4	0.9	2.1	1 053	95.7	1.0	1.4	1.8	1 056
Nkomane	96.4	1.3	0.9	1.4	1 432	95.0	1.6	1.3	2.1	1 525
Tare	96.3	1.9	0.8	1.0	1 863	96.9	1.5	0.8	0.9	1 854
Uwinkingi	97.3	1.7	0.7	0.3	1 997	97.5	1.4	0.6	0.6	2 046
NYAMAGABE	96.4	1.8	0.7	1.1	27 145	96.2	1.8	0.8	1.2	27 254

Le tableau 3.15 présente les proportions des enfants de moins de 5 ans ayant reçu ou non le vaccin contre la rougeole. De ce tableau, on observe que 91.1% des enfants de moins de 5 ans tant filles que garçons ont reçu le vaccin contre la rougeole. Alors que 3.8% n'en ont pas reçu, 5.1% n'étaient pas concernés c'est-à-dire qu'ils n'avaient pas encore l'âge de recevoir le vaccin contre la rougeole.

Le secteur Uwinkingi compte la proportion la plus élevée d'enfants de moins de 5 ans ayant reçu la Rouvax aussi bien chez les hommes (94.4%) que chez les femmes (94.2%).

Tableau 3.15 : Répartition des enfants de moins de 5 ans par secteur selon qu'ils aient reçu ou non de vaccins contre la rougeole (Rouvax) et selon le sexe

Secteur	Masculin				Féminin			
	En a reçu	N'en a pas reçu	N'est pas concerné	Effectif	En a reçu	N'en a pas reçu	N'est pas concerné	Effectif
Buruhukiro	91.8	4.3	3.9	2 105	92.0	4.3	3.7	2 167
Cyanika	91.9	4.1	4.0	2 004	92.3	3.8	3.9	1 904
Gasaka	89.6	6.1	4.2	1 854	90.9	5.5	3.5	1 806
Gatare	91.2	3.6	5.2	1 328	91.8	3.5	4.7	1 291
Kaduha	89.8	2.5	7.7	1 631	89.7	2.3	8.0	1 633
Kamegeri	89.6	3.8	6.6	1 194	89.9	4.4	5.7	1 164
Kibirizi	92.5	2.9	4.6	1 709	92.9	2.5	4.6	1 733
Kibumbwe	93.2	3.2	3.6	1 046	93.2	2.7	4.1	1 081
Kitabi	92.9	3.7	3.4	2 302	93.1	3.5	3.3	2 242
Mbazi	89.4	4.2	6.4	903	88.9	4.5	6.5	949
Mugano	89.5	3.8	6.8	1 493	87.3	4.2	8.5	1 501
Musange	89.2	5.7	5.1	1 528	90.1	5.2	4.7	1 579
Musebeya	91.4	3.7	4.9	1 703	90.2	4.5	5.3	1 723
Mushubi	90.1	3.3	6.6	1 053	89.3	2.7	8.0	1 056
Nkomane	87.5	4.5	8.0	1 432	88.0	4.9	7.1	1 525
Tare	91.5	3.3	5.3	1 863	91.4	3.5	5.2	1 854
Uwinkingi	94.4	2.2	3.4	1 997	94.2	2.4	3.3	2 046
NYAMAGABE	91.1	3.8	5.1	27 145	91.1	3.8	5.1	27 254

CHAPITRE IV : SANTE DE LA REPRODUCTION

Ce chapitre sur la santé de la reproduction va essentiellement présenter les données sur les soins prénatals, l'accouchement et l'utilisation des méthodes contraceptives.

4.1. Soins prénatals

Du tableau 4.1, il s'avère que la grande majorité des femmes enceintes vont en consultations prénatales dans des formations sanitaires. En effet, on remarque que 94.5% des femmes ont été en consultation prénatale au cours de leur dernière grossesse. Cette situation ne change pas selon les secteurs car les proportions varient de 92.4% dans le secteur Musange à 95.7% dans le secteur Cyanika et Uwinkingi.

Tableau 4.1 : Répartition des femmes en âge de procréation ayant eu au moins une grossesse par secteur selon le lieu de consultation prénatale à la dernière grossesse

Secteur	N.D	Hôpital/ Centre de santé	Guérisseur traditionnel	N'a pas été en consultation	Ailleurs	Effectif
Buruhukiro	0,6	93,1	0,1	6,2	0,1	3 055
Cyanika	0,9	95,7	0,2	3,1	0,2	3 035
Gasaka	1,4	94,5	0,1	3,9	0,1	2 921
Gatare	0,7	93,8	0,2	5,3	0,0	2 015
Kaduha	1,0	95,4	0,2	3,5	0,0	2 605
Kamegeri	0,4	92,9	0,2	6,5	0,1	1 779
Kibirizi	1,4	95,4	0,1	3,0	0,0	2 502
Kibumbwe	1,4	94,9	0,1	3,6	0,0	1 673
Kitabi	1,3	95,3	0,3	3,2	0,0	3 122
Mbazi	0,8	94,8	0,1	4,3	0,1	1 491
Mugano	1,1	94,0	0,1	4,8	0,0	2 252
Musange	1,2	92,4	0,1	6,2	0,1	2 520
Musebeya	0,9	95,0	0,2	3,9	0,0	2 620
Mushubi	1,4	94,1	0,2	4,3	0,0	1 703
Nkomane	0,6	92,7	0,2	6,4	0,0	2 330
Tare	0,6	95,4	0,2	3,7	0,1	2 850
Uwinkingi	1,3	95,7	0,2	2,7	0,0	2 855
NYAMAGABE	1,0	94,5	0,2	4,3	0,1	41 328

Le tableau 4.2 présente les résultats sur le lieu d'accouchement des femmes à leur dernière grossesse. Même si plus de 9 femmes sur 10 ont été en consultation prénatale dans une formation sanitaire (tableau 4.1), seulement quelques 3 sur 10 parmi elles y ont accouché. C'est dans les seuls secteurs de Gasaka (62.1%) et Cyanika (52.6%) que plus de la moitié des femmes ont accouché dans une formation sanitaire. Par contre, les secteurs de Buruhukiro (84.8%), Kitabi (79.2%), Gatare (77.7%) et Uwinkingi (76.7%) comptent des proportions importantes de femmes qui ont accouché à la maison.

Tableau 4.2: Répartition des femmes ayant donné naissance au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête par secteur selon le lieu d'accouchement.

Secteur	Hôpital/ centre de santé	A la maison	Effectif
Buruhukiro	15.2	84.8	3 055
Cyanika	52.6	47.4	3 035
Gasaka	62.1	37.9	2 921
Gatare	22.3	77.7	2 015
Kaduha	31.8	68.2	2 605
Kamegeri	31.8	68.2	1 779
Kibirizi	29.4	70.6	2 502
Kibumbwe	18.6	81.4	1 673
Kitabi	20.8	79.2	3 122
Mbazi	46.7	53.3	1 491
Mugano	29.0	71.0	2 252
Musange	31.4	68.6	2 520
Musebeya	26.6	73.4	2 620
Mushubi	33.7	66.3	1 703
Nkomane	26.1	73.9	2 330
Tare	32.7	67.3	2 850
Uwinkingi	23.3	76.7	2 855
NYAMAGABE	31.5	68.5	41 328

4.2. Utilisation des méthodes contraceptives

Le tableau 4.3 présente la répartition des femmes qui utilisaient une méthode contraceptive au moment de la collecte des données ainsi que la proportion de celles qui n'en utilisaient aucune.

De ce tableau, il apparaît que la grande majorité des femmes de 12-49 ans (86.3%) n'utilisaient pas de méthodes contraceptives au moment de l'enquête. Parmi celles qui en utilisaient, 6.3% recouraient aux injections et 1.9% aux pilules. La situation par secteur révèle que les femmes utilisant des pilules ou des injections sont proportionnellement les plus nombreuses dans Buruhukiro (3.5% pour la pilule et 7.9% pour les injections), Gasaka (3% pour la pilule et 9.3% pour les injections) et Cyanika (2.9% pour la pilule et 8.7% pour les injections).

Tableau 4.3 : Proportion des femmes âgées de 12-49 ans utilisant des méthodes contraceptives par secteurs selon la méthode utilisée

Secteur	N.D	Pillule	Injection	Condom	Collier	MAMA	Sterilet	Retrait	Autre méthode	Aucune méthode	Effectif
Buruhukiro	0.0	3.5	7.9	0.6	0.3	0.2	0.5	0.5	3.6	83.2	5 585
Cyanika	0.0	2.9	8.7	0.8	0.2	0.2	0.8	0.8	2.6	83.8	5 760
Gasaka	0.1	3.0	9.3	1.0	0.5	1.3	0.6	0.6	2.6	81.5	5 758
Gatare	0.0	1.3	4.5	1.1	0.1	0.2	1.5	1.5	3.2	88.0	4 096
Kaduha	0.1	1.7	5.4	0.8	0.1	1.3	1.3	1.3	3.0	86.2	5 074
Kamegeri	0.1	2.2	7.0	0.5	0.3	0.3	1.2	1.2	1.4	86.9	3 462
Kibirizi	0.1	1.7	6.4	0.5	0.1	0.0	1.1	1.1	1.7	88.4	4 906
Kibumbwe	0.0	1.1	3.5	0.8	0.1	0.1	1.7	1.7	4.2	88.4	3 215
Kitabi	0.1	1.5	7.3	0.5	0.1	0.1	0.3	0.3	1.4	88.5	6 012
Mbazi	0.1	1.0	8.0	0.4	0.2	0.5	1.3	1.3	4.2	84.3	2 884
Mugano	0.0	1.1	4.5	1.5	0.3	0.4	0.9	0.9	7.7	83.4	4 269
Musange	0.1	1.6	3.1	0.9	0.3	0.6	2.2	2.2	2.4	88.7	4 735
Musebeya	0.1	2.3	5.7	0.3	0.1	0.3	1.2	1.2	2.0	88.0	5 128
Mushubi	0.0	1.6	3.4	0.4	0.2	0.1	1.6	1.6	2.4	90.4	3 571
Nkomane	0.1	1.1	4.2	0.4	0.2	0.1	2.8	2.8	2.5	88.6	4 851
Tare	0.3	1.9	6.3	0.7	0.1	0.5	0.9	0.9	3.7	85.6	5 498
Uwinkingi	0.1	1.9	8.3	0.3	0.4	0.0	0.4	0.4	2.3	86.1	5 486
NYAMAGABE	0.1	1.9	6.3	0.7	0.2	0.4	1.1	1.1	2.9	86.3	80 290

Le tableau 4.4 montre comment se présente l'utilisation de méthodes contraceptives par état matrimonial des femmes de Nyamagabe. Dans l'ensemble du district, les proportions les plus élevées de femmes qui n'utilisaient pas de méthodes contraceptives ont été observées chez les célibataires (98.6%), chez les veuves (90.3%), chez les divorcées (89.9%) et chez les séparées (88.9%). Pour les quelques femmes qui ont déclaré pratiquer la contraception, la méthode des injections est proportionnellement la plus utilisée (6.3%) dans l'ensemble. Evidemment, les femmes en union sont proportionnellement les plus nombreuses à pratiquer la contraception : les femmes en union monogamique utilisatrices des injections représentent 14.2%, celles en union libres représentent 10% et celles en union polygamique 9.9%. La pilule vient en 3^{ème} position avec 1.9% des utilisatrices dans l'ensemble. Comme pour la pratique des injections, les femmes en union sont proportionnellement les plus nombreuses à recourir aux pilules soit 4.3% des mariées monogames, 3% de celles en union libre et 2.5% de celles en union polygamique.

Tableau 4.4 : Répartition des femmes âgées de 12-49 ans utilisant des méthodes contraceptives par état matrimonial selon la méthode utilisée

Méthode contraceptive	N.D	Célibataire	Marié(e) monogame	Union libre	Union polygamique	Séparé	Divorcé	Veuf/veuve	Ensemble
N.D	0,0	0,0	0,2	0,2	0,0	0,0	0,3	0,1	0,1
Pillule	0,0	0,1	4,3	3,0	2,5	2,0	0,8	1,7	1,9
Injections	16,7	0,3	14,2	10,0	9,9	3,8	3,1	3,5	6,3
Condom	0,0	0,1	1,4	1,3	0,8	0,5	0,6	0,5	0,7
Collier	0,0	0,0	0,5	0,3	0,2	0,1	0,0	0,1	0,2
MAMA	0,0	0,0	1,0	0,4	0,1	0,4	0,4	0,1	0,4
Sterilet	0,0	0,0	0,1	0,1	0,2	0,1	0,0	0,1	0,1
Retrait	0,0	0,1	2,6	1,7	2,1	0,3	0,4	0,5	1,1
Autre méthode	0,0	0,7	5,7	3,7	4,6	3,8	4,5	3,0	2,9
Aucune méthode	83,3	98,6	70,2	79,3	79,7	88,9	89,9	90,3	86,3
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	6	39 109	27 406	6 410	1 744	786	1 122	3 707	80 290

CHAPITRE V: DECES SURVENUS AU COURS DES 12 MOIS AYANT PRECEDE L'ENQUETE

Dans le présent chapitre, le phénomène de la mortalité sera abordé par les décès survenus dans le district au cours des 12 mois ayant précédé le recensement. A cet effet, la structure par sexe et âge au décès sera présentée.

Au cours du recensement, des questions sur le décès survenu au cours des 12 derniers mois ayant précédé l'enquête et l'âge au décès ont été posées. Les résultats montrent que, pour l'ensemble du district, on a dénombré 1 202 cas de décès au cours de la période indiquée. La répartition selon le sexe montre qu'il y a eu plus d'hommes décédés (681 cas) que de femmes décédées (521 cas). Selon l'âge, on note une surmortalité chez les enfants de moins de 5 ans. En effet, dans cette tranche d'âges, le nombre de décès représente 33.4% du nombre total de décès déclarés.

Tableau 5.1: Répartition des décès des 12 mois ayant précédé l'enquête par groupes d'âges au décès selon le sexe

Groupe d'âges au décès	Proportions			Effectifs		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
< 1	15.0	16.7	15.7	102	87	189
1-4	17.0	18.6	17.7	116	97	213
5-9	7.3	6.1	6.8	50	32	82
10-14	3.5	4.0	3.7	24	21	45
15-19	3.5	5.4	4.3	24	28	52
20-24	3.5	3.5	3.5	24	18	42
25-29	2.2	4.8	3.3	15	25	40
30-34	2.6	4.6	3.5	18	24	42
35-39	2.9	3.3	3.1	20	17	37
40-44	3.2	3.8	3.5	22	20	42
45-49	4.6	3.1	3.9	31	16	47
50-54	3.4	4.0	3.7	23	21	44
55-59	3.5	1.7	2.7	24	9	33
60-64	4.4	3.5	4.0	30	18	48
65-69	3.7	2.7	3.2	25	14	39
70-74	5.0	3.6	4.4	34	19	53
75-79	5.6	4.8	5.2	38	25	63
80+	9.0	5.8	7.6	61	30	91
Ensemble	100.0	100.0	100.0	681	521	1 202

La situation est plus préoccupante au niveau de la mortalité infantile très élevée car les enfants de moins d'1 an qui sont décédés représentent 15.7% de l'ensemble des

décès. La structure des décès par sexe et âge au décès fait ressortir certaines particularités. Proportionnellement, les filles de moins de 5 ans ont plus connu la mort que les garçons du même groupe d'âge (15% des garçons contre 16.7% des filles pour les moins de 1 an et 17% des garçons contre 18.6% des filles pour ceux âgés de 1-4 ans). Egalement, entre 25 et 44 ans, on a dénombré plus de décès chez les femmes que de décès chez les hommes. Ceci peut s'expliquer par le fait que, à ces âges, les femmes sont en âge de procréation et courent plus de risques de décès que les hommes. A partir de 60 ans, les hommes meurent plus que les femmes.

CHAPITRE VI : EMPLOI

Le présent chapitre traite de l'emploi des habitants du district selon les grands groupes d'âges, des types d'activités qu'ils exercent et de leur statut dans l'emploi. Les groupes d'âges concernés dans ce rapport sont ceux des enfants âgés de 5 à 17 ans et ceux de la population active âgée de 18 à 64 ans.

6.1. Emploi de la population âgée de 5 à 17 ans

Dans le district de Nyamagabe, l'enquête a saisi 6 373 personnes âgées de 5 à 17 ans dont 3 107 de sexe masculin et 3 266 de sexe féminin. Dans l'ensemble, 32.1% de cette population ont déclaré avoir exercé un emploi au cours de 7 jours ayant précédé l'enquête (tableau 6.1). Selon le sexe, ces enfants représentent 32.4% de l'ensemble de la population masculine et 31.8% de l'ensemble de la population féminine.

Tableau 6.1 : Proportion (en %) de la population enquêtée âgée de 5 à 17 ans ayant exercé un emploi au cours des 7 jours ayant précédé l'enquête par secteur selon le sexe

Secteur	Population (en %) âgée de 5 à 17 ans ayant exercé un emploi			Effectif total des enquêtés âgés de 5 à 17 ans		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Buruhukiro	25,2	31,5	28,4	226	232	458
Cyanika	45,2	44,5	44,8	228	283	511
Gasaka	26,7	19,0	22,6	165	189	354
Gatare	37,1	31,6	34,4	202	187	389
Kaduha	21,7	20,2	21,0	157	129	286
Kamegeri	27,2	20,0	23,8	136	120	256
Kibirizi	58,8	47,9	53,2	221	238	459
Kibumbwe	23,4	24,7	24,1	64	73	137
Kitabi	32,1	34,5	33,3	184	206	390
Mbazi	36,3	29,4	32,9	113	109	222
Mugano	22,4	20,4	21,4	205	201	406
Musange	24,9	24,1	24,5	169	141	310
Musebeya	12,4	16,9	14,7	234	248	482
Mushubi	29,8	30,8	30,3	121	107	228
Nkomane	37,0	36,9	36,9	208	236	444
Tare	37,8	35,9	36,7	193	251	444
Uwinkingi	39,1	42,4	40,9	281	316	597
NYAMAGABE	32,4	31,8	32,1	3 107	3 266	6 373

Par rapport aux secteurs, Kibirizi enregistre les plus fortes proportions d'enfants qui ont déclaré avoir exercé un emploi au cours des 7 jours ayant précédé l'enquête soit 58.8% des enfants de sexe masculin et 47.9% des enfants de sexe féminin âgés de 5 à 17

ans. Il est suivi de Cyanika avec 45.2% des personnes de sexe masculin contre 44.5% de sexe féminin et Uwinkingi avec 39.1% des personnes de sexe masculin contre 42.4% de sexe féminin âgés de 5 0 17 ans.

6.2. Emploi de la population âgée de 18 à 64 ans

Les résultats présentés au tableau 6.2 révèlent que, dans l'ensemble du district, 85.4% de la population enquêtée âgée de 18 à 64 ans exerçaient un emploi au cours de 7 jours ayant précédé l'enquête. Dans la population féminine, la population active occupée représentait 86.4% contre 84.2% de la population masculine.

Tableau 6.2: Proportion (en %) de la population enquêtée âgée de 18 à 64 ans ayant exercé un emploi au cours des 7 jours ayant précédé l'enquête par secteur selon le sexe

Secteur	Population de 18 à 64 ans ayant exercé un emploi			Effectif total des enquêtés âgés de 18 à 64 ans		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Buruhukiro	84.2	84.1	84.2	260	327	587
Cyanika	82.3	90.8	86.8	355	401	756
Gasaka	76.6	74.3	75.3	239	284	523
Gatare	89.6	89.1	89.4	251	285	536
Kaduha	85.5	89.8	87.9	166	205	371
Kamegeri	73.7	77.1	75.5	152	179	331
Kibirizi	86.3	88.5	87.5	241	296	537
Kibumbwe	86.2	85.7	86.0	109	126	235
Kitabi	86.4	87.6	87.1	236	274	510
Mbazi	83.2	87.9	85.7	161	182	343
Mugano	89.8	92.1	91.0	246	279	525
Musange	82.0	86.2	84.3	206	239	445
Musebeya	89.3	87.8	88.4	253	343	596
Mushubi	80.1	81.7	80.7	146	180	327
Nkomane	81.0	81.5	81.3	232	276	508
Tare	85.7	87.6	86.7	245	298	543
Uwinkingi	85.0	90.3	87.7	346	372	718
NYAMAGABE	84.2	86.4	85.4	3 844	4 546	8 391

Selon les secteurs, Mugano compte les proportions les plus élevées de la population de 18 à 64 ans qui avaient un emploi au cours de 7 jours ayant précédé l'enquête soit 91%. Viennent ensuite les secteurs de Gatare, Musebeya et Kaduha avec respectivement 89.4%, 88.4% et 87.9%. Par rapport au sexe, Gatare et Musebeya comptent proportionnellement plus d'hommes actifs occupés (89.6% et 89.3%) tandis que les proportions les plus élevées de femmes actives et occupées ont été enregistrées dans les secteurs de Mugano, Cyanika et Uwinkingi qui comptent respectivement 92.1%, 90.8% et 90.3%.

6.3. Types d'activités

Les résultats présentés au tableau 6.3 révèlent que l'agriculture et activités connexes tels que l'élevage, la foresterie ou la pêche constituent la principale activité exercée dans le district de Nyamagabe. Sur 62.8% de la population qui s'est déclarée occupée, 48.5% sont employés dans l'agriculture et activités connexes. Les autres types d'activités précisées sont presque inexistantes dans le district hormis les travaux ménagers qui ont été déclarés par 7.4% de la population concernée.

Tableau 6.3: Proportions (en %) de la population âgée de 5 ans ou plus ayant exercé un emploi au cours des 7 jours ayant précédé l'enquête par secteur selon la principale activité exercée

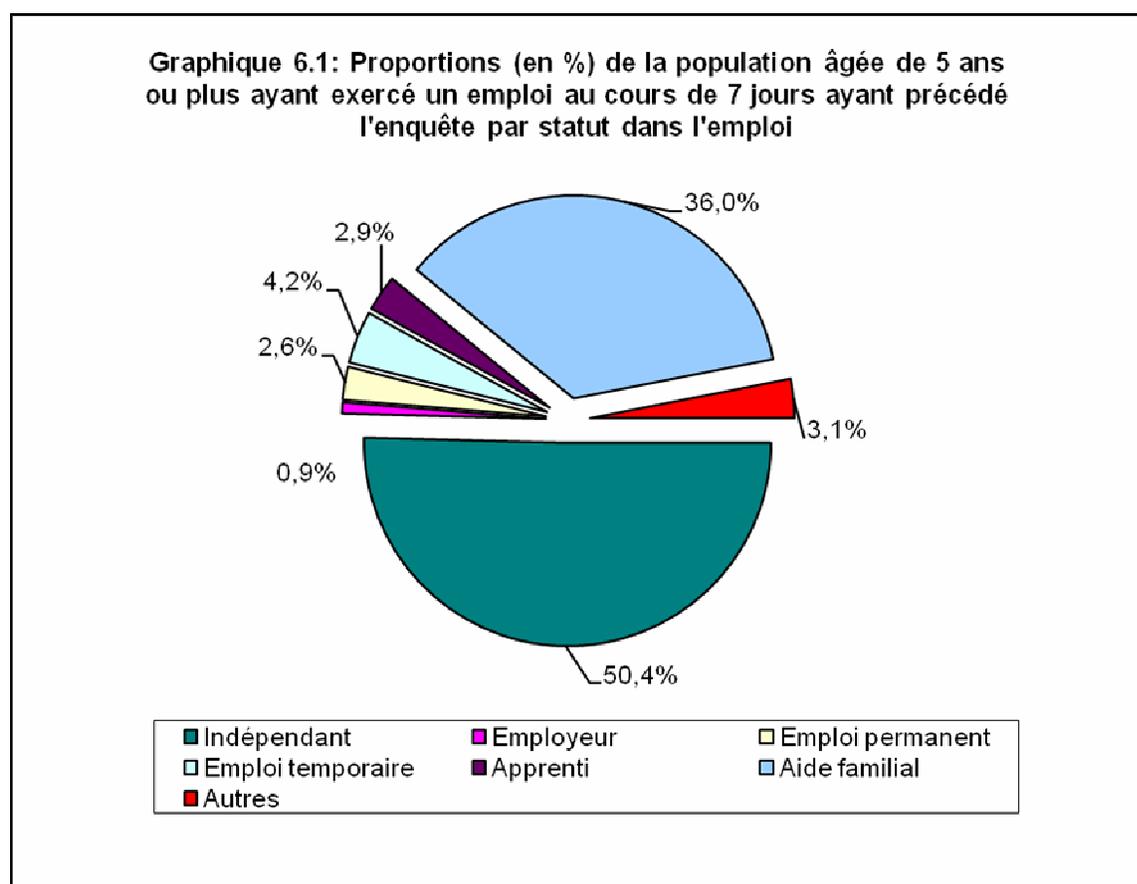
Secteur	Agriculture/Elevage/ Forêt/Pêche	Mines et carrières/Industrie/ Gaz/Eau/Electricité	Construction	Transport/Activités récréatives et tourisme	Banques/commerce/ services assimilés	Administration/ Gouvernance/ Services à la communauté	Travaux ménagers	Autres	Total	Effectif des enquêtés
Buruhukiro	55.9	0.1	0.5	0.0	0.5	0.5	1.2	1.6	60.1	1 094
Cyanika	49.4	1.3	0.7	0.5	0.3	0.6	12.1	4.9	69.9	1 338
Gasaka	33.0	0.4	0.7	0.6	3.3	1.6	8.8	6.2	54.6	898
Gatare	47.6	0.3	0.9	0.0	0.6	0.7	9.2	7.3	66.8	957
Kaduha	50.7	0.4	0.4	0.0	0.7	1.3	3.0	3.1	59.6	708
Kamegeri	42.0	0.6	0.6	0.2	0.3	0.3	8.6	0.6	53.3	617
Kibirizi	46.9	0.4	0.8	0.0	0.0	0.3	16.4	7.3	72.1	1 052
Kibumbwe	55.5	0.3	0.3	0.0	0.0	0.8	1.8	6.5	65.0	400
Kitabi	45.7	2.8	0.6	0.3	1.5	1.2	9.3	2.8	64.2	938
Mbazi	52.6	0.0	0.5	1.2	0.7	0.2	7.6	2.5	65.3	593
Mugano	53.4	0.0	0.1	0.0	0.2	0.8	2.4	3.9	60.8	975
Musange	53.2	0.0	0.3	0.0	1.5	0.6	2.3	1.8	59.7	791
Musebeya	51.1	0.3	0.0	0.3	0.3	0.8	2.4	0.5	55.6	1 118
Mushubi	46.6	0.0	0.0	0.0	0.0	0.9	5.1	7.9	60.4	573
Nkomane	47.1	0.1	0.2	0.1	0.2	0.2	1.9	11.2	61.0	1 016
Tare	48.5	0.5	0.7	0.5	0.7	0.6	8.9	4.2	64.6	1 030
Uwinkingi	46.6	0.4	0.3	0.2	0.4	0.3	15.7	2.7	66.6	1 374
NYAMAGABE	48.5	0.5	0.5	0.2	0.7	0.7	7.4	4.4	62.8	15 472

Les secteurs Kibirizi, Cyanika, Gatare et Uwinkingi prennent le dessus avec les proportions respectives de 72.1%, 69.9%, 66.8% et 66.6% des personnes qui ont déclaré qu'elles étaient occupées. En considérant les 2 principaux types d'activités ci hautes remarquées, il apparaît que le secteur Buruhukiro vient en 1^{ère} position avec 55.9% de personnes dans l'agriculture et activités connexes. Suivent les secteurs Kibumbwe, Mugano et Musange dans lesquels la population employée dans

l'agriculture représente respectivement 55.5%, 53.4% et 53.2% de l'ensemble de la population âgée de 5 ans ou plus. Par contre, Kibirizi, Uwinkingi et Cyanika sont ceux qui comptent proportionnellement plus de personnes dans les travaux ménagers soit respectivement 16.4%, 15.7% et 12.1%.

6.4. Statut dans l'emploi

Les résultats représentés par le graphique 6.2 montrent que 59% des personnes âgées de 5ans ou plus qui ont déclaré avoir exercé un emploi au cours de 7 jours ayant précédé l'enquête avaient le statut d'indépendants alors que 25% étaient des aides familiales. Les autres statuts sont faiblement représentés.



Par secteur, les résultats du tableau 6.4 montrent que le statut d'indépendant est proportionnellement le plus important dans les secteurs Mbazi (78.8%), Cyanika (74.1%), Kibumbwe (68.8%) et Musange (61.2%). Par contre, le statut d'aide familial compte les proportions les plus élevées dans les secteurs Mushubi (55.5%), Nkomane (52.7%), Uwinkingi (51.9%) et Gatara (51.8%).

Tableau 6.4: Répartition (en%) de la population âgée de 5 ans et plus ayant exercée une activité économique au cours des 7 jours ayant précédé l'enquête par secteur selon le statut dans l'emploi

Secteur	Indépendant	Employeur	Emploi permanent	Emploi temporaire	Apprenti	Aide familial	Autre	Total	Effectif
Buruhukiro	37.1	0.3	4.0	9.9	5.6	40.7	2.4	100.0	658
Cyanika	74.1	1.5	0.6	2.7	5,6	11.7	3.9	100.0	935
Gasaka	49.6	1.6	12.4	5.5	2.0	26.9	1.8	100.0	490
Gatare	36.0	0.3	1.4	4.5	0.5	51.8	5.5	100.0	639
Kaduha	58.3	0.9	3.6	2.4	0.9	30.6	3.3	100.0	422
Kamegeri	48.0	2.7	2.7	5.8	4.3	35.3	1.2	100.0	329
Kibirizi	43.7	0.7	0.8	3.4	7.1	42.0	2.4	100.0	758
Kibumbwe	68.8	3.1	0.4	1.5	1.5	24.6	0.0	100.0	260
Kitabi	40.9	0.5	4.8	7.0	3.7	38.5	4.7	100.0	602
Mbazi	78.8	1.3	1.8	3.6	0.8	11.6	2.1	100.0	387
Mugano	60.2	1.0	1.0	0.8	2.4	31.9	2.7	100.0	593
Musange	61.2	0.4	1.5	2.8	0.2	33.7	0.2	100.0	472
Musebeya	45.3	0.8	2.6	5.6	2.3	40.2	3.2	100.0	622
Mushubi	38.4	0.3	2.3	1.2	0.6	55.5	1.7	100.0	346
Nkomane	34.5	0.3	0.8	3.7	1.1	52.7	6.8	100.0	620
Tare	58.2	1.2	4.5	5.4	3.3	23.5	3.9	100.0	665
Uwinkingi	39.3	0.1	1.5	3.1	1.5	51.9	2.5	100.0	915
NYAMAGABE	50.4	0.9	2.6	4.2	2.9	36.0	3.1	100.0	9 713

Sachant que les types d'emploi qui occupent le plus de personnes dans tous les secteurs sont l'agriculture et les travaux ménagers (tableau 6.3), il y a lieu de conclure que la presque totalité de personnes qui se sont déclarées indépendants se retrouvent dans l'agriculture.

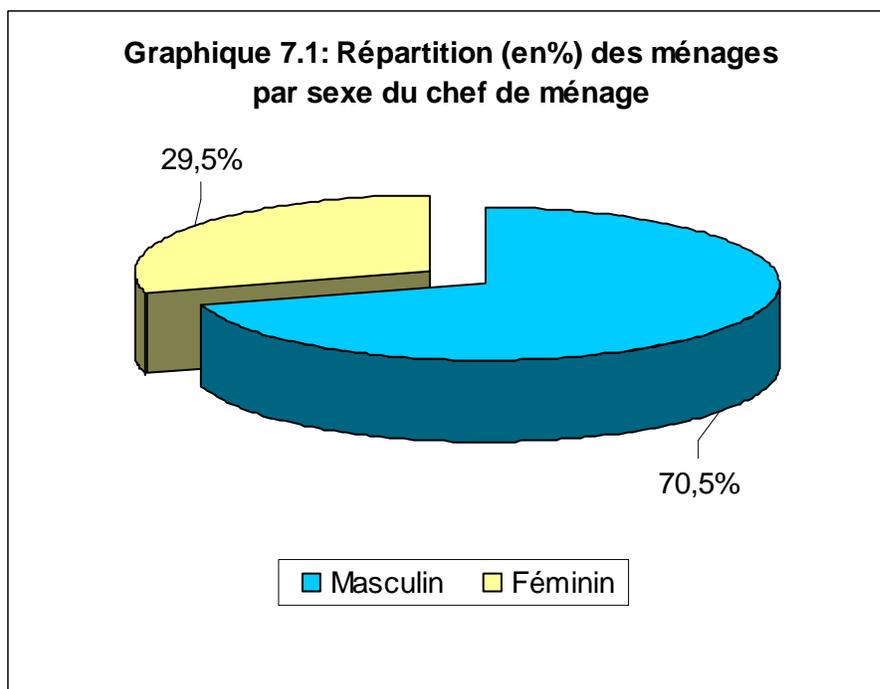
CHAPITRE VII : MENAGES, LOGEMENTS ET HABITAT

Ce chapitre traite de la répartition des ménages et leur taille, des caractéristiques des chefs de ménages (âge, sexe, état matrimonial) et du cadre de vie de ces ménages (approvisionnement en eau, type de toilette et mode principal d'évacuation des déchets ménagers). Il traite également des caractéristiques des logements de ménages à travers le mode d'occupation des logements, le mode d'acquisition de la parcelle pour les propriétaires des logements et la taille de ces logements. Enfin, ce chapitre aborde les caractéristiques de l'habitat à travers le type d'habitat, les matériaux de construction du mur, du toit et du pavement.

7.1. Caractéristiques des ménages

7.1.1. Caractéristiques des chefs de ménages

Au total, 62 177 ménages ont été dénombrés dans le district de Nyamagabe. Parmi eux, 43 783 sont dirigés par les hommes soit 70.5% et 18 334 dirigés par les femmes soit 29.5% de l'ensemble des ménages comme on peut le voir à travers le graphique 7.1 suivant.



La distribution des ménages par âge et sexe des chefs de ménages représentée par le tableau 7.1 suivant fait voir une certaine dissymétrie. Dans l'ensemble, on observe que

les proportions des chefs de ménages augmentent en flèche passant de 6.4% au groupe d'âges de 15-24 ans à 22.4% au groupe d'âges de 25-34 ans.

Les proportions les plus importantes des chefs de ménages se remarquent aux groupes d'âges compris entre 25-34 ans et 45-54 ans variant de 22.4% à 22.1% en passant par 22.8% au groupe d'âges de 35-44 ans. Au-delà de 54 ans, les proportions des chefs de ménage diminuent progressivement jusqu'à atteindre 1.7% aux âges de 85 ans ou plus.

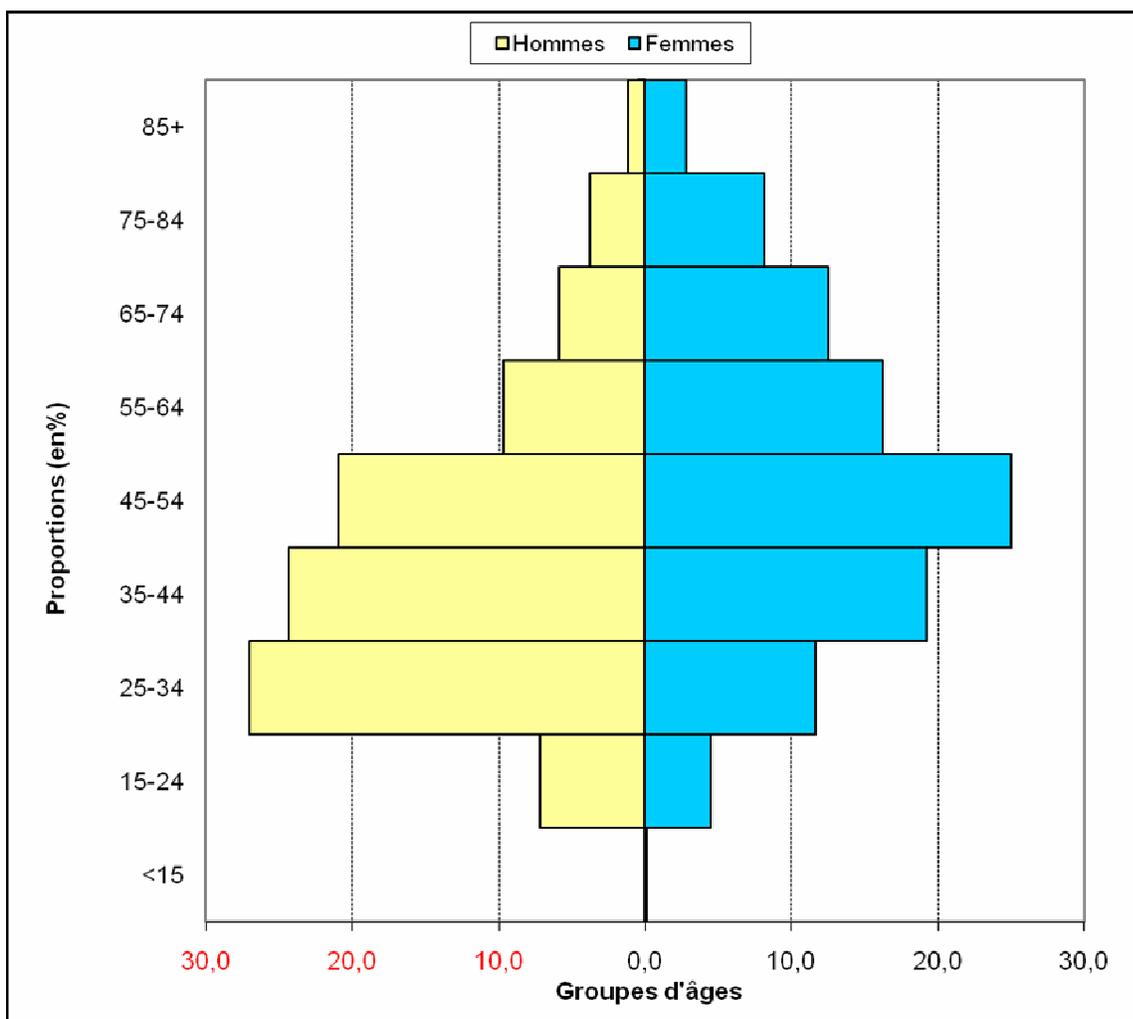
Tableau 7.1: Répartition (en%) de ménages par groupes d'âges des chefs de ménages selon le sexe

Groupes d'âges	Proportions (en %) des chefs de ménages			Effectifs des chefs de ménages			Sex ratio
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	
<15	0,0	0,0	0,0	14	2	16	700
15-24	7,2	4,5	6,4	3 149	823	3 972	383
25-34	27,0	11,6	22,4	11 812	2 126	13 938	556
35-44	24,3	19,3	22,8	10 622	3 532	14 154	301
45-54	20,9	24,9	22,1	9 148	4 574	13 722	200
55-64	9,7	16,2	11,6	4 244	2 974	7 218	143
65-74	5,9	12,6	7,9	2 586	2 301	4 887	112
75-84	3,8	8,2	5,1	1 661	1 495	3 156	111
85+	1,2	2,8	1,7	547	507	1 054	108
Ensemble	100,0	100,0	100,0	43 783	18 334	62 117	239

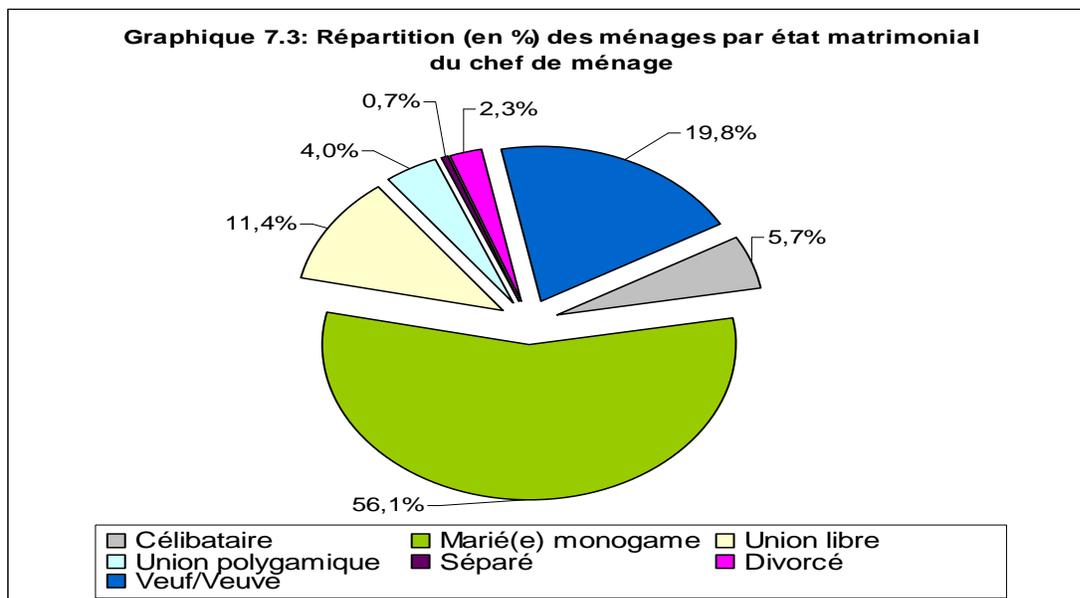
Selon le sexe, les hommes chefs de ménages sont plus nombreux que les femmes dans la même situation quel que soit l'âge. En effet, pour l'ensemble du district, le sex ratio est de 239 hommes pour 100 femmes chefs de ménages. Jusqu'à l'âge de 44 ans, le sexe ratio est supérieur à celui au niveau de district et, à partir de 45 ans, il diminue progressivement pour atteindre 108 hommes chefs de ménages sur 100 femmes dans la même situation à 85 ans ou plus.

La dissymétrie évoquée plus haut se remarque également à travers le graphique 7.2 suivant de la pyramide des âges des chefs de ménages. Alors que la base est très étroite, les proportions des hommes chefs de ménages augmentent très rapidement au groupe d'âges 25-34 ans mais diminue progressivement à partir de 35 ans. Chez les femmes, les proportions des chefs de ménages continuent à monter jusqu'à 54 ans et, à partir de 55 ans, les proportions de femmes chefs de ménages sont plus ou moins le double de celles des hommes dans la même situation à tous les groupes d'âges.

Graphique 7.2 : Pyramide des âges des chefs de ménages



Selon l'état matrimonial du chef de ménage, la distribution des ménages représentée par le graphique 7.3 révèle que, dans l'ensemble du district, les mariés monogames sont proportionnellement les plus nombreux (56.1%) à jouir du statut de chef de ménage. Suivent les veufs/veuves (19.8%), les personnes en union libre (11.4%) et les célibataires (6%). C'est dans la catégorie des chefs de ménages en rupture d'union qu'on trouve les plus faibles proportions soit 2% pour les divorcés et 1% pour les séparés.



La répartition des ménages par secteur (tableau 7.2) montre que les ménages dirigés par des mariés monogames sont proportionnellement les plus nombreux dans tous les secteurs.

Tableau 7.2: Répartition (en%) des ménages par secteur selon l'état matrimonial du chef de ménage

Secteur	Célibataire	Marié(e) monogame	Union libre	Union polygamique	Séparé	Divorcé	Veuf/ Veuve	Total	Effectif
Buruhukiro	2.9	58.1	14.7	7.0	0.8	1.8	14.7	100.0	4 417
Cyanika	8.8	57.2	6.9	1.3	0.6	2.8	22.4	100.0	4 613
Gasaka	7.4	51.6	12.8	2.3	0.8	2.7	22.3	100.0	4 109
Gatare	6.0	58.6	9.7	5.3	0.8	2.8	16.7	100.0	3 018
Kaduha	8.4	56.3	10.0	2.7	0.3	2.1	20.2	100.0	4 015
Kamegeri	5.1	48.4	16.3	2.6	1.8	2.2	23.8	100.0	2 777
Kibirizi	5.0	59.8	11.2	2.2	0.8	1.3	19.7	100.0	3 809
Kibumbwe	6.6	53.9	12.6	2.0	0.6	2.9	21.3	100.0	2 553
Kitabi	4.8	46.3	20.5	6.4	0.5	2.8	18.6	100.0	4 764
Mbazi	8.2	61.7	6.9	0.8	0.5	1.9	19.9	100.0	2 298
Mugano	5.9	58.4	10.0	2.6	0.3	2.1	20.6	100.0	3 494
Musange	7.9	53.5	11.8	1.2	0.3	2.6	22.7	100.0	3 764
Musebeya	3.7	58.1	9.2	5.9	1.0	2.5	19.6	100.0	3 917
Mushubi	4.4	62.4	7.7	3.8	0.8	1.8	19.2	100.0	2 640
Nkomane	3.6	57.8	8.4	8.2	1.0	2.4	18.6	100.0	3 476
Tare	4.5	58.2	8.4	5.2	0.9	2.0	20.7	100.0	4 151
Uwinkingi	4.0	57.4	12.7	6.4	0.5	1.6	17.4	100.0	4 302
NYAMAGABE	5.7	56.1	11.4	4.0	0.7	2.3	19.8	100.0	62 117

Les secteurs Mushubi (62.4%) et Mbazi (61.7%) viennent en 1^{ère} position avec les proportions les plus élevées des ménages dirigés par des mariés monogames. Ils sont suivis de Kibirizi (59.8%) et Mugano (58.6%).

Par contre, les proportions des chefs de ménages en union libre sont les plus élevées dans les secteurs Kitabi, Kamegeri, Buruhukiro et Gasaka qui comptent respectivement 20.5%, 16.3%, 14.7% et 12.8% des ménages dirigés par des personnes en situation d'union libre. Dans 8 secteurs (Kamegeri, Musange, Cyanika, Gasaka, Kibumbwe, Tare, Mugano et Kaduha), plus de 2 ménages sur 10 sont dirigés par des veufs ou veuves et les proportions les plus élevées sont observées dans Kamegeri qui en compte 23.8%.

Si les proportions des chefs de ménages en situation de séparation sont presque insignifiantes dans tous les secteurs, les divorcés sont à la tête de 2.9% des ménages du secteur Kibumbwe et 2.8% des ménages des secteurs Cyanika, Gatare et Kitabi.

7.1.2. Taille des ménages

Dans l'ensemble du district, la taille moyenne des ménages est de 4.6 personnes. La taille moyenne la plus élevée de 4.8 est enregistrée dans les secteurs Gasaka, Nkomane et Uwinkingi (Tableau 7.3).

Tableau 7.3: Répartition proportionnelle (en%) des ménages par secteur selon leur taille

Secteur	Taille des ménages						Total	Effectif	Taille moyenne
	1	2-3	4-5	6-7	8+				
Buruhukiro	5.2	29.4	31.1	22.3	12.0	100.0	4 417	4.7	
Cyanika	8.5	26.9	33.9	22.3	8.5	100.0	4 613	4.5	
Gasaka	6.5	25.3	32.4	23.5	12.4	100.0	4 109	4.8	
Gatara	5.8	28.9	31.8	21.0	12.6	100.0	3 018	4.7	
Kaduha	7.9	30.2	32.3	21.3	8.3	100.0	4 015	4.4	
Kamegeri	6.9	30.4	32.5	22.1	8.1	100.0	2 777	4.4	
Kibirizi	6.0	26.8	32.0	23.7	11.6	100.0	3 809	4.7	
Kibumbwe	7.5	29.4	34.0	21.3	7.8	100.0	2 553	4.4	
Kitabi	6.4	28.7	30.1	21.6	13.1	100.0	4 764	4.7	
Mbazi	7.8	27.7	33.4	23.7	7.3	100.0	2 298	4.5	
Mugano	7.3	30.1	32.7	21.1	8.8	100.0	3 494	4.4	
Musange	8.1	29.1	34.1	20.8	7.9	100.0	3 764	4.4	
Musebeya	6.4	28.1	32.1	22.6	10.7	100.0	3 917	4.6	
Mushubi	6.2	28.7	31.9	22.6	10.7	100.0	2 640	4.6	
Nkomane	5.9	27.4	29.9	23.6	13.2	100.0	3 476	4.8	
Tare	6.1	27.8	31.2	22.5	12.3	100.0	4 151	4.7	
Uwinkingi	5.9	28.0	30.3	22.2	13.6	100.0	4 302	4.8	
NYAMAGABE	6.7	28.3	32.0	22.2	10.7	100.0	62 117	4.6	

Alors que 32% des ménages comptent entre 4 et 5 membres, 22.2% en comptent entre 6 et 7 tandis que 10.7% en comptent 8 ou plus et seuls 28.3% de ménages comptent entre 2 et 3 personnes.

Les secteurs qui comptent proportionnellement plus de ménages composés de 8 personnes ou plus sont Uwinkingi (13.6%), Nkomane (13.2%), Kitabi (13.1%) et Gatare (12.6%).

7.1.3. Cadre de vie

7.1.3.1. Approvisionnement en eau

La source aménagée est le principal mode d'approvisionnement en eau pour plus de la moitié des ménages de Nyamagabe (51.6%) tandis que la source non aménagée sert à 21.2% d'autres. Le robinet sert à 12.1% des ménages seulement comme on peut le voir au tableau 7.4 suivant. Faut-il noter que 9.2% des ménages s'approvisionnent à la rivière et 5.5% d'autres s'approvisionnent soit au marigot soit à l'étang soit à toute autre eau de surface.

Tableau 7.4: Répartition proportionnelle (en %) des ménages enquêtés par secteur selon le mode principal d'approvisionnement en eau

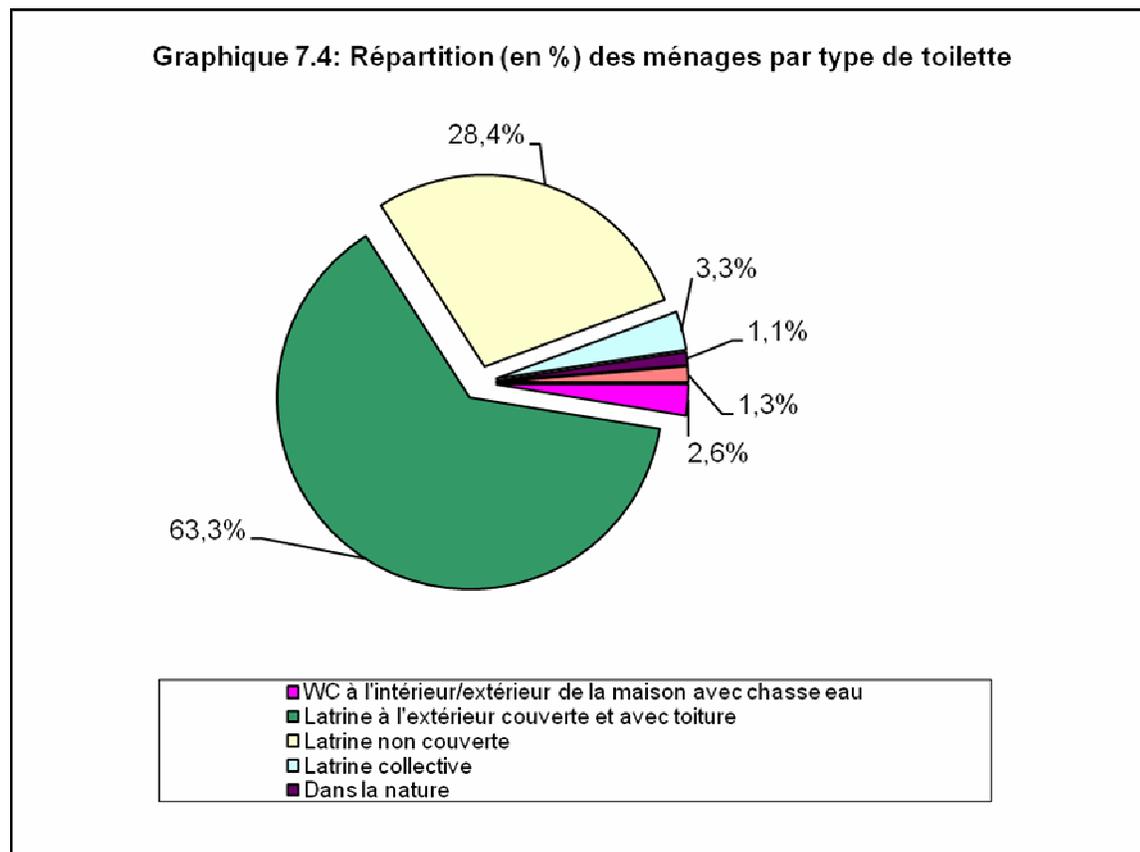
Secteur	Robinet dans la maison/dans l'enclos/public	Source aménagée	Source non aménagée	Rivière	Lac/Marigot/Etang/Eau de surface	Autre	Total	Effectif
Buruhukiro	10.7	54.6	19.8	6.9	8.0	0.0	100.0	262
Cyanika	6.7	62.3	26.3	3.6	0.6	0.0	100.0	358
Gasaka	37.4	38.3	16.5	2.9	4.4	0.5	100.0	206
Gatare	3.0	47.4	36.6	6.9	5.6	0.0	100.0	232
Kaduha	25.6	38.4	17.4	15.7	2.9	0.0	100.0	172
Kamegeri	16.3	32.5	30.7	12.0	7.8	0.0	100.0	166
Kibirizi	14.5	50.2	29.9	4.1	1.2	0.0	100.0	241
Kibumbwe	9.0	57.7	16.2	13.5	2.7	0.9	100.0	111
Kitabi	11.7	56.5	20.5	5.0	6.3	0.0	100.0	239
Mbazi	10.1	66.1	14.3	4.8	4.8	0.0	100.0	168
Mugano	8.8	43.2	21.2	22.8	3.2	0.0	100.0	250
Musange	10.2	61.7	13.3	12.8	1.0	0.5	100.0	196
Musebeya	14.7	45.0	16.5	19.8	4.0	0.0	100.0	278
Mushubi	12.4	45.3	16.8	2.9	22.6	0.0	100.0	137
Nkomane	6.0	46.8	17.4	12.8	16.6	0.4	100.0	235
Tare	10.6	54.2	18.6	8.7	7.2	0.4	100.0	264
Uwinkingi	8.2	63.4	20.4	4.9	2.7	0.0	100.0	328
NYAMAGABE	12.1	51.6	21.2	9.2	5.5	0.1	100.0	3 843

Les proportions les plus élevées de ménages qui utilisent l'eau du robinet se retrouvent dans les secteurs Gasaka (37.4%) et Kaduha (25.6%). Les secteurs qui comptent proportionnellement beaucoup de ménages utilisant l'eau de la source aménagée sont Mbazi (66.1%), Uwinkingi (63.4%), Cyanika (62.3%) et Musange (61.7%). Pour la source non aménagée, Gatara vient en 1^{ère} position avec 36.6% des ménages qui s'y approvisionnent. Il est suivi de Kamegeri, Kibirizi et Cyanika dans les proportions respectives de 30.7%, 29.9% et 26.3%.

Concernant la rivière comme mode d'approvisionnement en eau, le secteur Mugano vient en 1^{ère} position avec 22.8% des ménages suivi de Musebeya avec 19.8% des ménages, Kaduha avec 15.7% des ménages et Kibumbwe avec 13.5% des ménages. Quand à l'eau stagnante, elle est proportionnellement plus utilisée dans les secteurs de Mushubi et Nkomane dans les proportions respectives de 22.6% et 16.6% des ménages.

7.1.3.2. Type de toilette

Les résultats représentés par le graphique 7.4 révèlent que 64% des ménages enquêtés utilisent des latrines couvertes et ayant une toiture. Par contre, 28% des ménages utilisent des latrines non couvertes ; ce qui paraît dangereux.



Les latrines collectives servent seulement dans 3.3% des ménages et quelques 2.6% d'autres ménages ont des WC avec chasse eau à l'intérieur ou à l'extérieur de leurs maisons.

Par secteur, les résultats présentés au tableau 7.5 montrent que Gasaka, Buruhukiro, Mbazi et Kitabi comptent proportionnellement beaucoup plus de ménages qui disposent des WC avec chasse eau que les autres secteurs dans les proportions respectives de 5.8%, 4.2%, 3.6% et 3.3%.

Tableau 7.5: Répartition (en %) des ménages enquêtés par secteur selon le type de toilettes

Secteur	WC à l'intérieur/à l'extérieur de la maison avec chasse eau	Latrine à l'extérieur couverte et avec toiture	Latrine non couverte	Latrine collective	Dans la nature	Autres	Total	Effectif
Buruhukiro	4.2	55.3	31.7	5.3	3.4	0.0	100.0	262
Cyanika	2.5	56.4	35.8	2.0	1.4	2.0	100.0	358
Gasaka	5.8	63.1	28.2	1.0	0.5	1.5	100.0	206
Gatare	2.2	69.4	23.7	3.0	1.7	0.0	100.0	232
Kaduha	2.3	61.0	34.9	1.2	0.0	0.6	100.0	172
Kamegeri	1.8	63.3	25.9	1.2	2.4	5.4	100.0	166
Kibirizi	1.7	66.0	24.9	5.0	0.8	1.7	100.0	241
Kibumbwe	0.9	46.8	47.7	2.7	0.0	1.8	100.0	111
Kitabi	3.3	65.7	26.8	2.1	0.4	1.7	100.0	239
Mbazi	3.6	60.1	30.4	3.6	1.2	1.2	100.0	168
Mugano	2.8	74.0	22.0	1.2	0.0	0.0	100.0	250
Musange	1.5	59.2	32.7	5.6	0.5	0.5	100.0	196
Musebeya	2.2	61.2	30.6	2.2	1.4	2.5	100.0	278
Mushubi	2.2	78.8	16.8	2.2	0.0	0.0	100.0	137
Nkomane	2.6	52.8	29.8	13.2	0.0	1.7	100.0	235
Tare	1.5	66.3	28.8	1.9	1.1	0.4	100.0	264
Uwinkingi	2.4	72.6	19.5	1.8	1.8	1.8	100.0	328
NYAMAGABE	2.6	63.3	28.4	3.3	1.1	1.3	100.0	3 843

Les ménages disposant des latrines couvertes et avec toiture sont proportionnellement plus nombreux dans les secteurs Mushubi (78.8%), Mugano (74%), Gatare (69.4%) et Tare (66.3%). Alors que les latrines non couvertes sont proportionnellement plus nombreuses à être utilisées dans les secteurs Kibumbwe (47.7%), Cyanika (35.8%), Kaduha (34.9%) et Musange (32.7%), les latrines collectives le sont dans les secteurs Nkomane, Musange, Buruhukiro et Kibirizi dans les proportions respectives de 13.2%, 5.6%, 5.3% et 5% des ménages.

7.1.3.3. Mode principal d'évacuation des ordures ménagères

La majorité des ménages du district de Nyamagabe (85.6%) jettent les déchets ménagers dans des fosses aménagées à l'extérieur de la maison et quelques 11% d'autres les jettent dans les champs (tableau 7.6). La poubelle est presque inexistante car elle est utilisée par 1% seulement des ménages. La nature a été déclarée par 1% des ménages également.

Tableau 7.6: Répartition (en %) des ménages enquêtés par secteur selon le mode principal d'évacuation des ordures ménagères

Secteur	Fosse aménagée à l'extérieur de l'enclos	Poubelle	Dans les champs	Dans la nature	Autres	Total	Effectif
Buruhukiro	90.8	0.0	8.0	0.8	0.4	100.0	262
Cyanika	76.0	2.2	17.3	1.7	2.2	100.0	358
Gasaka	75.7	2.4	19.4	1.0	0.5	100.0	206
Gatare	90.9	1.7	5.6	1.7	0.0	100.0	232
Kaduha	87.2	1.2	7.6	3.5	0.6	100.0	172
Kamegeri	66.9	1.2	27.7	1.8	1.2	100.0	166
Kibirizi	76.8	1.7	20.7	0.4	0.4	100.0	241
Kibumbwe	94.6	0.9	3.6	0.0	0.9	100.0	111
Kitabi	82.0	0.8	14.6	1.7	0.4	100.0	239
Mbazi	76.2	0.6	19.6	3.0	0.6	100.0	168
Mugano	95.2	0.0	3.6	0.0	0.4	100.0	250
Musange	85.7	1.0	13.3	0.0	0.0	100.0	196
Musebeya	93.2	0.4	5.0	1.4	0.0	100.0	278
Mushubi	97.1	0.0	0.7	0.7	0.7	100.0	137
Nkomane	89.8	0.9	8.1	0.4	0.4	100.0	235
Tare	86.0	0.8	12.5	0.8	0.0	100.0	264
Uwinkingi	91.5	1.2	4.9	1.2	0.3	100.0	328
NYAMAGABE	85.6	1.0	11.3	1.2	0.5	100.0	3 843

Dans 7 secteurs, les fosses aménagées sont utilisées par plus de 90% des ménages, Mushubi venant en tête avec 97.1%. Dans 5 autres secteurs, les ménages qui jettent les déchets ménagers dans les fosses aménagées représentent plus de 80% et Nkomane en compte 89.8%.

Dans les secteurs qui comptent les proportions les plus faibles de ménages qui usent des fosses aménagées, les déchets ménagers sont directement jetés dans les champs. Les proportions les plus élevées de ménages qui recourent à ce dernier mode d'évacuation des déchets ménagers se retrouvent dans les secteurs Kamegeri (27.2%), Kibirizi (20.7%), Mbazi (19.6%) et Gasaka (19.4%).

7.2. Caractéristiques des logements

7.2.1. Mode d'occupation du logement

Les résultats présentés au tableau 7.7 montrent que la plupart des logements des ménages (91.1%) du district de Nyamagabe sont des propriétés des ménages. Les autres ménages occupent des logements appartenant à un membre de leur famille dans les proportions de 5% et 3.1% d'autres logent dans des unités d'habitation appartenant à une autre personne qui n'est pas de la famille.

Tableau 7.7 : Répartition (en%) des ménages enquêtés par secteur selon le mode d'occupation des logements

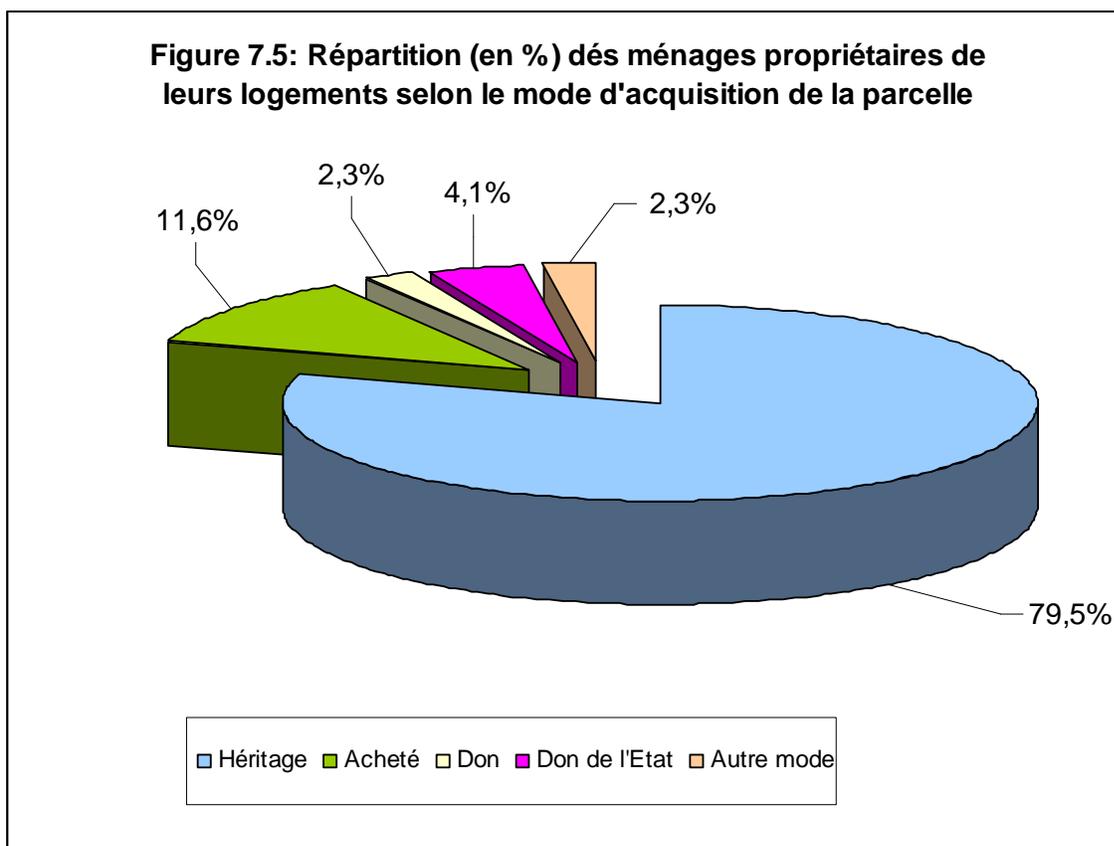
Secteur	Mode d'occupation du logement					Total	Effectif
	Propriétaire	Appartient à un membre de famille	Appartient à une autre personne	Appartient à l'Etat	Appartient à un établissement privé		
Buruhukiro	95.8	3.8	0.4	0.0	0.0	100.0	262
Cyanika	87.7	6.4	4.7	0.3	0.6	100.0	358
Gasaka	82.5	3.9	13.6	0.0	0.0	100.0	206
Gatare	94.0	3.9	1.3	0.9	0.0	100.0	232
Kaduha	90.7	4.1	4.1	0.6	0.0	100.0	172
Kamegeri	88.6	6.6	4.2	0.6	0.0	100.0	166
Kibirizi	88.4	7.9	3.3	0.0	0.4	100.0	241
Kibumbwe	91.0	5.4	3.6	0.0	0.0	100.0	111
itabi	89.5	4.6	3.8	1.3	0.8	100.0	239
Mbazi	88.7	8.3	1.8	1.2	0.0	100.0	168
Mugano	96.8	3.2	0.0	0.0	0.0	100.0	250
Musange	94.4	3.1	2.0	0.5	0.0	100.0	196
Musebeya	91.7	4.7	3.2	0.4	0.0	100.0	278
Mushubi	93.4	5.1	1.5	0.0	0.0	100.0	137
Nkomane	93.6	3.0	3.0	0.4	0.0	100.0	235
Tare	88.3	6.4	2.7	1.9	0.4	100.0	264
Uwinkingi	93.0	5.5	1.2	0.3	0.0	100.0	328
NYAMAGABE	91.1	5.0	3.1	0.5	0.2	100.0	3 843

Dans 10 secteurs, plus de 9 ménages sur 10 ont déclaré être propriétaires de leurs logements et Buruhukiro en compte les proportions les plus élevées de 95.8%. Pour les autres secteurs, les chefs de ménages sont propriétaires de leurs logements à plus de 80%.

Les ménages qui occupent des logements appartenant à des membres de famille sont proportionnellement les plus nombreux dans les secteurs Mbazi (8.3%), Kibirizi (7.9%), Kamegeri (6.6%) et Cyanika et Tare avec 6.4% des ménages chacun. Les ménages qui ont déclaré que leurs logements appartiennent à d'autres personnes qui ne sont pas membres de leur famille sont proportionnellement les plus nombreux dans le secteur Gasaka où ils représentent 13.6% de l'ensemble des ménages.

7.2.2. Mode d'acquisition de la parcelle

La figure 7.5 montre que, pour 79.5% des chefs de ménages propriétaires de leurs logements, les parcelles dans lesquelles sont construits ces logements ont été acquises par héritage et, pour 11.6% d'autres, ils les ont achetées. Seuls 4.1% des chefs de ménages propriétaires de leurs logements ont reçu leurs parcelles de l'Etat tandis que 2.3% d'autres en ont reçu de tierces personnes.



La situation par secteur est représentée au tableau 7.8. Les résultats révèlent que les secteurs Musebeya, Uwinkingi, Mugano et Kibumbwe comptent proportionnellement le plus grand nombre de ménages qui possèdent des parcelles héritées soit respectivement 89%, 87.9%, 86.8% et 84.2%.

Les parcelles achetées par des membres de ménages sont proportionnellement les plus nombreuses dans les secteurs Gasaka (30.6%), Tare (16.2%), Gatare (15.6%) et Kamegeri (14.3%).

Quant aux parcelles acquises de l'Etat ou d'une tierce personne, les proportions des ménages bénéficiaires sont plus élevées dans les secteurs Buruhukiro (13.9%), Gatare (11%), Musange (10.8%) et Gasaka (10.6%).

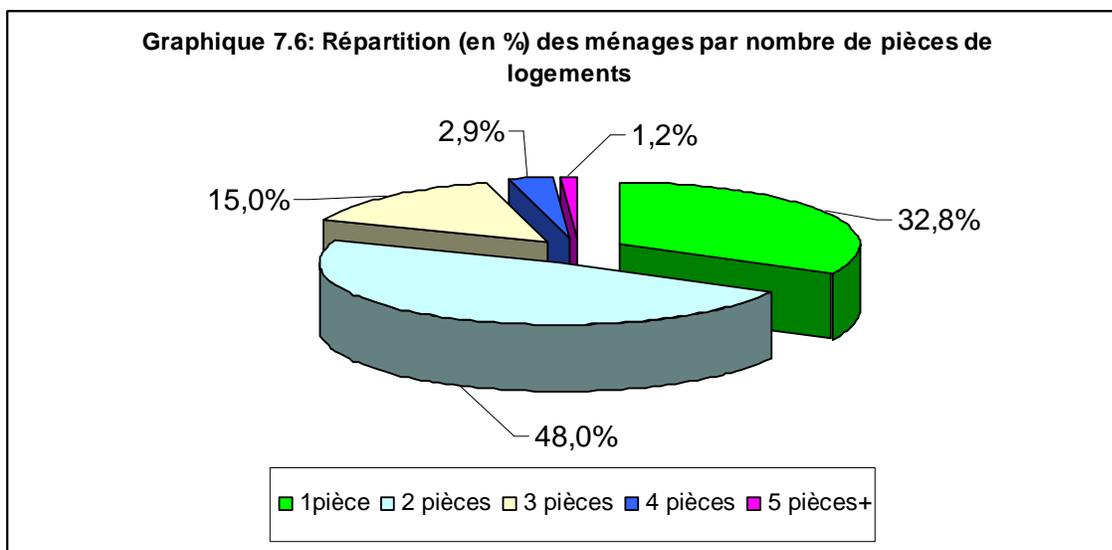
Les ménages propriétaires de leurs logements qui n'ont pas précisé le mode d'acquisition de leurs parcelles sont plus nombreux dans les secteurs Gasaka, Nkomane, Mbazi et Gatare où ils atteignent les proportions respectives de 5.9%, 5%, 4% et 3.7%.

Tableau 7.8: Répartition des ménages dont le chef de ménage est propriétaire du logement par secteur selon le mode d'acquisition de la parcelle

Secteur	Mode d'acquisition de la parcelle					Effectif
	Héritage	Acheté	Don	Autre mode	Total	
Buruhukiro	76.5	8.8	13.9	0.4	100.0	262
Cyanika	74.6	13.7	8.3	3.2	100.0	358
Gasaka	52.4	30.6	10.6	5.9	100.0	206
Gatare	69.7	15.6	11.0	3.7	100.0	232
Kaduha	84.1	6.4	7.0	1.9	100.0	172
Kamegeri	77.6	14.3	5.4	2.7	100.0	166
Kibirizi	83.6	8.5	4.2	3.3	100.0	241
Kibumbwe	84.2	9.9	5.9	0.0	100.0	111
Kitabi	81.3	13.1	2.3	2.8	100.0	239
Mbazi	78.5	9.4	7.4	4.0	100.0	168
Mugano	86.8	7.0	5.4	0.8	100.0	250
Musange	81.6	5.9	10.8	1.6	100.0	196
Musebeya	89.0	8.2	2.0	0.8	100.0	278
Mushubi	83.6	12.5	3.9	0.0	100.0	137
Nkomane	75.9	9.5	9.5	5.0	100.0	235
Tare	79.9	16.2	1.7	1.3	100.0	264
Uwinkingi	87.9	9.8	0.7	1.0	100.0	328
NYAMAGABE	79.5	11.6	6.4	2.3	100.0	3 843

7.2.3. Nombre de pièces des logements

Dans le district de Nyamagabe, près de la moitié des ménages (48%) logent dans des unités d'habitation de 2 pièces seulement et même près du tiers (32.8%) occupent des logements d'une seule pièce.



En somme, plus le nombre de pièces des logements augmente, plus les proportions des ménages qui les occupent diminuent. Les logements de 3 pièces servent seulement à 15% des ménages tandis que quelques 2.9% des ménages logent dans des unités d'habitation de 4 pièces.

Par secteur les résultats présentés au tableau 7.9 suivant montrent que les logements d'une seule pièce sont proportionnellement les plus nombreux dans Buruhukiro (43.5%), Mugano (42%), Musebeya (39.9%) et Kamegeri (39.8%).

Tableau 7.9: Répartition (en %) des ménages par secteur selon le nombre de pièces à usage d'habitation

Secteur	Nombre de pièces des logements					Total	Effectif
	1	2	3	4	5+		
Buruhukiro	43.5	51.5	4.6	0,0	0,4	100,0	262
Cyanika	26.8	41.6	24.6	4,2	2,8	100,0	358
Gasaka	18.4	46.6	23.3	8,7	2,9	100,0	206
Gatare	29.7	55.2	10.8	2,6	1,7	100,0	232
Kaduha	37.8	43.6	13.4	3,5	1,7	100,0	172
Kamegeri	39.8	48.2	10.2	1,8	0,0	100,0	166
Kibirizi	29.0	49.4	18.3	2,1	1,2	100,0	241
Kibumbwe	38.7	57.7	2.7	0,0	0,9	100,0	111
Kitabi	31.4	43.5	18.8	5,4	0,8	100,0	239
Mbazi	20.8	39.9	28.6	7,1	3,6	100,0	168
Mugano	42.0	44.0	11.6	2,0	0,4	100,0	250
Musange	36.7	41.8	18.9	2,6	0,0	100,0	196
Musebeya	39.9	48.6	10.1	1,4	0,0	100,0	278
Mushubi	36.5	55.5	5.8	1,5	0,7	100,0	137
Nkomane	31.9	53.2	10.6	2,6	1,7	100,0	235
Tare	28.4	46.2	21.2	3,4	0,8	100,0	264
Uwinkingi	31.4	54.6	12.5	1,2	0,3	100,0	328
NYAMAGABE	32.8	48.0	15.0	2,9	1,2	100,0	3 843

Toujours au tableau 7.9 ci-dessus, les résultats montrent que les logements de 2 pièces sont proportionnellement plus nombreux dans les secteurs Kibumbwe (57.7%), Mushubi (55.5%), Gatara (55.2%) et Uwinkingi (54.6%). Par contre, le nombre des unités d'habitation à 3 pièces est élevé dans les secteurs Mbazi (28.6%), Cyanika (24.6%), Gasaka (23.3%) et Tare (21.2%).

Par rapport à la taille des ménages, les résultats présentés au tableau 7.10 révèlent que les proportions les plus élevées de ménages habitant des logements d'une seule pièce sont celles des ménages composés de 2 ou 3 membres (36.5%) et celles des ménages de 4 ou 5 membres (31%). On remarque tout de même que 14.7% des ménages composés de 6 ou 7 personnes et 7.3% des ménages composés de 8 membres ou plus habitent des logements d'une seule pièce.

Tableau 7.10: Répartition (en %) des ménages enquêtés par nombre de pièces à usage d'habitation selon leur taille

Nombre de pièces	Taille des ménages					Total	Effectif
	1	2-3	4-5	6-7	8+		
1	10.5	36.5	31.0	14.7	7.3	100.0	1 262
2	3.1	21.8	35.9	27.2	11.9	100.0	1 846
3	4.2	14.7	30.3	30.7	20.1	100.0	577
4	4.4	17.7	23.0	28.3	26.5	100.0	113
5+	2.2	22.2	26.7	24.4	24.4	100.0	45
Ensemble	10.5	36.5	31.0	14.7	7.3	100.0	3 843

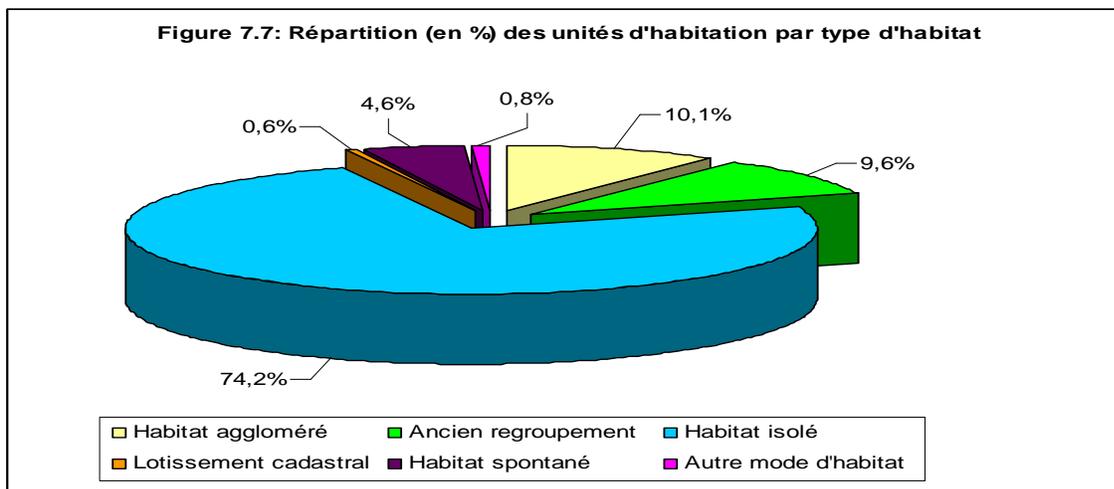
Parmi les unités d'habitation de 2 pièces, 35.9% sont occupés par des ménages composés de 4 ou 5 membres, 27.2% par des ménages de 6 ou 7 membres et 21.8% par des ménages de 2 ou 3 membres. On retrouve également 11.9% des ménages de 8 personnes ou plus qui logent dans des unités d'habitation à 2 pièces.

On remarque tout de même que les ménages composés de 6 à 7 personnes et ceux composés de 8 personnes ou plus sont proportionnellement les plus nombreux à occuper les quelques logements qui comptent 3 pièces ou plus soit 30.7% et 20.1% des logements de 3 pièces occupés respectivement par des ménages de 6-7 personnes et 8 personnes ou plus. Ceux de 4 pièces sont occupés par les ménages ayant ces tailles dans les proportions respectives de 28.3% et 26.5%.

7.3. Caractéristiques de l'habitat

7.3.1. Type d'habitat

Dans le district de Nyamagabe, le type d'habitat qui prédomine est l'habitat isolé ou dispersé qui représente 74.2% de l'ensemble des unités d'habitation comme on le voit à la figure 7.7 suivant. Viennent ensuite l'habitat aggloméré ou lmidugudu et l'ancien regroupement dans les proportions respectives de 10.1% et 9.6%. L'habitat spontané, bien que prohibé, englobe des proportions non négligeables de 4.6% des unités d'habitation de l'ensemble du district.



L'analyse de la situation par secteur (tableau 7.11) révèle que l'habitat isolé est prédominant dans les secteurs Nkomane (91.1%), Gatare (90.5%), Mushubi (89.8%) et Mugano (87.2%). Par contre, l'habitat aggloméré prédomine dans les secteurs Buruhukiro, Tare, Mbazi et Gasaka où il englobe respectivement 26.3%, 18.9%, 15.5% et 14.1% des unités d'habitation.

Quant à l'ancien regroupement, les proportions les plus élevées des unités d'habitation de ce type se retrouvent dans les secteurs Gasaka, Kibumbwe, Kaduha et Tare qui comptent respectivement 25.2%, 20.7%, 18% et 15.2% de l'ensemble de leurs unités d'habitation. Pour l'habitat spontané, les secteurs qui viennent au 1^{er} plan sont Buruhukiro qui en compte 16.8% de l'ensemble de ses unités d'habitation et Kaduha qui en compte 15.1%.

Tableau 7.11: Répartition (en%) des unités d'habitation des ménages enquêtés par secteur selon le type d'habitat

Secteur	Type d'habitat							Effectif
	Habitat aggloméré	Ancien regroupement	Habitat isolé	Lotissement cadastral	Habitat spontané	Autre mode d'habitat	Total	
Buruhukiro	26.3	8.4	46.2	1.1	16.8	1.1	100.0	262
Cyanika	8.9	10.9	78.5	0.3	0.6	0.6	100.0	358
Gasaka	14.1	25.2	53.9	2.4	3.9	0.0	100.0	206
Gatare	6.5	2.2	90.5	0.0	0.9	0.0	100.0	232
Kaduha	5.2	18.0	58.7	0.6	15.1	2.3	100.0	172
Kamegeri	7.2	7.8	80.7	1.2	2.4	0.6	100.0	166
Kibirizi	12.4	14.5	64.7	0.4	4.1	3.7	100.0	241
Kibumbwe	3.6	20.7	70.3	0.9	3.6	0.9	100.0	111
Kitabi	4.6	10.9	82.0	0.0	2.1	0.4	100.0	239
Mbazi	15.5	5.4	72.0	0.0	6.0	1.2	100.0	168
Mugano	3.6	6.4	87.2	0.0	2.4	0.4	100.0	250
Musange	5.1	6.6	79.6	1.0	7.1	0.5	100.0	196
Musebeya	9.4	6.5	77.0	0.4	6.1	0.7	100.0	278
Mushubi	4.4	3.6	89.8	1.5	0.7	0.0	100.0	137
Nkomane	4.3	1.7	91.1	0.0	2.6	0.4	100.0	235
Tare	18.9	15.2	62.1	0.4	2.7	0.4	100.0	264
Uwinkingi	11.9	5.8	77.1	0.9	3.7	0.6	100.0	328
NYAMAGABE	10.1	9.6	74.2	0.6	4.6	0.8	100.0	3 843

7.3.2. Nature du mur

Dans l'ensemble du district, le bois pisé ou le bambou est le matériau important utilisé dans la construction des murs. Les unités d'habitation construites avec ce matériau représentent 86.2%. Les briques adobes viennent en 2^{ème} position mais pour seulement 11.8% de logements.

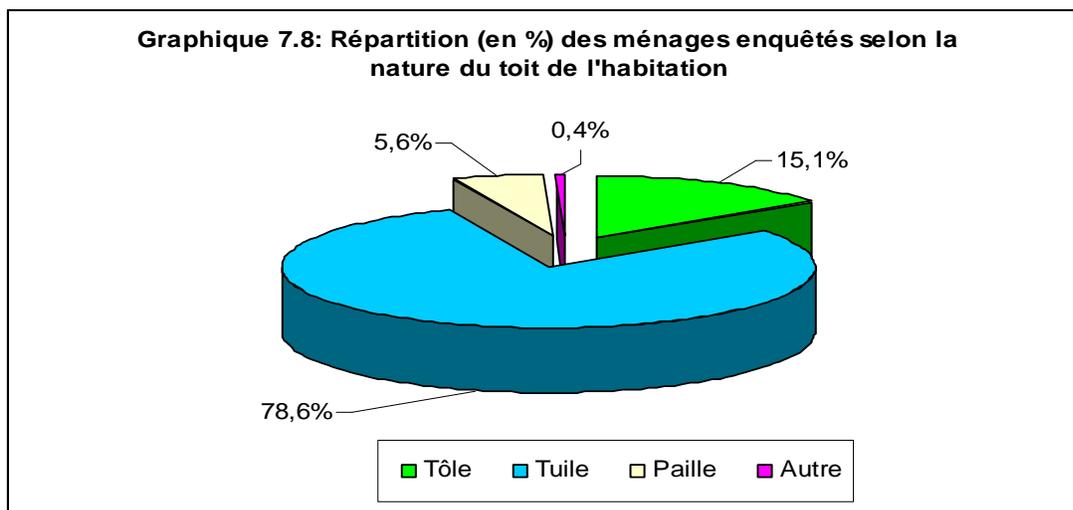
Concernant la situation dans les secteurs, la quasi totalité des unités d'habitation de Kibirizi, Musange et Musebeya ont les murs construits en bois pisé ou bambou dans les proportions de 97.1% chacun. Dans 4 autres secteurs, plus de 9 unités d'habitation sur 10 ont les murs en bois pisé ou bambou. Les logements en briques adobes prédominent seulement dans le secteur Musange où ils représentent 62.8%. Il est suivi par Mugano qui, lui, compte 35.2% des unités d'habitation avec ce matériau.

Tableau 7.12: Répartition (en %) des unités d'habitation des ménages enquêtés par secteur selon la nature du mur

Secteur	Matériaux de construction des murs					Effectif
	Pisé/ Bambou	Briques adobes	Briques cuites	Autres	Total	
Buruhukiro	96.9	0.4	2.3	0.0	100.0	262
Cyanika	89.1	9.8	0.6	0.0	100.0	358
Gasaka	75.2	15.0	6.3	2.9	100.0	206
Gatare	90.5	5.2	4.3	0.0	100.0	232
Kaduha	85.5	13.4	1.2	0.0	100.0	172
Kamegeri	93.4	6.0	0.0	0.0	100.0	166
Kibirizi	97.1	2.9	0.0	0.0	100.0	241
Kibumbwe	95.5	4.5	0.0	0.0	100.0	111
Kitabi	90.8	3.8	4.6	0.8	100.0	239
Mbazi	89.9	8.9	0.6	0.6	100.0	168
Mugano	64.0	35.2	0.0	0.8	100.0	250
Musange	34.7	62.8	1.5	0.5	100.0	196
Musebeya	97.1	2.2	0.4	0.4	100.0	278
Mushubi	97.1	2.2	0.7	0.0	100.0	137
Nkomane	93.2	6.4	0.0	0.4	100.0	235
Tare	86.7	11.0	0.8	0.8	100.0	264
Uwinkingi	86.6	12.5	0.3	0.6	100.0	328
NYAMAGABE	86.2	11.8	1.4	0.5	100.0	3 843

7.3.3. Nature du toit

Les résultats présentés à la figure 7.8 montrent que la tuile est le principal matériau utilisé pour la couverture de la toiture. Dans l'ensemble du district, 78.6% des logements sont couverts par ce matériau. La tôle vient en 2^{ème} position avec 15.1% des logements dont la toiture est en tôle.



Par secteur (tableau 7.13), les unités d'habitation sont couvertes de tuile à plus de 90% dans Mushubi (91.2%), Musebeya (90.3%) et Gatare (90.1%) et à plus de 80% dans 6 autres secteurs dont Nkomane (89.8%) et Buruhukiro (88.9%) qui en comptent les plus fortes proportions. Certainement que c'est la tuile locale qui est utilisée.

Tableau 7.13: Répartition des unités d'habitation des ménages enquêtés par secteur selon la nature du toit de l'habitation

Secteur	Matériaux de construction du toit					Effectif
	Tôle	Tuile	Paille	Autre	Total	
Buruhukiro	7.6	88.9	2.7	0.4	100.0	262
Cyanika	17.9	74.3	7.3	0.0	100.0	358
Gasaka	61.7	32.0	5.3	0.5	100.0	206
Gatare	9.1	90.1	0.4	0.4	100.0	232
Kaduha	12.2	83.1	4.1	0.6	100.0	172
Kamegeri	23.5	56.0	19.9	0.0	100.0	166
Kibirizi	24.5	72.2	3.3	0.0	100.0	241
Kibumbwe	6.3	79.3	14.4	0.0	100.0	111
Kitabi	16.7	71.1	11.7	0.4	100.0	239
Mbazi	16.7	77.4	6.0	0.0	100.0	168
Mugano	6.8	86.8	5.6	0.8	100.0	250
Musange	6.6	85.7	6.6	0.5	100.0	196
Musebeya	7.2	90.3	2.2	0.4	100.0	278
Mushubi	6.6	91.2	2.2	0.0	100.0	137
Nkomane	7.7	89.8	2.1	0.4	100.0	235
Tare	14.8	75.0	9.1	0.0	100.0	264
Uwinkingi	11.6	85.1	1.5	1.8	100.0	328
NYAMAGABE	15.1	78.6	5.6	0.4	100.0	3 843

Les secteurs ayant de faibles proportions de logements couverts de tuile en ont les plus fortes en logements couverts de tôle. C'est le cas de Gasaka qui compte 61.7% des unités d'habitation couvertes de ce matériau, Kamegeri avec 23.5% et Kibirizi avec 24.5%. On trouve encore des maisons en toiture couverte de paille avec les proportions non négligeables de 19.9% dans Kamegeri, de 14.4% dans Kibumbwe et de 11.7% Kitabi.

7.3.4. Nature du pavement

Dans le district de Nyamagabe, la majorité des unités d'habitation (88.3%) ont le pavement en terre battue et seulement 10.1% en ont en ciment.

Parmi les secteurs qui comptent beaucoup de logements avec le pavement en terre battue, Mushubi vient en 1^{ère} position avec 94.9% de ses unités d'habitation. Suivent Kibumbwe avec 94.6%, Buruhukiro avec 93.9% et Uwinkingi avec 92.4% des logements.

Tableau 7.14: Répartition (en%) des unités d'habitation des ménages enquêtés par secteur selon la nature du pavement de l'habitation

Secteur	Matériaux de construction du pavement						Effectif
	N.D	Terre battue	Ciment	Briques cuites	Autres matériaux	Total	
Buruhukiro	0.4	93.9	5.0	0.8	0.0	100.0	262
Cyanika	0.6	84.9	13.1	1.4	0.0	100.0	358
Gasaka	1.0	64.6	33.0	1.0	0.5	100.0	206
Gatare	0.0	89.7	7.8	2.2	0.4	100.0	232
Kaduha	0.0	86.6	10.5	2.9	0.0	100.0	172
Kamegeri	1.2	88.0	10.2	0.0	0.6	100.0	166
Kibirizi	0.4	86.3	12.4	0.8	0.0	100.0	241
Kibumbwe	0.0	94.6	40.5	0.9	0.0	100.0	111
Kitabi	0,4	87.9	10.9	0.0	0,8	100.0	239
Mbazi	0.0	88.1	11.3	0.6	0.0	100.0	168
Mugano	0.0	91.6	8.0	0.4	0.0	100.0	250
Musange	0.5	90.8	6.1	1.5	1.0	100.0	196
Musebeya	0.0	91.4	7.9	0.7	0.0	100.0	278
Mushubi	0.0	94.9	5.1	0.0	0.0	100.0	137
Nkomane	0.0	89.8	10.2	0.0	0.0	100.0	235
Tare	0.8	87.5	8.0	3.0	0.8	100.0	264
Uwinkingi	0.3	92.4	7.0	0.3	0.0	100.0	328
NYAMAGABE	0.3	88.3	10.1	1.0	0.2	100.0	3 843

Les secteurs dans lesquels on trouve plus d'une unité d'habitation sur 10 avec le pavement en ciment sont Kibumbwe, Gasaka, Cyanika, Kibirizi et Mbazi avec les proportions respectives de 40.5%, 33%, 13.1%, 12.4% et 11.3%.

CHAPITRE VIII : ACTIVITES ECONOMIQUES

Ce chapitre comporte les résultats de l'enquête réalisée auprès d'un échantillon de 3 843 ménages tirés dans les ménages recensés. Il présente les résultats des secteurs de l'agriculture et de l'élevage et également du secteur du crédit et de l'épargne. Dans le secteur de l'agriculture, on s'est intéressé à la possession des parcelles exploitables, aux moyens de production agricole et à l'utilisation des méthodes anti érosives. Dans le domaine d'élevage, le type et la taille de bétail ont été étudiés. Enfin, au niveau du crédit et épargne, l'on s'est limité à la présentation des ménages qui possèdent un compte en banque.

8.1. Agriculture

8.1.1. Possession des terres

L'analyse des données (tableau 8.1) montre que 68% des ménages enquêtés possèdent des terres qu'ils cultivent. La répartition des ménages selon l'étendue de la parcelle fait dégager une nette tendance à la baisse de leur nombre à mesure que l'étendue de la parcelle augmente. La proportion des ménages qui disposent de terres dont la superficie est inférieure à ½ hectare est de 39.3%. Pour 19.8% de ménages possédant des terres, la superficie de ces terres est comprise entre ½ et 1 hectare. Seuls 8% des ménages possèdent de terres de plus d'1 hectare.

Tableau 8.1 : Proportion (%) des ménages dont les membres possèdent des terres par secteur selon l'étendue de leur propriété

Secteur	≤ 1/2 ha	1/2 -1 ha	1ha+	Ensemble	Effectif
Buruhukiro	25.6	16.8	13.0	55.7	262
Cyanika	40.2	20.7	7.5	69.8	358
Gasaka	31.1	20.4	12.1	65.5	206
Gatare	42.7	20.3	4.3	67.2	232
Kaduha	32.0	19.2	5.8	57.0	172
Kamegeri	29.5	16.9	12.0	60.2	166
Kibirizi	36.1	24.9	8.3	69.3	241
Kibumbwe	35.1	16.2	9.0	61.3	111
Kitabi	41.8	23.8	11.3	78.7	239
Mbazi	41.7	17.3	8.3	67.9	168
Mugano	38.4	20.8	3.2	62.8	250
Musange	25.0	15.8	12.8	55.1	196
Musebeya	32.4	13.7	6.8	53.2	278
Mushubi	59.9	16.8	2.2	79.6	137
Nkomane	47.7	28.9	6.0	83.0	235
Tare	47.0	18.6	6.4	73.5	264
Uwinkingi	56.1	21.0	7.6	85.4	328
NYAMAGABE	39.3	19.8	8.0	68.0	3 843

Les secteurs qui comptent proportionnellement plus de ménages possédant des terres sont Uwinkingi (85.4%), Nkomane (83%), Kitabi (78.7%) et Tare (73.5%). Toutefois, pour plus ou moins la moitié de ces ménages, la superficie des terres ne dépasse pas ½ hectare. Pour les ménages possédant des terres d'1 ha ou plus, les proportions les plus élevées se retrouvent dans les secteurs Buruhukiro (13%), Musange (12.8%), Gasaka (12.1%), Kamegeri (12%) et Kitabi (11.3%).

8.1.2. Moyens pour accroître la production agricole

En ce qui concerne les moyens utilisés pour accroître la production agricole, les résultats sont consignés dans le tableau 8.2. A la lecture de ce dernier, il ressort que plus de 4 ménages sur 5 enquêtés utilisent les intrants organiques (82.4%). Environ 1 ménage sur 3 a déclaré utiliser la lutte anti érosive comme moyen pour accroître la production. Les intrants industriels et les semences sélectionnées sont respectivement utilisés par 11.3% et 9.3% de ménages du district.

Tableau 8.2 : Proportion (%) des ménages par secteur selon les moyens utilisés pour accroître la production

SECTEURS	Moyens utilisés							Effectif
	Semences sélectionnés	Intrants industriels	Intrants organiques	Irrigation	Arrosage	Lutte anti érosive	Autres	
Buruhukiro	11.8	26.0	92.0	3.1	1.1	27.9	6.9	262
Cyanika	15.1	4.7	74.6	0.8	4.7	36.9	14.8	358
Gasaka	7.8	10.2	75.7	4.9	5.3	25.7	5.8	206
Gatare	4.3	8.2	84.5	3.0	3.0	37.9	12.1	232
Kaduha	5.8	1.7	82.0	0.0	0.6	5.8	8.7	172
Kamegeri	1.2	3.6	84.9	0.0	0.6	29.5	4.2	166
Kibirizi	10.0	9.1	88.0	1.2	2.1	22.4	2.1	241
Kibumbwe	6.3	2.7	85.6	0.0	0.0	17.1	3.6	111
Kitabi	10.9	27.2	87.4	0.0	2.5	62.3	6.7	239
Mbazi	10.7	3.0	81.5	0.0	0.0	22.0	8.3	168
Mugano	7.2	4.4	72.0	0.0	0.4	26.8	8.8	250
Musange	5.1	5.6	61.2	0.0	0.5	21.9	5.6	196
Musebeya	9.7	5.8	84.9	0.4	0.4	29.1	10.4	278
Mushubi	7.3	2.2	92.0	0.0	0.0	39.4	2.9	137
Nkomane	20.0	20.9	86.4	20.0	20.4	57.9	28.5	235
Tare	10.2	18.2	85.6	0.0	0.8	28.0	8.0	264
Uwinkingi	6.1	20.4	86.0	1.5	2.7	24.1	7.6	328
NYAMAGABE	9.3	11.3	82.4	2.2	2.9	31.2	9.1	3 843

On note des variations importantes selon les secteurs par rapport à l'ensemble du district. En ce qui concerne les intrants organiques, les ménages qui utilisent ce moyen représentent 92% dans les secteurs de Buruhukiro et Mushubi. Par contre, dans le secteur de Musange, seuls 61.2% des ménages utilisent le même moyen. Les disparités sont plus accentuées entre les secteurs lorsqu'on s'intéresse à la lutte anti érosive. En effet, on dénombre 62.3% de ménages qui utilisent ce moyen dans le secteur Kitabi au moment où on n'en dénombre que 5.8% dans le secteur de Kaduha. Les mêmes disparités sont constatées au niveau de l'utilisation des intrants industriels, si la proportion des ménages qui utilisent ce moyen est de 27.2% dans le secteur de Kitabi, on n'enregistre que 1.7% dans le secteur de Kaduha. Enfin, on enregistre 20% de ménages utilisant les semences sélectionnées dans le secteur de Nkomane et seulement 1.2% dans Kamegeri (Tableau 8.2).

8.1.3. Lutte contre l'érosion

Les résultats concernant les pratiques contre l'érosion sont consignés dans le tableau 8.3. Pour l'ensemble du district, la majorité des ménages utilisent essentiellement deux méthodes antiérosives : 61.6% des ménages ont planté des arbres et 58.2% utilisent des caniveaux. La troisième méthode qui est l'utilisation des terrasses est pratiquée par 10% des ménages seulement.

Tableau 8.3 : Proportion (%) des ménages enquêtés par secteur selon les méthodes antiérosives utilisées

Secteur	Méthodes			Effective
	Des caniveaux	Planter des arbres	Terrasses	
Buruhukiro	56.1	60.3	31.7	262
Cyanika	58.1	58.1	4.2	358
Gasaka	50.5	41.3	2.9	206
Gatare	61.6	73.7	12.1	232
Kaduha	51.2	33.7	1.7	172
Kamegeri	49.4	53.0	1.2	166
Kibirizi	43.6	66.4	7.9	241
Kibumbwe	59.5	58.6	1.8	111
Kitabi	70.3	72.4	13.4	239
Mbazi	48.8	56.5	3.6	168
Mugano	50.4	61.6	0.8	250
Musange	39.3	40.3	1.0	196
Musebeya	56.1	73.0	11.5	278
Mushubi	73.0	65.7	3.6	137
Nkomane	77.9	83.0	21.3	235
Tare	61.0	66.3	5.7	264
Uwinkingi	72.9	64.0	25.3	328
NYAMAGABE	58.2	61.6	10.0	3 843

Lorsqu'on analyse ces pratiques au niveau des secteurs, on observe évidemment des écarts importants par rapport à l'ensemble du district. Concernant la méthode de plantation des arbres, le secteur de Nkomane détient le record avec 83% de ménages alors que dans le secteur de Kaduha on n'en dénombre que 33.7%. Pour la pratique de la méthode des caniveaux, c'est toujours dans le secteur de Nkomane que l'on retrouve la plus grande proportion de ménages (77.9%). En revanche, c'est dans le secteur de Musange que l'on dénombre la plus petite proportion de ménages utilisant cette méthode (39.3%). Concernant la méthode des terrasses radicales, l'on observe de grandes disparités par rapport à la proportion moyenne du district. La plus grande proportion de ménages pratiquant cette méthode se retrouve dans le secteur de Buruhukiro (31.7%) et, dans le secteur de Musange, on ne retrouve que 1% de ménages qui pratiquent cette méthode (Tableau 8.3).

8.2. Elevage

Dans le district de Nyamagabe, les ménages qui pratiquent l'élevage n'atteignent pas les 2/5 du total quel que soit le type de bétail. Les résultats de l'enquête montrent que les ménages élèvent essentiellement du bétail de race rwandaise. L'élevage le plus pratiqué est celui de chèvre de race rwandaise déclaré par 37.9% des ménages de Nyamagabe. L'élevage de vaches de race rwandaise vient en deuxième position et celui du porc de race rwandaise vient en troisième position. Ces deux derniers types de bétail sont élevés respectivement par 32.9% et 31.6% de ménages dans le district (Tableau 8.4).

Tableau 8.4 : Proportion des ménages éleveurs par type de bétail selon le nombre de têtes de bétail

Type de Bétail	Proportion de ménages (%)		
	1-9	10 et +	Ensemble
Vaches de race rwandaise	32.7	0.3	32.9
Vache de race moderne	1.2	0.1	1.2
Hybrides	3.1	0.0	3.1
Chèvres de race moderne	1.3	0.0	1.3
Chèvre de race rwandaise	37.6	0.4	37.9
Mouton de race moderne	0.8	0.0	0.8
Mouton de race rwandaise	14.1	0.1	14.3
Porc de race moderne	2.7	0.0	2.7
Porc de race rwandaise	31.5	0.1	31.6

Il faut noter que la quasi-totalité des éleveurs possèdent un petit nombre de têtes de bétail. Les résultats de l'enquête montrent que le nombre de têtes de bétail élevé ne dépasse guère 9. En effet, quel que soit le type de bétail et quelle qu'en soit la race, la proportion d'éleveurs qui possèdent au moins 10 têtes de bétail ne dépasse pas 0.4% (Tableau 8.4).

8.3. Epargne et crédits

8.3.1. Epargne

Les résultats de l'enquête auprès des ménages concernant leurs épargnes en banque montrent que, sur 3 843 ménages enquêtés dans le district, seuls 15.6% parmi eux ont au moins un membre qui possède un compte en banque (15.6%).

Les ménages dirigés par les hommes et dont un membre au moins possède un compte bancaire représentent 12.0% par rapport à l'ensemble, tandis que ceux dirigés par les femmes représentent 3.5% de l'ensemble des ménages. Les secteurs dans lesquels on retrouve plus de ménages ayant un compte en banque sont Kitabi (41.8%), Gasaka (33%) et Uwinkingi (25.3%) (Tableau 8.5).

Tab 8.5 Proportion (%) des ménages dont les membres possèdent des comptes en banques par secteur selon le sexe du Chef de Ménage.

Secteur	Sexe du chef de ménage			Effectif
	Masculin	Féminin	Total	
Buruhukiro	7.6	1.1	8.8	262
Cyanika	11.5	5.0	16.5	358
Gasaka	22.8	10.2	33.0	206
Gatare	11.2	1.3	12.5	232
Kaduha	12.8	3.5	16.3	172
Kamegeri	6.6	1.8	8.4	166
Kibirizi	10.8	0.8	11.6	241
Kibumbwe	6.3	3.6	9.9	111
Kitabi	29.3	12.6	41.8	239
Mbazi	8.9	0.6	9.5	168
Mugano	7.2	1.6	8.8	250
Musange	11.7	1.0	12.8	196
Musebeya	12.2	1.1	13.3	278
Mushubi	5.1	2.2	7.3	137
Nkomane	5.1	1.3	6.4	235
Tare	7.6	4.2	11.7	264
Uwinkingi	19.5	5.8	25.3	328
NYAMAGABE	12.0	3.5	15.6	3 843

8.3.2. Crédit

En ce qui concerne les crédits octroyés, les données ont été collectées pour une période de 12 mois ayant précédé l'enquête. Les résultats récapitulés dans le tableau 8.6 montrent que sur les 3 843 ménages enquêtés, seuls 5.8% des ménages de

Nyamagabe ont un membre qui a bénéficié d'un crédit bancaire au cours de cette période.

Selon le type de projet visé par le bénéficiaire, pour 1.9% de ménages, les prêts ont été octroyés pour soutenir un projet d'agriculture. Les projets d'élevage ont été seulement financés dans 0.4% de ménages et, dans 3.5% d'autres, les prêts obtenus étaient destinés à soutenir d'autres projets dont le commerce, l'artisanat, la construction, etc.

Tableau 8.6 : Proportion (%) des ménages dont les membres ont contracté un crédit bancaire au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête par secteur selon le type de projet pour lequel ce crédit a été contracté

Secteur	Projet d'Agriculture	Ptojet d'Elevage	Autre projet	Ensemble	Effectif
Buruhukiro	0.8	0.4	0.8	1.9	262
Cyanika	3.1	0.0	2.2	5.3	358
Gasaka	3.9	1.0	9.2	14.1	206
Gatare	1.3	0.4	2.2	3.9	232
Kaduha	0.0	0.6	2.9	3.5	172
Kamegeri	0.0	0.6	2.4	3.0	166
Kibirizi	3.3	0.4	3.3	7.1	241
Kibumbwe	0.9	0.0	1.8	2.7	111
Kitabi	4.2	0.4	8.8	13.4	239
Mbazi	0.0	0.0	0.6	0.6	168
Mugano	0.0	0.0	1.2	1.2	250
Musange	0.0	1.0	4.1	5.1	196
Musebeya	1.1	0.7	3.6	5.4	278
Mushubi	5.8	0.7	6.6	13.1	137
Nkomane	0.9	0.0	3.0	3.8	235
Tare	3.0	0.8	3.0	6.8	264
Uwinkingi	2.4	0.6	4.6	7.6	328
NYAMAGABE	1.9	0.4	3.5	5.8	3 843

Au niveau des secteurs, on remarque une variation très élevée par rapport à l'ensemble du district. Dans certains secteurs, la proportion des ménages ayant bénéficié d'un crédit bancaire dépasse le double de la proportion au niveau du district ; c'est le cas des secteurs de Gasaka, de Kitabi et de Mushubi où ces proportions sont respectivement de 14.1%, 13.4% et 13.1%. En revanche, on retrouve des secteurs dans lesquels ces proportions n'atteignent pas la moitié de celle observée pour l'ensemble du district. Il s'agit notamment de Kibumbwe (2.7%), de Buruhukiro (1.9%), de Mugano (1.2%) et de Mbazi (0.6%).

CHAPITRE IX. QUELQUES RESULTATS POUR LA PROVINCE DU SUD

Après analyse des données de « Baseline Survey » au niveau de chaque district de la Province du Sud, il est important de dégager certains résultats au niveau de la Province pour permettre aux autorités à ce niveau d'avoir une image globale du niveau des conditions de vie de la population dans l'ensemble. Il paraît également important aux districts de se situer les uns par rapport aux autres et de mieux cibler les domaines dans lesquels des efforts s'imposent.

Les résultats présentés dans ce chapitre sont relatifs à l'état et la structure de la population de la province, à la situation matrimoniale de la population âgée de 12 ans ou plus, à l'alphabétisation, au niveau d'instruction, à la survie des parents (pour les enfants âgés d'au moins 20 ans) et au types de violences qu'endurent les gens. Egalement, il est question de présenter quelques indicateurs sur la santé en général et la santé de la reproduction en particulier, sur l'emploi, sur les caractéristiques des ménages, des logements et de l'habitat et enfin, quelques indicateurs sur les caractéristiques économiques.

9.1. Structure par sexe de la population de la province du sud

Les résultats de l'étude « District Baseline Survey » indiquent que la Province du Sud compte 2 092 104 habitants dont 47% des hommes et 53% des femmes. Le district le plus peuplé est Nyamagabe avec 285 804 habitants tandis que Nyanza est le moins peuplé avec 239 707 habitants.

Tableau 9.1: Répartition de la population par district selon le sexe

District	Proportions			Effectifs		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
NYANZA	11,5	11,5	11,5	112 713	126 994	239 707
GISAGARA	12,4	12,7	12,5	121 641	140 785	262 426
NYARUGURU	12,1	12,1	12,1	118 966	133 729	252 995
HUYE	11,7	11,9	11,8	114 609	131 836	246 445
NYAMAGABE	13,7	13,6	13,7	135 238	150 566	285 804
RUHANGO	12,5	12,3	12,4	123 121	136 593	259 714
MUHANGA	13,2	13,1	13,2	130 197	145 663	275 860
KAMONYI	12,9	12,8	12,9	127 195	141 958	269 153
PROV. SUD	100,0	100,0	100,0	983 680	1 108 124	2 092 104

Selon le sexe, le district de Nyamagabe compte le plus grand nombre aussi bien d'hommes que de femmes soit 13.7% d'hommes et 13.6% de femmes en termes de proportions. Le district de Muhanga vient en 2^{ème} position avec 13.2% d'hommes et 13.1% de femmes. C'est toujours le district de Nyanza qui compte le moins d'hommes et le moins de femmes soit 11.5% pour chacun des 2 sexes.

9.2. Caractéristiques socio culturelles de la population de la province du sud

9.2.1. Etat matrimonial de la population

La situation matrimoniale dans la province du Sud présentée au tableau 9.2 révèle que, parmi les 1 356 607 personnes âgées de 12 ans ou plus, 46.8% étaient encore célibataires au moment du recensement. Alors que 35.1% d'autres étaient des mariés monogames, une proportion non négligeable de 7.2% étaient en union libre. L'on doit souligner également que 8.3% des personnes ont déclaré être en situation de veuvage.

Tableau 9.2 : Répartition de la population par district selon l'état matrimonial

DISTRICT	Célibataire	Marié monogame	Union libre	Union polygamique	Séparé	Divorcé	Veuf/veuve	Total	Effectif
NYANZA	46,1	32,1	9,5	1,1	0,5	1,5	9,3	100,0	154 777
GISAGARA	44,1	34,8	8,5	1,1	0,4	1,9	9,2	100,0	169 312
NYARUGURU	44,8	32,8	10,8	2,2	0,5	1,0	7,9	100,0	155 672
HUYE	49,0	32,5	6,3	0,7	0,3	1,6	9,7	100,0	164 352
NYAMAGABE	44,3	38,0	7,4	1,7	0,5	1,1	7,0	100,0	180 757
RUHANGO	48,6	34,5	6,9	0,6	0,4	1,1	8,0	100,0	170 497
MUHANGA	47,5	40,0	3,5	0,5	0,3	0,6	7,6	100,0	181 978
KAMONYI	49,5	35,0	5,5	0,7	0,3	1,0	8,0	100,0	179 262
PROV. SUD	46,8	35,1	7,2	1,1	0,4	1,2	8,3	100,0	1 356 607

La variation par district révèle que l'union libre est plus observée dans Nyaruguru qui compte 10.8% des individus dans cette situation. Viennent ensuite Nyanza et Gisagara avec respectivement 9.5% et 8.5% de personnes en union libre. Quant au veuvage, il est plus enregistré dans le district de Huye (9.7%), Nyanza (9.3%) et Gisagara (9.2%).

9.2.2. Alphabétisation de la population

Les résultats présentés au tableau 9.3 montrent que, pour l'ensemble de la Province, 53.7% de la population ont déclaré savoir lire et écrire. La situation varie selon le sexe : alors que la proportion des hommes qui savent lire et écrire s'élève à 58.1% celle des femmes dans la même situation s'élève à 50.4%.

Tableau 9.3: Répartition (en %) de la population âgée de 10 ans ou plus n'ayant pas fréquenté l'école par district selon le degré d'alphabétisation et le sexe

DISTRICT	Masculin			Féminin			Ensemble		
	Sait lire et écrire	Ne sait pas lire ou écrire	Effectif	Sait lire et écrire	Ne sait pas lire ou écrire	Effectif	Sait lire et écrire	Ne sait pas lire ou écrire	Effectif
NYANZA	59,3	40,5	36 658	49,7	50,1	48 405	53,8	46,0	85 063
GISAGARA	47,2	52,7	21 146	42,6	57,2	52 096	44,6	55,3	90 576
NYARUGURU	45,3	54,7	21 163	34,6	65,3	51 516	39,1	60,8	89 008
HUYE	64,2	35,8	14 157	57,7	42,3	52 516	60,4	39,5	90 929
NYAMAGABE	51,8	48,1	20 376	39,4	60,6	54 347	44,7	55,2	95 548
RUHANGO	61,5	38,5	43 291	55,9	44,1	54 201	58,3	41,6	97 493
MUHANGA	66,9	33,0	45 641	61,4	38,5	58 597	63,8	36,1	104 238
KAMONYI	65,6	34,3	44 221	59,7	40,3	57 471	62,2	37,7	101 692
PROV. SUD	58,1	41,8	246 653	50,4	49,5	429 149	53,7	46,2	754 547

De même, la situation d'alphabétisation varie d'un district à l'autre. Les proportions les plus élevées de personnes qui savent lire et écrire ont été enregistrées dans les districts de Muhanga, Kamonyi, Huye et Ruhango qui comptent respectivement 63.8%, 62.2%, 60.4% et 58.3%. Le district qui vient en dernière position est Nyaruguru avec 39.1% des personnes qui savent lire et écrire.

9.2.3. Fréquentation scolaire de la population

Les résultats présentés au tableau 9.4 montrent que plus de 3 personnes sur 10 âgées de 3 ans ou plus n'ont jamais fréquenté l'école (31.6%). Moins de 3 personnes sur 10 fréquentaient au moment du recensement (28.8%) tandis que 39.6% avaient cessé de fréquenter.

La situation par district montre une certaine disparité. Les districts qui comptent les plus fortes proportions de personnes qui n'ont jamais fréquenté sont Nyaruguru, Gisagara et Nyamagabe avec les proportions respectives de 39.6%, 36% et 34.5%. En ce qui concerne la population qui ne fréquente plus, les proportions le plus élevées se retrouvent dans les districts de Muhanga (43.8%) et Kamonyi (42.8%) et Huye (42.3%).

Tableau 9.4 : Répartition (en %) de la population par district selon la fréquentation scolaire

District	Fréquente	Ne fréquente plus	N'a jamais fréquenté	Effectif
NYANZA	27,5	40,2	32,3	214 545
GISAGARA	23,4	40,6	36,0	234 311
NYARUGURU	30,0	30,3	39,6	216 143
HUYE	30,4	42,3	27,2	223 613
NYAMAGABE	29,7	35,8	34,5	257 362
RUHANGO	28,3	41,1	30,6	234 387
MUHANGA	30,5	43,8	25,8	250 688
KAMONYI	30,3	42,8	26,9	244 639
PROV. SUD	28,8	39,6	31,6	1 875 688

9.2.4. Niveau d'instruction de la population

Les résultats sur le niveau d'instruction atteint présentés au tableau 9.5 révèlent que plus des 2/3 de la population de la province du Sud (67.9%) n'ont aucun niveau d'instruction. Alors que 28.5% de la population n'ont que le niveau primaire, seuls 3.2% ont atteint l'enseignement secondaire et l'enseignement universitaire n'a été atteint que par seulement 0.2% de la population de la Province.

Tableau 9.5: Répartition de la population par district selon le niveau d'instruction atteint

District	Aucun	Primaire	Secondaire	Supérieur	Effectif
NYANZA	69,1	27,7	2,8	0,2	145 272
GISAGARA	74,0	23,9	1,9	0,1	149 954
NYARUGURU	75,4	22,3	2,2	0,1	136 422
HUYE	66,7	28,1	4,5	0,7	162 724
NYAMAGABE	75,2	21,9	2,7	0,2	168 462
RUHANGO	65,8	30,5	3,4	0,2	162 582
MUHANGA	58,3	36,7	4,4	0,3	158 356
KAMONYI	59,6	36,8	3,4	0,1	154 058
PROV.SUD	67,9	28,5	3,2	0,2	1 237 830

La variation par district montre que les proportions les plus élevées de personnes qui ont atteint le niveau secondaire ou supérieur ont été enregistrés dans les districts de Huye (4.5% pour le secondaire et 0.7% pour le supérieur) et Muhanga (4.4% pour le secondaire et 0.3% pour le supérieur) tandis que les personnes qui n'ont aucun niveau

d'instruction sont proportionnellement les plus nombreuses dans les districts de Nyaruguru (75.4%), Nyamagabe (75.2%) et Gisagara (74%).

9.2.5. Survie des parents

Dans la Province du Sud, on a dénombré 1 148 305 individus âgés de 20 ans au plus (tableau 9.6). Parmi eux, 79.7% ont leurs 2 parents en vie et 3.4% sont orphelins de père et de mère. Les enfants qui n'ont que leur mère seulement en vie représentent 14.2% et ceux qui n'ont que leur père seulement en vie ne représentent que 2.7%.

Tableau 9.6 : Répartition de la population âgée de 20 ans au plus par district selon la survie des parents

District	Les 2 parents en vie	Père seulement en vie	Mère seulement en vie	Ni père ni mère	Effectif
NYANZA	77,4	2,7	15,4	4,5	131 053
GISAGARA	78,7	2,9	15,2	3,1	143 875
NYARUGURU	80,9	2,5	13,7	2,9	149 103
HUYE	75,7	3,0	16,9	4,4	131 736
NYAMAGABE	83,0	2,6	11,4	2,9	161 867
RUHANGO	80,0	2,4	14,1	3,4	140 807
MUHANGA	80,2	2,7	13,9	3,2	146 942
KAMONYI	80,6	2,6	13,7	3,1	142 922
PROV. SUD	79,7	2,7	14,2	3,4	1 148 305

Les districts les plus touchés par la perte des 2 parents aux jeunes âges sont Nyanza et Huye où l'on a en dénombré respectivement 4.5% et 4.4%. Les proportions les plus élevées d'orphelins de père ont été enregistrées dans les districts de Huye (16.9%), Nyanza (15.4%) et Gisagara (15.2%). C'est dans ces mêmes districts que les proportions les plus élevées d'orphelins de mère ont été enregistrées soit 3% dans Huye, 2.9% dans Gisagara et 2.7% dans Nyanza et Muhanga (Tableau 2.7).

9.2.6. Violences subies

Les résultats sur les violences subies (Tableau 9.7) font ressortir 21 557 cas de violences déclarées. La répartition des cas déclarés selon le type de violence montre une prépondérance de violence physique avec 10 442 cas déclarés. Suivent les violences non précisées déclarés par 5 210 interviewés et les violences verbales et injures déclarées par 4 782 interviewés. Quant aux violences sexuelles, elles ont été déclarées par 1 123 personnes.

Tableau 9.7: Répartition de la population ayant subi une violence par district selon le type de violence subie

District	Violence physique	Violence sexuelle	Injure/ Violence verbale	Autre violence	Total
NYANZA	16,3	17,0	27,0	34,5	23,1
GISAGARA	9,9	13,9	12,1	6,5	9,8
NYARUGURU	9,7	8,8	6,5	13,3	9,8
HUYE	11,8	14,1	12,4	9,1	11,4
NYAMAGABE	10,7	10,3	5,7	5,3	8,2
RUHANGO	17,0	14,4	12,4	14,9	15,3
MUHANGA	10,7	13,8	12,2	7,1	10,3
KAMONYI	13,9	7,7	11,8	9,3	12,0
PROV. SUD	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	10 442	1 123	4 782	5 210	21 557

Le district de Nyanza compte proportionnellement le plus de victimes (tous types de violence confondus) soit 23.1%. Seulement, pour la violence physique, Ruhango vient en 1^{ère} position avec 17% des cas déclarés. Pour les violences sexuelles, Muhanga vient en 2^{ème} position avec 14.4% après Nyanza qui en compte 17%.

9.3. Santé de la population

Cette partie de l'étude présente, par district, la population des handicapés et les types de maladies dont souffre la population. Elle présente également les résultats concernant la population ayant une assurance maladie ainsi que de celle qui utilise une moustiquaire pour se protéger contre le paludisme.

9.3.1. Population des handicapés

Des données du tableau 9.8, on note que la province du SUD compte 282,514 handicapés, ce qui fait environ 13.5% de la population de la province. Selon le sexe, la population handicapée atteint environ 12.5% chez les hommes et 14.4% chez les femmes. Les districts de Nyanza (16.2%), Ruhango (16.1%) Nyamagabe (15.1%) comptent les proportions les plus importantes de la population handicapée.

Tableau 9.8 : Proportion (en %) de la population handicapée par district selon le sexe

District	Proportions (en %)			Effectif total		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
NYANZA	14.7	17.5	16.2	16 571	22 189	38 760
GISAGARA	10.3	11.3	10.8	12 544	15 907	28 451
NYARUGURU	11.0	12.1	11.6	13 096	16 164	29 260
HUYE	11.5	12.9	12.2	13 190	16 969	30 159
NYAMAGABE	14.0	16.1	15.1	18 992	24 223	43 215
RUHANGO	13.7	18.3	16.1	16 921	24 957	41 878
MUHANGA	11.7	13.0	12.4	15 274	18 950	34 224
KAMONYI	12.7	14.4	13.6	16 133	20 434	36 567
PROV.SUD	12.5	14.4	13.5	122 721	159 793	282 514

9.3.2. Maladies

Le tableau 9.9 révèle que 345 122 personnes de la province du SUD ont souffert de maladie au cours des 30 jours précédant l'enquête, soit 16.5% de l'ensemble de la population de la province. Cette proportion s'élève à 18.6% chez les femmes et à 14.2% chez les hommes. Au niveau des districts, les fortes proportions de la population ayant souffert de maladie sont observées à Gisagara (20%), Nyanza (19.1%), Huye (18.8%) et Nyamagabe (18.4%). Chez les hommes, ce sont les districts de Gisagara (17.5%), Nyanza (16.4%), Nyamagabe (16.1%) et Huye (16%) qui se démarquent avec des proportions plus élevées de la population ayant souffert de maladie, alors que chez les femmes, les districts de Gisagara (22.1%), Nyanza (21.5%) et Nyamagabe (20.6%) ont les plus importantes proportions de la population ayant souffert de maladie.

Tableau 9.9 : Proportion (en %) de la population ayant souffert de maladie au cours des 30 jours précédant l'enquête par district selon le sexe

DISTRICT	Proportion (en %) des malades			Effectif total		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
NYANZA	16,4	21,5	19,1	112 713	126 994	239 707
GISAGARA	17,5	22,1	20,0	121 641	140 785	262 426
NYARUGURU	12,1	16,1	14,2	118 966	133 729	252 995
HUYE	16,0	21,2	18,8	114 609	131 836	246 445
NYAMAGABE	16,1	20,6	18,4	135 238	150 566	285 804
RUHANGO	13,7	18,3	16,1	123 121	136 593	259 714
MUHANGA	10,9	14,6	12,9	130 197	145 663	275 860
KAMONYI	11,0	14,6	12,9	127 195	141 958	269 153
PROV. SUD	14,2	18,6	16,5	983 680	1 108 124	2 092 104

9.3.3. Assurance maladie

Au niveau de l'ensemble de la province, on note, d'après le tableau 9.10, que la mutuelle de santé regroupe 53.7% d'adhérents alors que l'assurance Rama en compte 2.1%. Faut-il faire remarquer également que les gens qui n'appartiennent à aucune assurance maladie atteignent 43.2%.

Au niveau des districts, Muhanga (63.9%) et Kamonyi (62.8%) rassemblent le plus fréquemment les personnes membres de la mutuelle de santé.

Tableau 9.10: Répartition de la population ayant une assurance maladie par district selon le type d'assurance

District	Rama	Mutuelle de santé	MMI	Autre assurance	Aucune assurance	Total	Effectif total
NYANZA	1.8	44.5	0.1	0.5	53.0	100.0	239 707
GISAGARA	1.6	45.2	0.1	1.1	52.0	100.0	262 426
NYARUGURU	1.3	53.3	0.1	1.4	44.0	100.0	252 995
HUYE	2.8	52.7	0.1	1.2	43.2	100.0	246 445
NYAMAGABE	2.0	52.3	0.1	1.1	44.5	100.0	285 804
RUHANGO	2.3	53.2	0.1	0.7	43.7	100.0	259 714
MUHANGA	3.3	63.9	0.2	0.5	32.2	100.0	275 860
KAMONYI	1.9	62.8	0.1	0.7	34.5	100.0	269 153
PROV. SUD	2.1	53.7	0.1	0.9	43.2	100.0	2 092 104

Dans les districts de Ruhango (3.3%) et de Huye (2.8%), on trouve les proportions les plus élevées des personnes membres de RAMA. Par contre, les districts de Nyanza (53%) et Gisagara (52%) détiennent d'importantes proportions de la population sans aucune assurance maladie.

9.3.4. Utilisation de moustiquaire

Du tableau 9.11, on observe que dans la province du Sud, 60% de l'ensemble de la population (59.7% des hommes et 60.2% des femmes) dorment sous la moustiquaire.

Tableau 9.11 : Proportion de la population dormant sous la moustiquaire par district selon le sexe

District	Masculin	Féminin	Total
NYANZA	63.6	64.5	64.1
GISAGARA	62.3	62.6	62.4
NYARUGURU	45.0	44.3	44.6
HUYE	62.1	63.2	62.7
NYAMAGABE	54.9	55.0	55.0
RUHANGO	64.8	65.4	65.1
MUHANGA	63.4	64.0	63.7
KAMONYI	62.0	63.0	62.5
PROV. SUD	59.7	60.2	60.0

Selon les districts, Ruhango (65.1%), Nyanza (64.1%) et Muhanga (63.7%) enregistrent les proportions les plus élevées des personnes dormant sous la moustiquaire. Pour tous ces cas, on n'observe pas de différence entre hommes et femmes.

9.4. Santé de la reproduction

Le tableau 9.12 fournit des informations sur le lieu d'accouchement des femmes à leur dernière grossesse. Dans la province du Sud, 53.5% des femmes ont déclaré avoir accouché à la maison et seulement 46.5% ont accouché dans les formations sanitaires.

Tableau 9.12 : Répartition des femmes ayant donné naissance au cours des 12 mois précédant l'enquête par district selon le lieu d'accouchement à la dernière naissance.

Secteur	Hôpital/ centre de santé	A la maison	Effectif
NYANZA	44.0	56.0	37 221
GISAGARA	42.7	57.3	42 237
NYARUGURU	35.7	64.3	36 161
HUYE	51.5	48.5	37 198
NYAMAGABE	31.5	68.5	41 328
RUHANGO	53.7	46.3	39 013
MUHANGA	58.2	41.8	41 068
KAMONYI	54.9	45.1	39 889
PROV. SUD	46.5	53.5	314 115

Les proportions les plus importantes de femmes qui ont accouché à la maison ont été enregistrées dans les districts de Nyamagabe et de Nyaruguru (respectivement 68.5% et 64.3%). C'est dans les seuls districts de Muhanga (58.2%), Kamonyi (54.9%), Ruhango (53.7%) et Huye (51.5%) qu'un peu plus de la moitié des femmes ont accouché dans une formation sanitaire à leur dernière grossesse.

9.5. Décès survenus au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête

Pour l'ensemble de la province, on a dénombré 9 838 cas de décès au cours des 12 mois ayant précédé le recensement comme le montre le tableau 9.13 suivant.

Tableau 9.13 : Répartition des décès des 12 mois ayant précédé l'enquête par district selon le sexe

Groupes d'âges	Proportitions		
	Masculin	Féminin	Total
NYANZA	12,0	13,1	12,5
GISAGARA	16,7	17,9	17,3
NYARUGURU	10,5	9,9	10,2
HUYE	14,8	14,1	14,5
NYAMAGABE	12,4	12,0	12,2
RUHANGO	10,8	11,7	11,2
MUHANGA	10,8	9,7	10,3
KAMONYI	12,0	11,6	11,8
PROV. SUD	100,0	100,0	100,0
Effectif	5 503	4 335	9 838

La répartition selon le sexe montre qu'il y a eu plus d'hommes décédés (5 503 cas) que de femmes décédées (4 335 cas). Selon les districts, on note une forte mortalité dans les districts de Gisagara, Huye, Nyanza et Nyamagabe quel que soit le sexe. Dans l'ensemble, les proportions de décès dans ces districts s'élèvent respectivement à 17.3%, 14.5%, 12.5% et 12.2% par rapport à l'ensemble des décès enregistrés dans la province (tableau 9.13).

9.6. Emploi

Les résultats présentés au tableau 9.14 révèlent que, dans l'ensemble de la province, 33.8% de la population enquêtée âgée de 5 à 17 ans exerçaient un emploi au cours de 7 jours ayant précédé l'enquête.

Selon les districts, Nyaruguru (51.5%) compte les proportions les plus élevées des enfants de moins de 18 ans qui exerçaient un emploi au moment de l'enquête. Dans les autres districts, cette proportion varie de 22% dans le district de Huye à 38.2% dans le district de Ruhango. Cette situation ne varie pas selon le sexe.

Concernant la population active âgée de 18 à 64 ans, le tableau 9.15 montre que 86.4% de cette population exerçait un emploi au cours de 7 jours ayant précédé l'enquête dans l'ensemble (85.6% des hommes et 87% des femmes).

Tableau 9.14: Proportion (en %) de la population enquêtée âgée de 5- 17 ans ayant exercé un emploi au cours des 7 jours ayant précédé l'enquête par district selon le sexe

District	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Nyanza	32.2	33.2	32.7	2 236	2 318	4 554
Gisagara	37.2	35.3	36.2	2 696	2 796	5 492
Nyaruguru	52.1	50.8	51.5	2 626	2 728	5 354
Huye	22.4	21.7	22.0	2 684	2 674	5 358
Nyamagabe	32.4	31.8	32.1	3 107	3 266	6 373
Ruhango	38.2	38.2	38.2	2 358	2 350	4 708
Muhanga	35.6	35.1	35.3	2 730	2 753	5 483
Kamonyi	23.0	22.8	22.9	2 668	2 700	5 368
PROV. SUD	34.1	33.5	33.8	21 105	21 585	42 690

Au niveau des districts, la tendance ne s'écarte pas beaucoup de la moyenne de toute la province. La proportion la plus élevée de la population active occupée se retrouve dans le district de Nyaruguru où 89% de la population de 18 à 64 ans dans l'ensemble (90.4% des femmes et 87.2% des hommes) ont exercé un emploi au cours de 7 jours ayant précédé l'enquête. La proportion la plus faible de 84.1% a été observée dans le district de Huye (84.7% pour les femmes et 83.4% pour les hommes).

Tableau 9.15: Proportion (en %) de la population enquêtée âgée de 18- 64 ans ayant exercé un emploi au cours des 7 jours ayant précédé l'enquête par district selon le sexe

District	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Nyanza	86.1	86.9	86.6	2 990	3 758	6 748
Gisagara	86.7	87.6	87.2	3 637	4 653	8 289
Nyaruguru	87.2	90.4	89.0	2 903	3 662	6 565
Huye	83.4	84.7	84.1	3 662	4 636	8 298
Nyamagabe	84.2	86.4	85.4	3 845	4 546	8 391
Ruhango	85.9	86.0	86.0	3 240	3 865	7 105
Muhanga	87.3	88.3	87.9	4 112	4 933	9 045
Kamonyi	84.7	86.1	85.5	3 914	4 715	8 629
PROV.SUD	85.6	87.0	86.4	28 303	34 768	63 070

9.7. Caractéristiques de l'habitat

9.7.1. Nature du mur

Les résultats du tableau 9.16 révèlent que, dans l'ensemble de la province du Sud, le bois pisé ou le bambou est le matériau le plus utilisé dans la construction des murs. Les unités d'habitation construites avec ce matériau représentent 59.1%. Les briques adobes viennent en 2^{ème} position pour 37.7% de logements.

Tableau 9.16: Répartition (en %) des unités d'habitation des ménages enquêtés par district selon la nature du mur

District	ND	Pisé/ Bambou	Briques adobes	Briques cuites	Autres	Total	Effectif des ménages enquêtés
NYANZA	0.3	60.0	37.3	1.5	0.9	100.0	3 177
GISAGARA	0.3	82.8	14.9	1.0	1.0	100.0	4 018
NYARUGURU	0.3	83.1	15.6	0.3	0.7	100.0	3 211
HUYE	0.2	67.9	27.1	4.0	0.8	100.0	3 725
NYAMAGABE	0.2	86.2	11.8	1.4	0.5	100.0	3 843
RUHANGO	0.5	25.5	72.6	1.0	0.4	100.0	3 097
MUHANGA	0.3	18.2	73.8	7.5	0.2	100.0	3 796
KAMONYI	0.3	45.2	53.2	0.6	0.7	100.0	3 694
PROV.SUD	0.3	59.1	37.7	2.2	0.7	100.0	28 561

La situation par rapport aux districts révèle des disparités entre. En effet, les districts de Nyamagabe, Nyaruguru et Gisagara comptent plus de 80% d'unités d'habitation dont les murs sont en pisé ou bambou pendant que Muhanga a seulement 18% de maisons construites avec ce matériau. Par contre, plus de maisons ont les murs en briques adobes dans les districts de Muhanga (73.8%), Ruhango (72.6%) et Kamonyi (53.2%).

9.7.2. Nature du toit

Les résultats présentés au tableau 9.17 montrent que la tuile est le principal matériau utilisé pour la couverture de la toiture dans la province du SUD. Dans l'ensemble, 74.2% des logements sont couverts par ce matériau. La tôle vient en 2^{ème} position avec 16.9% des logements. Les unités d'habitation couvertes de paille viennent en 3^{ème} position : on en a dénombré 8.3% dans la province.

Tableau 9.17: Répartition des unités d'habitation des ménages enquêtés par district selon la nature du toit de l'habitation

District	ND	Tôle	Tuile	Paille	Autre	Total	Effectif des ménages enquêtés
NYANZA	0.3	26.8	64.1	8.6	0.3	100.0	3 177
GISAGARA	0.3	13.3	67.7	18.4	0.3	100.0	4 018
NYARUGURU	0.4	10.4	71.9	17.0	0.4	100.0	3 211
HUYE	0.2	21.2	68.2	9.9	0.4	100.0	3 725
NYAMAGABE	0.2	15.1	78.6	5.6	0.4	100.0	3 843
RUHANGO	0.5	6.7	89.7	2.8	0.3	100.0	3 097
MUHANGA	0.3	7.0	90.6	1.7	0.4	100.0	3 796
KAMONYI	0.3	33.9	63.8	1.7	0.3	100.0	3 694
PROV.SUD	0.3	16.9	74.2	8.3	0.3	100.0	28 561

Par district, 9 unités d'habitation sur 10 sont couvertes de tuile dans les districts de Muhanga et Ruhango. Les unités d'habitation en tôles sont plus remarquées dans les districts de Kamonyi (33.9%), Nyanza (26.8%) et Huye (21.2%). Faut-il faire remarquer l'existence des unités d'habitation en paille dans les districts de Nyaruguru et Gisagara avec des proportions respectives, non négligeables, de 17% et 18.4%.

9.7.3. Nature du pavement

Dans la province du Sud, la majorité des unités d'habitation (81.8%) ont le pavement en terre battue et seulement 14.7% en ont en ciment (tableau 9.18).

Parmi les districts qui comptent beaucoup de logements avec le pavement en terre battue, Nyaruguru vient en 1^{ère} position avec 90.6% des unités d'habitation avec pavement en terre battue. Il est suivi par les districts de Nyamagabe (88.3%), Nyanza (86.3%) et Gisagara (82.2%).

Tableau 9.18: Répartition (en%) des unités d'habitation des ménages enquêtés par district selon la nature du pavement de l'habitation

District	N.D	Terre battue	Ciment	Briques cuites	Autres matériaux	Total	Effectif des ménages enquêtés
NYANZA	0.3	86.3	12.2	0.8	0.3	100.0	3 177
GISAGARA	0.4	82.2	10.6	6.0	0.8	100.0	4 018
NYARUGURU	0.5	90.9	6.6	1.7	0.3	100.0	3 211
HUYE	0.3	75.6	19.8	3.8	0.5	100.0	3 725
NYAMAGABE	0.3	88.3	10.1	1.0	0.2	100.0	3 843
RUHANGO	0.5	79.9	16.5	2.5	0.5	100.0	3 097
MUHANGA	0.4	73.8	21.3	3.8	0.8	100.0	3 796
KAMONYI	0.4	79.0	20.0	0.2	0.4	100.0	3 694
PROV.SUD	0.4	81.8	14.7	2.6	0.5	100.0	28 561

Les maisons avec un pavement en ciment sont plus observées dans les districts de Muhanga, Kamonyi et Huye où environ une unité d'habitation sur cinq est pavée en ciment.

9.8. Activités économiques

9.8.1. Agriculture

9.8.1.1. Possession des terres

L'analyse des données du tableau 9.19 montre que 60.6% des ménages enquêtés possèdent des terres à cultiver. La répartition des ménages selon l'étendue de la parcelle fait dégager une nette tendance à la baisse à mesure que l'étendue de la parcelle augmente. La proportion des ménages qui disposent de terres dont la superficie est inférieure ou égale à ½ hectare est de 35.5%.

Tableau 9.19 : Proportion (%) des ménages dont les membres possèdent des terres par district selon l'étendue de leur propriété

District	≤ 1/2 ha	1/2 -1 ha	1ha+	Ensemble	Effectif
NYANZA	34.2	13.6	4.3	52.9	3 177
GISAGARA	35.8	14.9	4.4	55.8	4 018
NYARUGURU	36.8	17.3	5.0	59.7	3 211
HUYE	41.4	16.2	7.5	65.7	3 725
NYAMAGABE	39.3	19.8	8.0	68.0	3 843
RUHANGO	32.3	15.0	5.3	53.3	3 097
MUHANGA	29.2	20.8	8.7	59.4	3 796
KAMONYI	34.4	22.5	9.8	67.4	3 694
PROV. SUD	35.5	17.6	6.7	60.6	28 561

Pour 17.6% des ménages possédant des terres, la superficie de ces terres est comprise entre ½ et 1 hectare. Seuls 6.7% des ménages possèdent des terres de plus d'1 hectare.

Les districts qui comptent proportionnellement plus de ménages possédant des terres sont Nyamagabe (68%), Kamonyi (67.4%) et Huye (65.7%).

A l'image de l'ensemble de la province, la superficie des terres est de ½ hectare ou moins pour une grande partie de ces ménages surtout dans les districts de Huye (48.5%), Nyamagabe (47.6%) et Gisagara (45.3%). Pour les ménages possédant des terres d'un hectare ou plus, les proportions les plus élevées se retrouvent dans les districts de Kamonyi (11.4%) et Muhanga (10.4%). Dans ces mêmes districts et dans celui de Nyamagabe, environ un cinquième de ménages possèdent de terres entre ½ ha et 1 ha.

9.8.1.2. Lutte contre l'érosion

Les résultats concernant la pratique contre l'érosion sont présentés dans le tableau 9.20. Pour l'ensemble de la province, la majorité des ménages recourent essentiellement à la plantation des arbres (65.2%) et aux caniveaux (51.3%). La troisième méthode qui est l'utilisation des terrasses est pratiquée par 4.2% des ménages seulement.

Tableau 9.20 : Proportion (%) des ménages par district selon les méthodes antiérosives utilisées

DISTRICT	Des caniveaux	Planter des arbres	Terrasses	Effectif
NYANZA	66.4	46.0	2.4	3 177
GISAGARA	65.1	35.0	2.6	4 018
NYARUGURU	61.8	61.5	3.6	3 211
HUYE	66.1	43.0	3.5	3 725
NYAMAGABE	58.2	61.6	10.0	3 843
RUHANGO	64.2	49.0	1.9	3 097
MUHANGA	69.9	68.7	2.0	3 796
KAMONYI	69.8	46.1	6.7	3 694
PROV. SUD	65.2	51.3	4.2	28 561

Lorsqu'on analyse ces pratiques au niveau des districts, on observe des écarts importants par rapport à l'ensemble de la province. Concernant la méthode de plantation des arbres, les districts de Muhanga (68.7%), Nyamagabe (61.6%) et Nyaruguru (61.5%) détiennent les proportions les plus importantes de ménages pratiquant cette méthode. C'est dans les districts de Muhanga et Kamonyi que l'on retrouve environ 70% des ménages qui utilisent des caniveaux comme méthode antiérosive. Pour ce qui concerne les terrasses radicales, c'est le district de Nyamagabe qui se démarque avec 10% des ménages qui pratiquent cette méthode.

9.8.2. Épargne et crédits

9.8.2.1. Épargne

Les résultats du tableau 9.21 montrent que sur 28 561 ménages enquêtés dans la province du Sud, 15.9% possèdent un compte en banque.

Tableau 9.21 : Proportion (%) des ménages dont les membres possèdent des comptes en banques par district selon le sexe du Chef de Ménage

DISTRICT	Chef de ménage			Effectif des ménages enquêtés
	Masculin	Féminin	Total	
NYANZA	10.9	3.3	14.2	3 177
GISAGARA	9.3	3.2	12.5	4 018
NYARUGURU	8.4	2.5	10.9	3 211
HUYE	12.8	4.9	17.6	3 725
NYAMAGABE	12.0	3.5	15.6	3 843
RUHANGO	11.7	3.0	14.7	3 097
MUHANGA	19.2	4.3	23.6	3 796
KAMONYI	12.8	4.1	16.9	3 694
PROV. SUD	12.2	3.6	15.9	28 561

Les ménages dirigés par les hommes et dont un membre au moins possède un compte bancaire représentent 12.2% par rapport à l'ensemble tandis que ceux dirigés par les femmes ne représentent que 3.6% de l'ensemble des ménages.

Les districts dans lesquels on retrouve plus de ménages ayant un compte en banque sont Muhanga (23.6%), Huye (17.6%) et Kamonyi (16.9%).

9.8.2.2. Crédit

Les résultats du tableau 9.22 montrent que sur les 28 561 ménages enquêtés, seuls 5.5% des ménages de la province du SUD ont un membre qui a bénéficié d'un crédit bancaire au cours de cette période.

Selon le type de projet visé par le bénéficiaire, pour 2% des ménages, les prêts ont été octroyés pour soutenir un projet d'agriculture. Les projets d'élevage ont été seulement financés dans 0.6% de ménages et, dans 2.9% de ménages, les prêts obtenus étaient destinés à soutenir d'autres projets dont le commerce, l'artisanat, la construction.

Tableau 9.22 : Proportion (%) des ménages dont les membres ont contracté un crédit bancaire au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête par district selon le type de projet pour lequel ce crédit a été contracté

District	Projet d'Agriculture	Ptojet d'Elevage	Autre projet	Ensemble	Effectif
NYANZA	1.3	0.8	1.8	3.8	3 177
GISAGARA	1.7	0.3	2.0	4.0	4 018
NYARUGURU	1.5	0.5	2.4	4.5	3 211
HUYE	1.8	0.5	3.4	5.8	3 725
NYAMAGABE	1.9	0.4	3.5	5.8	3 843
RUHANGO	2.8	0.5	2.7	6.1	3 097
MUHANGA	2.7	0.8	4.0	7.5	3 796
KAMONYI	2.3	0.7	2.9	5.9	3 694
PROV. SUD	2.0	0.6	2.9	5.5	28 561

Au niveau des districts, on remarque que le district de Muhanga compte la proportion la plus élevée des ménages ayant eu un crédit bancaire soit 7.5%. Il est suivi de Ruhango avec 6.1% des ménages dont un membre a bénéficié d'un crédit bancaire. La proportion la plus faible est observée à Nyanza soit 3.8%.

Selon les types de projet, Ruhango (2.8%) et Muhanga (2.7%) ont le plus bénéficié d'un crédit bancaire pour des projets d'agriculture pendant que des crédits pour des projets non précisés ont été proportionnellement le plus contractés dans les districts de Muhanga (4%) et Nyamagabe (3.5%).